

Provence Généalogie

Bulletin des Associations Généalogiques des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



Imprimerie Ornata, Calary 04 91 38 84 00

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Parution depuis 1970 - Juin 2019 - N° 192
N° ISSN : 1169 - 1808

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Nous attendons de nos adhérents qu'ils nous fassent parvenir des notes et articles permettant d'alimenter la revue.

Par ailleurs, toutes les réactions aux articles passés sont les bienvenues pour la rubrique « Courrier des lecteurs ».

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation de l'auteur et de « Provence Généalogie ». Pour toute réclamation, s'adresser au :

C.G.M.P.
Boîte Postale 70030
13243 Marseille cedex 01

RAPPEL

Si vous n'avez pas reçu « Provence Généalogie »

- du 1^{er} trimestre avant mai ;
- du 2^e trimestre avant août ;
- du 3^e trimestre avant novembre ;
- du 4^e trimestre avant février ;

Veillez le signaler au président de votre association.

COMITÉ DE RÉDACTION

Éliane BÉGUOIN	Christiane GRONLIER
Pierre BIANCO	Jean-Claude BARBIER
Georges REYNAUD	Catherine MERCIER
	Anne-Marie RUBINO

Paléographie Sandy-Pascal ANDRIANT

Questions-Réponses Bernard GUIB

Revue des Revues Anne-Marie RUBINO

P.A.O. François GENNET

PROVENCE GÉNÉALOGIE

Publication trimestrielle éditée par le Centre Généalogique du Midi-Provence

Diffusion nationale et outre-mer (association loi 1901)

Archives et Bibliothèque départementales Gaston-Defferre, 18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Date dépôt légal : janvier 2019

N° ISSN : 1169 - 1808

Directeur de publication : Éliane BÉGUOIN

Responsable de la rédaction : Georges REYNAUD

Imprimeur : Omniscoloris - imprimeur à Marseille

107, boulevard Jeanne-d'Arc, 13005 Marseille

Tél. : 04.91.36.54.00

Courriel : devis@omniscoloris.fr

Prix du numéro : 6 euros

CPPAP N° 0324 G 89825

Le Sommaire

LE CGMP	1
Editorial	2
Rapport moral de l'assemblée générale du CGMP	3
VOS ASSOCIATIONS	8
QUESTIONS / REPONSES	15
PERSONNAGES ILLUSTRES	
<i>La Bastille 1370 - 1789</i>	18
C.G. du personnel de la RATP	
<i>L'Etat Civil : un lieu de mémoire</i>	20
Jacques Blanc	
<i>Un destin intéressant : Adolphe Aubenas (1813 - 1893)</i>	24
Benoît Aubenas	
NOS ANCETRES	
<i>Recherches autour du patronyme Alméras (suite et fin)</i>	26
Pierre Bianco	
<i>La longue carrière d'un soldat chevronné</i>	33
Jacques Blanc-Rieux	
<i>Histoire de trois maisons dans le quartier de Belsunce de Louis XIV au Second Empire (Suite et fin)</i>	38
Jacques Blanc	
<i>Les vicissitudes d'un négociant en Syrie (1792 - 1826)</i>	42
Louis Lapierre	
LA VIE D'AUTREFOIS	
<i>Deux Zeppelins sur Laragne</i>	45
Jean-Paul Métailler	
<i>Compagnon de père en fils</i>	47
Marie-Thérèse Pinkas	
<i>Désordre à Riez en 1774</i>	49
Pierre Bianco	
DROITS ET OUTILS	
<i>Des registres notariaux du Midi-Provence aux AD de l'Isère</i>	51
Sandy Andriant	
<i>Les pionniers et pionnières établis par mariage au Canada (1617 - 1825)</i>	55
Marcel Fournier	
COURRIER DES LECTEURS	56
À LIRE	58
LA REVUE DES REVUES	60



CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU MIDI-PROVENCE

Siège social : Archives et Bibliothèque départementales Gaston Defferre,
18 rue Mirès 13303 Marseille cedex 03

Correspondance : C.G.M.P. - B.P. 70030 - 13243 Marseille cedex 01

Courriel : cgmp.asso@gmail.com

Site internet : <http://www.cgmp-provence.org>

Membre de la **Fédération Française de Généalogie déclarée d'utilité publique** et de la **Fédération Historique de Provence**. Créé en 1970, le CGMP regroupe les associations de généalogistes de la Provence, du Comtat Venaissin, du Pays Niçois, de la Corse et de la Drôme Provençale.

ANCIENS PRÉSIDENTS

† Yvan MALARTE (1970-1982)

† Paul GUEYRAUD (1982-1986)

Christiane GRONLIER (2004-2007)

Éliane BÉGUOIN (1987-2004 et 2007-2014)

BUREAU

Président honoraire Éliane BÉGUOIN

Président Jean-Marie DELLI PAOLI

1^{er} vice-président Jean-Paul BERBEYER

Secrétaire Véronique GENNET

Trésorier Jean-Pierre BAUX

Vice-présidents Agnès AIRAUD-CHIARA

Régine BON

Francel GENAUZEAU

Marie-Dominique GERMAIN-CIAMIN

Christiane PADOVANI

Suzanne PAWLAS

Guy VENTURINI

Secrétaire adjoint Paule PHILIP

Trésorier adjoint Agnès AIRAUD-CHIARA

BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Régionale Yvan-Malarte

Port-de-Bouc-Généalogie

Centre culturel Elsa-Triolet

Rue Charles Nédélec

13110 Port-de-Bouc

Horaires d'ouverture :

⇒ tous les jeudis de 18h00 à 19h30

⇒ 3^e samedi de chaque mois de 13h30 à 18h30

⇒ Fermeture lors de la période estivale

CORRESPONDANTS

Paris

M. Alain ROSSI
16, rue de l'église
92200 Neuilly

Corse

M. Pierre BIANCO
CGMP - B.P. 70030
13243 - Marseille Cedex 01

Provence Généalogie est votre revue !

Amis lecteurs et généalogistes,

La revue *Provence Généalogie* vous intéresse et vous souhaitez qu'elle s'améliore encore. Vous voulez trouver des articles qui concernent votre région, vos départements, vos secteurs, connaître la vie des habitants, leur travail, leur famille, leurs habitudes, etc.

Vous avez TOUS au cours de vos recherches fait des trouvailles, étudié une famille, un métier, une coutume. Vous avez commencé à rédiger un texte.

Alors faites-nous partager vos découvertes !

Provence Généalogie est votre revue. Elle ne contient que ce que vous voulez bien lui apporter. Enrichissez-la de vos travaux, même modestes, ils peuvent intéresser quelqu'un d'autre.

Merci d'envoyer vos articles à Eliane Béguoin : louis.beguoin@wanadoo.fr
et François Gennet : francois.gennet@outlook.com

Texte : en fichier Microsoft Word, OpenOffice ou LibreOffice, sans mise en page.

Illustration : fichier image JPG, si possible en 300ppp.

MERCI à tous ceux qui contribuent déjà. MERCI aux futurs contributeurs.

Éditorial

NOS CHANTIERS GÉNÉALOGIQUES ONT UN PRIX !

L'amour de nos racines peut nous porter à toutes les extrémités ! Même à des extrémités littéraires !

Un amour débordant ne peut rester en nous, il lui faut parcourir d'autres horizons. Déjà, il pousse la majorité d'entre-nous dans les bras d'une douce convivialité associative, à la générosité amicale et au plaisir du partage de nos connaissances et de nos découvertes !

Et quel meilleur moyen de partage que le témoignage écrit ? Celui qui va nous survivre, celui qui va offrir un parfum d'éternité à nos chères racines ! Partager et faire de chacun d'entre nous un écrivain familial ? Après tout pourquoi pas ?

Que nous ayons la chance de nous appuyer sur de solides archives familiales, ou le bonheur de retrouver, au fin fond du grenier, le livre de raison de l'arrière-grand-père ; que tout simplement nous ayons découvert que nos ascendants ne se sont jamais éloignés des terres qui les ont nourris ? Tout s'exprime ! D'ailleurs toutes ces situations ont été exprimées ! Elles s'expriment encore aujourd'hui bien sûr, et justement, nous souhaitons qu'elles s'expriment encore plus demain ! Alors pourquoi pas vous, pourquoi pas nous, pourquoi pas les nôtres ?

Parfois des considérations financières viennent freiner notre enthousiasme. Faire éditer un livre coûte encore assez cher et le lectorat se résume parfois au simple entourage familial. L'opération est loin d'être attractive. Il y a tant d'autres besoins prioritaires.

Dans sa dernière réunion, le Conseil de Coordination Régional a décidé qu'il était du devoir de notre Union régionale de venir en aide à nos adhérents, afin d'atténuer cet impact financier. Notre Union développe nos énergies et amplifie nos volontés, ce qui fait notre force !

C'est ainsi qu'il a été décidé de créer un Prix Littéraire du CGMP qui sera délivré tous les deux ans à l'occasion de nos Journées Régionales pour encourager l'édition et en redynamiser l'émulation.

La perspective de nos XXV^e Journées qui se dérouleront à Port de Bouc les 24 & 25 octobre 2020 marquant ainsi le cinquantième anniversaire de la naissance du CGMP seront un bel écrin pour cette inauguration.

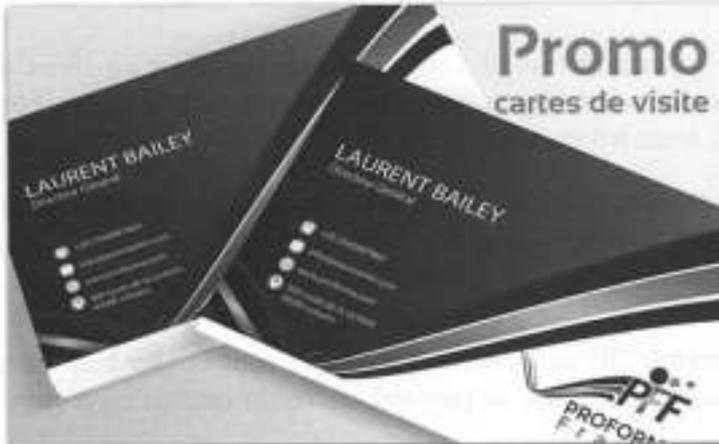
Le règlement qui préside à son attribution peut être consulté sur notre site cgmp-provence.org où il vient d'être mis en ligne depuis quelques jours.

Le CGMP a fait le début du chemin, à chacun d'entre nous de prendre sa plus belle plume et de se lancer dans la grande aventure.

Nous n'osons dire ...et que le meilleur gagne, l'essentiel, c'est bien connu, étant de participer !

Jean Marie Delli Paoli

imprimeur en ligne à prix cassés
www.omniscoloris.fr



Promo
cartes de visite

100
cartes de visite

9,92€

Quadrichromie recto
Couché mat 350 grs

**LIVRAISON
GRATUITE**

P.F. PROFORMA

et + de 32500 prix promo en ligne



Omnis Coloris 107, bd Jeanne d'Arc - 13005 Marseille - Tél. : 04 91 36 54 00 - devis@omniscoloris.fr

Rapport moral de l'assemblée générale du CGMP

La Brillanne - 6 avril 2019

Comme chaque année, l'exercice 2018 s'est accompagné de nombreux événements et manifestations de toutes sortes, avec un temps fort représenté par nos XXIV^e Journées Régionales de Gap qui furent les dernières avant celles qui marqueront le Jubilé de la création du CGMP en 2020.

Mais malheureusement, avant d'entamer cette assemblée générale, nous consacrerons quelques instants à la mémoire de nos adhérents qui se sont arrêtés sur le bord de la route au cours de l'année écoulée.

L'AG13 nous fait part du décès de Maurice Blancard et de René Cornet paléographe de l'antenne de Port-de-Bouc.

Le CGDP de celui d'Alain Eyraud le mari de Mireille, celui de Georges Weiss époux de Jeanine.

L'AGHA a perdu messieurs Robert et Matthieu, André Sarre, Claire Tarlier, Pierre Chancel, la maman de Stéphane Huron et le papa de Laurence Bossy ; André Sarre et Claire Tarlier étaient aussi adhérents du CGAHP.

Le CEGAMA nous informe du décès de notre ami de longue date François Beaudelaire, un de ses fondateurs.

Le CGV-84 a aussi eu la peine de perdre Suzanne Le Gall et Jean Dubuisson.

Nous avons aussi déploré la disparition de Jacqueline Leconte-Carretero qui fut longtemps présidente du Cercle Généalogique du Pays Cannois et de notre ami Claude Delaye emblématique président de l'association Généalogie Algérie-Maroc-Tunisie que nous rencontrons souvent dans les rues d'Aix-en-Provence.

Accordons-nous quelques instants pour honorer leur mémoire.

ETAT DES EFFECTIFS :

Le retrait de RHFC provoque une diminution d'un peu plus de 9 % de nos effectifs à laquelle s'ajoute la diminution de renouvellement des adhérents des Alpes-de-Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et des

Dpt.	2018	2017	2016	+ ou -	%
04	181	203	192	-22	-10,83
05	257	254	235	+3	+1,18
06	87	92	102	-5	-5,43
13	442	493	485	-51	-10,30
20	démission	174	174	-174	-9,07
26	269	258	260	+11	+4,26
83	89	89	103	=	=
84	375	354	327	+21	+5,93
Total	1700	1743	1704	-43	-2,46

Maralpins. La belle progression des effectifs du Vaucluse et de la Drôme Provençale n'arrive pas à compenser ces déficits et nous nous retrouvons en fin d'exercice avec une **baisse de 43 éléments soit - 2.46 % des effectifs relevés en 2017.**

Chiffres ne tenant pas compte des adhésions de courtoisie à prix réduit dite « association secondaire » puisqu'il s'agit d'adhésions redondantes.

LE SITE DU CGMP :

Grâce à la dextérité et à la diligence de Sandy-Pascal Andriant, notre site a fortement amélioré son attractivité. Plusieurs membres du CCR s'étant fortement investis dans la numérisation des revues « Provence Gé-



néalogie », nous avons été en mesure d'y incorporer quarante années d'édition. Un lien permet au visiteur d'accéder aux revues « Provence Historique » de la Fédération Historique de Provence à laquelle le CGMP est statutairement associé. Revue éditée depuis soixante-dix ans. Notre site propose aussi d'y retrouver nos statuts, notre règlement intérieur ainsi que la liste des administrateurs qui composent notre CCR.

Les manifestations et les AG de nos associations y figurent systématiquement, grâce à l'attention de tous pour les faire remonter. Cependant, ce site mérite d'être beaucoup plus largement enrichi dans l'intention d'attirer le plus grand nombre de visiteurs avec pour conséquence la mise en lumière de nos associations. Améliorer le site demeure un effort permanent à poursuivre avec la participation de chacun.

ACTIVITES DE L'EXERCICE 2018 :

Le temps fort de l'exercice écoulé fut le déroulement des XXIV^e Journées Régionales du CGMP organisées de main de maître par l'AGHA qui avait choisi pour thème : « La généalogie et l'école ». Malgré le handicap d'un temps de préparation écourté et une livraison tardive des locaux obligeant les exposants à s'installer le matin de l'inauguration, elles connurent un bel engouement et un grand succès ainsi que l'a décrit l'article que Provence Généalogie lui a consacré dans son numéro 190.

A la demande des Présidents de nos associations furent délivrés six **Brevets du CGMP** :

◊ Classe de CE1 de l'école communale de la Renardière aux Pennes-Mirabeau et son institutrice Mme Lamand ;

- ◊ Classe de CE2 de la même école des Pennes-Mirabeau et son institutrice Mme Sabah ;
- ◊ Jean-Claude Barbier et Jean-André Guillaume qui ont encadré le projet scolaire des Pennes-Mirabeau ;
- ◊ Collégial à l'équipe de releveurs de l'AG 13 qui travaillent tous les jeudis aux Archives Communales de Marseille ; *
- ◊ Collégial à l'équipe de releveurs du CGAHP qui travaillent aux Archives Départementales de Digne ;
- ◊ Collégial à l'équipe de releveurs de l'AGHA qui travaillent à l'indexation des actes notariés pour les AD-05.

Quatre **Brevets Généalogiques** y furent remis : trois du premier degré décernés à : Françoise Julien, Christian Gramondi et Patrick Jampy et un du second à Marie-Christine Raffin.

- ◊ Le **Prix Yvan MALARTE** 2017 a été décerné à Marie-Claire Debouverie, celui de 2018 à Régine Bon (au nom de tous les membres de l'AGHA).
- ◊ Le **Prix Paul GUEYRAUD** 2017 à Raymond Feschet, celui de 2018 à François Gennet.
- ◊ Deux **Médailles Fédérales** y furent aussi attribuées à Mireille Garcin et à Georges Reynaud.



De nombreux événements ont aussi privilégié notre attention et particulièrement :

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE NOS ASSOCIATIONS CONSTITUANTES CLOTURANT L'EXERCICE 2017 :

- 13 janvier 2018 – AG du CGDP à Montélimar.
- 18 janvier 2018 – AG de CGENE83 à Saint Raphaël.
- 27 janvier 2018 – AG de l'AGHA à Gap.
- 03 février 2018 – AG du CEGAMA à Roquefort-les-Pins.
- 10 février 2018 – AG du CGV-84 à Mallemort du Comtat accompagnée d'une exposition et d'une conférence de Nicole Ughetto, sur le félibre Félix Gras, ami de Mistral.
- 04 mars 2018 – AG du CGAHP à Manosque suivie d'une causerie sur « la construction du pont de Manosque présentée par Maurice Blanchard, président de l'association Tétéa de Sainte-Tulle.
- 31 mars 2018 – AG de l'AG13 à Porc de Bouc, suivi d'une conférence sur Léon Vidal érudit et inventeur marseillais donnée par J.C. Bonnin.
- 14 avril 2018 – AG du CGMP à Brignoles.

AUTRES RENCONTRES ET EXPOSITIONS :

- 2 décembre 2017 Participation à Saint-Quentin-en-Yvelines, à GENE@2017, par l'intermédiaire de notre représentant auprès de la FFG (devenu son Vice-président) Jean-Paul Cornu qui nous en a fait un bref compte rendu paru dans PG 187 page 2.
- 6 janvier 2018 : journée de formation de webmaster proposée par Sandy-Pascal Andriant à Montélimar et suivi par de nombreux administrateurs du CGMP et quelques adhérents.
- 13 janvier 2018 : journée de Généalogie à Sérignan-du-Comtat organisée par le CGV.
- 16 février 2018 : le CGAHP aménage dans ses nouveaux locaux 16 boulevard Casimir Pelloutier
- Du 15 au 17 mars 2018 : participation au Grand Salon de la Généalogie organisée à la mairie du XV^e arrondissement de Paris par Archives et Culture, où nous comptons quatre adhérents des associations du CGMP.
- 3 mars : Suzanne Pawlas prend la présidence du CGV-84, Claude Noailles devient membre d'honneur.
- 31 mars 2018 : Prise de fonction de la nouvelle présidente de l'AG13 Agnès Airaud-Chiara et remerciements à Eliane Béguoin qui en avait assuré la fonction par intérim après le décès de Christian Jannet.
- 8 avril 2018 : Journées des adhérents du CGDP à Saint-Pantaléon-les-Vignes.
- 07 & 08 avril 2018 : participation aux XVII^e Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio, organisées par le Cercle Généalogique de Languedoc.
- 07 & 8 avril : à Montfaucon (Gard) Mireille Laforest anime un atelier « Retrouver ses ancêtres grâce à la Généalogie » et participe à une exposition qui s'étale du 9 au 22 avril.
- 14 avril 2018 : Tenue du Conseil de Coordination Régional à La Brillanne en préparation des Journées Généalogiques de Gap et de la numérisation des anciens numéros de notre revue régionale Provence Généalogie.
- 22 avril 2018 : Journée de Printemps du CGAHP à Cruis à l'occasion d'une remise de relevés à la Mairie accompagnée d'une conférence donnée par Pierre Bianco sur l'histoire de l'Abbaye de Notre Dame de Lure.
- 26 mai 2018 : l'antenne de l'AG13 des Pennes-Mirabeau organise à la Ferme pédagogique du lieu une exposition généalogique réalisée par les 50 élèves de CE1 et CE2 qu'elle encadre.
- 26 mai 2018 : participation de l'AGHA à la parade « la culture est dans la rue » organisée par la ville de Gap pour mettre en lumière les associations Gapençaises.
- 3 juin 2018 : participation au Festival « Plateau Longchamp » de Marseille organisé depuis 21 ans par la Mairie du V^e.
- Du 7 au 9 juin : participation du CGENE83 à la Journée des Archives du Var.
- En Juin 2018 : l'AGHA consacre deux journées à la remise des relevés aux communes de Laragne avec la rencontre traditionnelle des amis bas-alpins et de cel-

- le des Orres avec la mise en place d'un atelier généalogique et un projet du même type avec l'école des Orrians.
- 19 juin 2018 : l'AG13 est officiellement reconnue d'intérêt général.
- 22 et 23 juin 2018 : rencontres à Agnielles-en-Dévoluy organisées par Jean-Paul Métailler de l'AGHA.
- 7 juillet 2018 : à Serres, participation à la Journée Lesdiguières et à la conférence donnée par Andrée Baras-Tixier, sur Claudine de Bérenger du Gua, à l'invitation des Amis du Village Touristique de Serres.
- 16 et 17 juillet 2018 : présence du CGDP aux Rencontres Généalogiques du Cantal, à Laroquebrou.
- 28 juillet 2018 : l'AGHA est présente sur un stand du Salon du club cartophile gapençais.
- Août 2018 : le CGDP représente le CGMP en participant au III^e Salon de Généalogie de la Lozère, à Mende.
- Août 2018 : participation du CGDP au Congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (SAGA)
- 5 septembre 2018 : le CGAHP organise une visite des Archives des Alpes-de-Haute-Provence et profite d'être à Digne pour visiter la maison d'Alexandra David Neel.
- 6 au 9 septembre : à La Barthelasse, commémoration pour 14/18 sous l'égide de l'association « Canton d'Apt » avec l'aide de l'antenne du CGV de Bonnieux.
- 8 septembre 2018 : le CGV-84 s'est dédoublé pour être présent à L'Isle-sur-la-Sorgue et à Pernes-les-Fontaines pour présenter l'association et ses activités.
- 9 septembre : participation de l'AG13 à la journée des associations de la commune de Marseille proposée par « Vivacité » dans le Parc Borély.
- 15 et 16 septembre : participation de l'AGHA, aux Journées Européennes du Patrimoine, placées sous le signe du « partage » avec le 15, tenue d'un stand dans les locaux des AD05 et le 16, invitation par l'association des commerçants « Gap-Sud » dont le thème était « les métiers d'hier et d'aujourd'hui » pour stands et expos.
- 22 septembre 2018 : à Jonquerettes, le CGV-84 remet les relevés de la commune au maire du lieu dans le cadre d'une exposition intitulée « La généalogie : une aventure au fil des siècles » suivie d'une conférence de Claude Ayme.
- 26 septembre 2018 : pour les Journées d'Automne du CGAHP, réception et exposition proposées par l'archiviste J.C. Labadie dans les locaux des AD à Digne-les-Bains suivies d'une visite à la maison d'Alexandra David-Neel et une causerie de Jean-Paul Berbey.
- 29 et 30 septembre 2018 : nous participons aux Journées Généalogiques de Brive-la-Gaillarde à l'invitation du Centre Généalogique de Corrèze (GENCO).
- 13 octobre 2018 : réunion du Conseil de Coordination Régional dans des locaux mis à notre disposition par l'Evêché de Gap pour finaliser la mise en ligne de la numérisation des anciens numéros de « Provence Généalogie » avec une franchise de deux ans, présentation des nouvelles normes RGD et proposition de la création d'un prix littéraire du CGMP.
- 13 & 14 octobre : l'AGHA organise les XXIV^e Journées Généalogiques du CGMP à Gap où nous avons eu le plaisir de rencontrer Mme Emile Augier veuve du Président fondateur de l'AGHA qui avait tenu à venir nous saluer.
- 13 & 14 octobre 2018 : simultanément aux Journées régionales du CGMP se déroulait aux Archives Municipales de Marseille, une exposition consacrée aux Italiens, avec la participation d'Anne Marie Rubino et de Bruno Maurel, membres de l'AG13.
- Octobre 2018 : le CGDP nous représente sur le Forum annuel d'Etudes Généalogiques Drôme Association (EGDA).
- 20 & 21 octobre 2018 : au Stade des Costières de Nîmes, le CGV-84 représente le CGMP au XXI^e Rencontres Généalogiques organisées par l'Union des Généalogistes du Gard.
- 27 & 28 octobre 2018 : le CEGAMA participe au IV^e Salon du livre d'Histoire de Villeneuve-Loubet.
- 31 octobre au 8 novembre : le CGV-84 et son antenne de Bonnieux, présentent sous la verrière de la mairie de Cavaillon, une exposition réalisée en partenariat avec le « Souvenir Français » mettant à l'honneur les Poilus de 14/18.



Cousins – Cousines

N'hésitez pas à faire paraître l'histoire de votre famille dans notre revue, illustrée, si vous le désirez, par des portraits de vos ancêtres.

N'hésitez pas à compléter les généalogies parues dans nos précédents numéros.

N'hésitez pas à établir des tableaux de cousinage(s) qui seront publiés dans une prochaine édition de « Provence Généalogie ».

- 5 au 11 novembre 2018 : à Venelles, grande manifestation sous le nom « d'Armistice, Venelles se souvient » avec exposition de photos et de documents fournis par notre antenne locale.
- 5 au 17 novembre 2018 : à Roquefort-les-Pins, siège du CEGAMA, l'association participe à l'exposition locale « Les Poilus dans les tranchées » en présentant leurs travaux sur les « Morts pour la France » inscrits sur le monument aux morts de la ville.
- 6 au 11 novembre 2018 : à la Maison du Livre et de la Culture de Bonnieux, présentation des panneaux des expositions précédentes de l'ancien canton d'Apt réalisés par l'antenne de Bonnieux du CGV-84, pour mettre à l'honneur les soldats de la Grande Guerre de tout le canton.
- 10 & 11 novembre 2018 : à Port de Bouc, Centre Elsa Triolet, exposition sous le thème de : « Et la vie continue » par notre antenne locale.
- 10 novembre 2018 : à Châteauneuf-les-Martigues, exposition « 100 ans déjà » avec des panneaux des soldats morts pour la France préparés par l'antenne de l'AG13.
- 17 novembre 2018 : à Cannes, participation du CEGAMA au Forum d'Histoire et de Généalogie du Pays Cannois, organisé par le Cercle Généalogique du Pays Cannois.
- 18 novembre 2018 : journée d'hiver des adhérents du CGDP à Montélimar.
- 23 au 30 novembre 2018 : le CGDP présente à l'Hôtel de Ville de Montélimar, l'exposition « Les arts en Drôme Provençale » accompagnée d'un fascicule souvenir.
- 31 décembre 2018 : le CGMP annonce aux médias la mise en ligne sur son site de la numérisation de la Revue faisant office de bulletin trimestriel : « Provence Généalogie » mettant ainsi à la disposition du public une quarantaine d'années d'éditions.

AUTRES OCCASIONS DE RENCONTRE :

Il faut aussi noter les nombreuses participations aux Journées dédiées aux associations partout en Provence auxquelles participent nos diverses associations et souvent aussi leurs antennes. Outre les **multiples réunions et conférences** données dans les locaux de nos huit associations et de leurs antennes, il faut mentionner

les **cours d'initiation aux recherches** généalogiques, parfois donnés aux UTL (*Université du Temps Libre*), à **l'informatique et à l'utilisation de ses principaux logiciels, ainsi qu'au cours de paléographie** qui sont généreusement proposés par plusieurs d'entre elles tels les cours mensuels pour débutants ou confirmés diffusés dans la plupart de nos associations ou de leurs antennes.

CHANGEMENTS IMPACTANT LA CONSTITUTION DES BUREAUX ASSOCIATIFS, LORS DES A.G. :

Au **CGV-84**, nous notons l'élection de nouveaux administrateurs : Mesdames Odile Hermant, Mireille Laforest, Line Wisser et M. Pierre Féraud ; Claude Noailles est nommé membre d'Honneur du CGV-84. Au **CA du CGAHP**, Patricia Giraud est remplacée par Anny Silve. A l'**AG13**, Agnès Airaud-Chiara nommée Présidente est remplacée au poste de Secrétaire par Jean-Claude Barbier et par Daniel Ranchin au poste de Secrétaire adjoint. Georges Grandou remplace Hélène Amanatian au poste de Trésorier de l'association, Françoise Julien étant reconduite dans sa fonction de Trésorière adjointe.

CHANGEMENT DES REPRÉSENTANTS AU CCR :

Le CGDP confirme la participation de Guillaume Marcel, aux fonctions de Conseiller Régional. A l'**AG13**, Sébastien Avy et Jacques Blanc sont remplacés par Josie Bolander et Jean-Claude Barbier, Eliane Béguoin étant nommée suppléante, elle est remplacée par Daniel Gronlier.

AUTRES ACTIONS REMARQUABLES :

Celles que poursuivent inlassablement nos associations en continuant la numérisation et l'informatisation des actes de catholicité, de l'état-civil et des actes notariés de leur département. Il s'agit là d'une action d'intérêt général puisque certains documents que nous avons sauvegardés ne sont parfois plus lisibles aujourd'hui. Bien qu'encore trop peu nombreux à ce jour, nos webmasters sont précieux aussi bien dans la gestion des sites expo-actes que dans l'animation de nos espaces internet qui demeurent la plus attractive vitrine de chacune de nos associations.

Idée cadeau !

Vous cherchez une idée de cadeau pour vos fêtes de famille, pour le départ en retraite de votre collègue de travail ... Ne cherchez plus, pensez à offrir un abonnement à notre revue « Provence Généalogie ».

Ainsi vous ferez deux heureux : le récipiendaire et votre association qui gagnera un adhérent supplémentaire.



Leur participation au service Généabank correspond à une œuvre collective de grande ampleur pilotée par notre Fédération.

Il serait souhaitable que les adhésions secondaires de nos adhérents à d'autres associations du CGMP ne correspondent qu'au désir d'apporter une aide financière à un département de cœur. Pour cela, il faut poursuivre nos réflexions pour inventer un accès transversal inter ExpoActes.

C'est aussi dans le courant de cette année 2018 que les membres du CCR ont pris la décision de mettre en ligne les 40 années d'éditions de « Provence Généalogie ». Le travail inlassable de quelques-uns d'entre eux a permis d'aboutir en fin d'année et d'inaugurer ce service le 1^{er} janvier 2019. L'établissement des sommaires est en cours.

Il nous reste à faire quelques efforts pour en promouvoir les abonnements. Elle compte parmi les plus importantes revues régionales de France et son bilan financier est toujours en léger déséquilibre malgré les gros efforts entrepris par les dirigeants et l'arrivée de nouvelles publicités.

EDITION D'OUVRAGES :

Nos adhérents ne se contentent pas seulement de présenter le résultat de leurs études dans « Provence Généalogie », ils ont parfois l'opportunité d'en faire bénéficier un environnement plus large en ayant recours à l'édition.

C'est le cas cette année pour cette liste non exhaustive d'ouvrages que nous avons détectés :

- ◊ Jean-Michel Turc (AG13) dirige la publication de « l'Armana marsihès 2018 » (*almanach marseillais*), celui de 2017 étant toujours disponible.
- ◊ « Le Mas de la ville » est une saga familiale gardoise offerte par son auteur Christian Peyron à notre bibliothèque Yvan Malarte.
- ◊ Georges Reynaud (AG13) présente et annote une réédition de « La Révolution à Marseille » écrite par Paul Gaffarel il y a une centaine d'années et enrichie par une mise à jour de 650 notes et l'ajout de 300 notes supplémentaires (PG 189 p 40 à 42 et PG 190 p 56).
- ◊ Jacques Reynaud (AGHA) poursuit ses monographies des villages de la Vallée du Buech avec « Laragne-Montéglin d'hier et d'aujourd'hui ».
- ◊ Huguette Frémond-Delpech (CGV-84) a écrit une chronique historique sur Lamotte-du-Rhône « Lamotte au fil du temps ».
- ◊ Marylène Marcel-Ponthier (CGDP) propose « Montélimar et la Grande Guerre 1914-1924 ».

CONCLUSION :

Il est toujours très compliqué d'établir un compte rendu exact des activités qui font le quotidien de nos sept associations. Nous pensons en avoir relaté les principales et les plus marquantes qui témoignent de notre philosophie collective. Cette même philosophie qui a

permis à la plupart d'entre elles d'être reconnues d'intérêt général. Si cette reconnaissance est très satisfaisante et répond à notre souci d'éthique, elle l'est aussi pour notre environnement financier, justifiant nos demandes de subventions et encourageant les éventuels parrainages à nous aider dans nos actions.

L'indépendance financière recherchée par nos associations, nous rapprocherait de nos profondes aspirations associatives. Elle nous permettrait de faire tomber les dernières barrières qui empêchent tout un chacun, d'avoir connaissance de nos dépouillements systématiques, mettant en exergue nos magnifiques travaux de sauvegarde des archives de l'état-civil.

Toujours dans cette optique, nous invitons nos associations à une plus grande communication auprès du public, pour les informer des séances d'initiation à la généalogie, à la paléographie ou à l'histoire locale qui animent leurs réunions. « Provence Généalogie », le Forum du CGMP, notre site internet ou notre espace Facebook, sont là pour vous y aider, abusez de ces caisses de résonance.

L'accueil convivial de nos prospects dans les lieux de permanences et notre façon d'aider et de partager nos connaissances, font toute la différence avec l'ordinateur et les services commerciaux en ligne.

Nous avons les moyens de partir en reconquête, reste à y mettre toute notre volonté !

Merci à chacun d'entre vous pour la contribution forte et pérenne que vous apportez à l'ensemble de vos actions au sein du CGMP et merci aussi d'en porter si haut les couleurs.

Merci de votre attention.

La Secrétaire, Véronique Gennet
Le Président, Jean-Marie delli Paoli

EXCEPTIONNEL :



Remise du brevet du 3^e degré à Jean-Pierre Baux par Eliane Béguoin.

Rappel : le 3^e degré correspond à 256 ancêtres sans aucune lacune

Vos associations



19, rue de France
05000 Gap

Association de Généalogie des Hautes-Alpes

Tél : 04 92 51 99 63
Courriel : correspondance@agha.fr
Internet : <http://www.agha.fr/>

■ Permanences : vendredi de 14h à 18h

Bases de données sur le site de l'association
Et Généabank

Association reconnue d'intérêt général

Le mot de la présidente AGHA (05)

Nous avons le regret de vous annoncer la perte de l'un de nos adhérents très dynamique et serviable, Jean-Michel Rat, toujours prêt à donner un coup de main lorsqu'on l'appelait malgré son emploi du temps extrêmement chargé du fait de ses engagements dans diverses autres associations gapençaises. Il était des nôtres encore pour partager la galette des rois en janvier dernier. Son décès si brutal nous touche énormément. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.



Des nouvelles plus réjouissantes :

Depuis le 15 mars, nous avons versé plus de 195 000 actes nouveaux à Généabank. Nos adhérents bénéficient ainsi de points supplémentaires pour cher-

cher « ailleurs ». Quant aux autres, c'est une manière de trouver leurs ancêtres haut-alpins, même s'ils peuvent le faire en consultant directement notre site gratuit, ouvert à tous.

L'AGHA était présente les 14 et 15 mars sur le stand du CGMP au salon de « Paris XV » organisé par Archives et Culture. Véritable succès et grande mobilisation du CGMP.



Le 23 mars, nous nous sommes déplacés à Val des Prés, invités, par l'association « autour du livre », à donner une conférence sur la généalogie, tout en présentant l'AGHA. Soirée conviviale : nous en avons profité pour remettre les relevés de cette commune au 1^{er} adjoint, en présence de la secrétaire de mairie ; relevés portant sur la période de 1670 à 1904.

A noter qu'ils ont été réalisés par un « enfant du coin » notre fidèle administrateur Gilbert Prat qui en a profité pour égrener diverses anecdotes relatives aux habitants au XVIII^e siècle et expliquer leurs nombreux déplacements l'hiver allant de l'Espagne à l'Italie du Sud, passant par les Baléares ou la Sicile et remontant parfois jusqu'à Rennes. Nous pouvons compter environ 3 décès par an sur les routes parmi ces marchands. Cette soirée a eu beaucoup de succès malgré le peu de monde qui avait fait le déplacement, certainement en raison d'une « trop belle » météo.

VAL-DES-PRÉS

Questions de familles et de généalogie à la bibliothèque



Remise des documents relatifs à l'histoire des habitants de Val-des-Prés.
Photo Le DL/Jean-Yves Gandon

Ce samedi 25 mars, l'association Autour du livre recevait à la bibliothèque de Val-des-Prés l'Association de généalogie des Hautes-Alpes, dans le cadre du projet 2019 sur le thème « Familles ».

Pour la période de janvier, février, mars et avril, le sous-thème « Nos aïeules, nos aïeux » est présenté sous forme d'exposition avec photos de famille, arbre généalogique, prêts de livres, documents, etc... et c'était donc l'opportunité avec cette rencontre dans les locaux de la bibliothèque de présenter l'Association de généalogie des Hautes-Alpes.

Régine Bond, présidente, a expliqué le fonctionnement et la méthodologie à adopter pour construire un arbre généalogi-

que. Toute personne qui désire faire des recherches sur son passé familial peut le faire en se connectant sur le site internet « www.agha.fr » et peut aussi se rapprocher de l'association par l'intermédiaire de leur mail (voir en note), pour y trouver toutes les démarches à effectuer et obtenir les réponses aux questions.

C'est aussi à cette occasion que Gilbert Prat, bénévole de l'association, a remis en main propre à Thierry Bouchier (premier adjoint) les trois documents relatifs à l'histoire des habitants de Val-des-Prés (années 1670 à 1736 et 1737 à 1904), qui pourront être consultés. Comme l'a expliqué Gilbert, « c'est un travail fastidieux, de longue haleine et il faut savoir

être patient, méthodique pour aboutir à un résultat qui peut être quelquefois plein de surprises en découvrant le passé de la famille ».

Pour compléter le projet 2019, il est aussi prévu pour les mois de mai, juin, juillet et août le sous-thème « La famille dans tous ses états » et, pour terminer, de septembre à décembre, un volet sur « la famille aujourd'hui entre tradition et modernité ».

Après explications et détails à l'aide d'un vidéoprojecteur et des petites anecdotes racontées par Gilbert, la séance s'est terminée autour du verre de l'amitié.

J.-Y.G.

Contact :
correspondance@agha.fr

Notre partenariat avec les AD 05 s'enrichit chaque jour. Une convention, concernant des ateliers de paléographie pour les débutants et de lecture de textes anciens pour les plus confirmés, devrait se concrétiser prochainement. Nous vous informerons de cette avancée.

Nous serons aussi dans les locaux des AD le 7 juin pour participer à la journée internationale des Archives. A noter que ce jour-là, notre local sera exceptionnellement fermé. Et, bien sûr, nous participerons toujours en partenariat, aux journées du patrimoine en septembre.

Rendez-vous également cet été sur de nombreux stands :

- Gap, fin juillet : invités entre autres par le club cartophile 04/05
- Ristolles, les 7 et 8 août : invités par nos amis Queyrassins
- Gap, le 31 août : invités par l'OMC

Vous trouverez les détails en temps voulu sur notre site <https://www.agha.fr>

Régine BON

Dernière minute :



Lorsque vous lirez cette revue, notre trésorière, Suzy Alibert, aura déménagé à notre grand regret. Elle part s'installer dans la région d'Alès pour raisons familiales.

Nous lui souhaitons une bonne installation, espérant la revoir de temps en temps et la remercions infiniment pour tout le travail fourni jusque-là.

Notre trésorier adjoint, Laurent Albrand, la remplacera jusqu'à la prochaine AG : merci à lui de prendre au pied levé ce lourd travail.



Cercle Généalogique de Vaucluse

École Sixte-Isnard
31ter, avenue de la Trillade
84000 Avignon

Courriel :
courriel.cgvauchuse@gmail.com
<http://www.cgvauchuse.org/>

■ Permanences

Avignon - École Sixte-Isnard, 31ter, avenue de la Trillade

- mercredi de 13h30 à 17h00
- dernier samedi du mois de 14h00 à 18h00

Pernes-les-Fontaines - Centre Culturel des Augustins, place Louis Giraud

- lundi de 14h00 à 16h00

Bases de données sur le site de l'association,
Et Généabank

Le mot de la présidente CGV (84)

Le salon de Paris XV^e auquel a participé le CGMP, qui a eu lieu du 14 au 16 mars 2019, s'est bien déroulé malgré le manque de place.



Le CGV-84 était représenté par Sandy Andriant et Suzanne Pawlas, qui ont pu informer, renseigner le public et échanger avec les collègues des autres associations de l'Union.

Le salon de Mauguio a eu lieu les 23 et 24 mars 2019, Claude Barozzi et Suzanne Pawlas ont tenu le stand et répondu aux demandes.

Paule Philip représentait le CGMP le samedi et Jean-Marie delli Paoli nous a rejoint le dimanche.

Comme toujours, des moments très conviviaux dans ce salon qui nous permettent des échanges avec les autres associations de généalogie (GAMT, Lorrains de PACA, les Jeunes et la Généalogie, etc), même si nous pouvons regretter le peu de public le dimanche.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-DE- HAUTE-PROVENCE

16 boulevard Casimir Pelloutier
04100 Manosque

Courriel :
genealogie04@orange.fr
Internet : <http://www.genea04.fr/>

■ Permanences
Samedi de 14h à 17h

■ Paléographie
1er Vendredi du mois

Base de données sur Généabank

Les formations sur Avignon se sont poursuivies : le 6 mars le cours sur les logiciels de généalogie a été animé en duo par Claude Noailles et Suzanne Pawlas, les participants ont pu se familiariser avec Hérédis et Généatique.

Le 4 avril des novices en saisie sur Nimègue ont pu essayer le logiciel pour réaliser des travaux de relevés sur Mornas et Gordes. Ces formations seront reconduites.

Une formation a été donnée par Roland Odore à Carpentras, pour l'Association des Villages de France le 8 mars, elle a touché 14 personnes dont certains sont maintenant adhérents du CGV-84.

Les formations seront reconduites.

Le 2 avril, Claude Noailles et Suzanne Pawlas ont remis les relevés de la commune de Villedieu au maire et à sa 1ère adjointe, en présence de la presse. Les explications données, les échanges ont permis d'envisager pour 2020 peut être, une exposition en partenariat avec des membres d'une association locale.

VILLEDIEU • Les registres paroissiaux de 1618 remis à la municipalité. La présidente du Cercle généalogique de Vaucluse, Suzanne Pawlas, accompagnée de Claude Noaille, membre du conseil d'administration, bénévole depuis 32 ans, ont rencontré mardi Pierre Arnaud, le maire et la première adjointe, Mireille Dieu, pour leur remettre les registres paroissiaux (depuis 1618 pour les baptêmes, 1684 pour les sépultures-décès et 1687 pour celui des mariages).



Les registres paroissiaux ne faisaient pas de distinction entre les différents événements et inscrivait à la suite, baptêmes, mariages et sépultures. Des informations avec parfois des lieux, qui donnent de riches informations aux municipalités ainsi qu'aux passionnés de généalogie. Avec ce premier traitement, les données ont été classées par ordre alphabétique pour une meilleure lecture. Il est, par ailleurs, amusant de découvrir les prénoms des enfants baptisés : Esprit, Just, Marie, Madeleine, très souvent des prénoms chrétiens. On peut sentir encore l'influence de l'église sur les citoyens. La révolution n'était pas encore d'actualité et encore moins la séparation de l'Église et de l'État qui date de 1905. Certains noms apparaissent avec beaucoup de régularité dans ces registres et témoignent de la présence de familles très anciennement implantées sur la commune de Villedieu. Ces registres, de 150 villages, offerts par l'association, sont conservés en mairie et sont consultables dans les locaux de la mairie. Outre ce travail qui semble colossal l'association propose de "débuter en généalogie". Elle met au service des intéressés de nombreux registres et services d'entraide et conseils. /PHOTO B.B.

Les prochains rendez-vous pour le CGV-84 sont :

- o le 11 mai, à Flassan où seront remis les relevés de la commune, en présence du Conseil municipal et des membres du CA qui le souhaitent.
- o le 7 juin, à 18h, aura lieu la remise des relevés de la commune de La Tour d'Aigues, au Château.

La semaine de généalogie à Caderousse est reportée du 20 au 27 septembre ; nous avons dû revoir les dates qui coïncident avec les JEP (21 et 22/09) et décaler la semaine. Pour les conférences nous avons Claude Ayme (débuter en généalogie) et Mme Martella (le duché de Caderousse). Pour l'exposition, nous attendons les généalogies des adhérents.

Bonnes vacances.
Suzanne Pawlas



Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs

357, route de Valbonne
06330 Roquefort-les-Pins

Internet :
<http://www.cegama.org>

Courriel : contact@cegama.org

■ Permanences

Maison des Associations de Roquefort-les-Pins
2^e jeudi à partir de 18h

Bases de données sur le site
et Généabank



Cercle Généalogique de la Drôme provençale

Maison des Services Publics,
3^e étage Nord,
1, avenue Saint-Martin,
26200 Montélimar

Tél : 04.75.51.22.03
Courriel : cgdp@wanadoo.fr
Internet : <http://www.genea26provence.com>

Bases de données sur le site de l'association,
Et Généabank
Association reconnue d'intérêt général



Association Génomique des Bouches-du-Rhône

194, rue Abbé de l'Épée
13005 Marseille Tél : 04.96.12.49.93

Courriel : agbdr@wanadoo.fr
Internet : <http://www.ag13.org>

Association reconnue d'intérêt général
Bases de données sur le site de
l'association et Généabank

■ Permanences

Aix-en-Provence

Le Ligourès, 16 pl. Romée de Villeneuve
Jean-Luc Philip - jean.luc.philip.aix@free.fr
Tél. 06 37 06 70 01

Aubagne

24, rue du Jeu de ballon
Bernard Guis-04.42.03.83.26-bernard.guis@wanadoo.fr

Allauch-Château-Gombert

Foyer des Anciens, le Logis Neuf
Jacqueline Astier - 04.91.68.43.98 -
jacastier@wanadoo.fr

Châteauneuf-lès-Martigues

Maison des Associations, place Bellot
Andrée Gombert - Michel Roux
micgusalbert@orange.fr

La Ciotat - Archives, rond-point des messageries maritimes - Daniel Gronlier 06.81.10.55.85
daniel.gronlier@orange.fr

Les Pennes-Mirabeau

Le CALM, centre Jean Giono, chemin de Val Sec,
La Gavotte

Jean-Claude Barbier - 06.35.44.07.06
ag13.lespennesmirabeau@gmail.com

Marseille - siège administratif

194, rue Abbé de l'Épée, 13005 Marseille
Tél. 04.96.12.49.93

Port-de-Bouc - Centre Elsa Triolet

Bd Charles Nédélec
Henri Girard - 04.42.86.02.97
girard.henri@wanadoo.fr

Salon-de-Provence

Maison de la vie associative, rue André-Marie Ampère
Albert Galmard - 04.42.74.08.82
albert.galmard@orange.fr

Venelles - Le Triboulet, 9 impasse de La Roberte

Michèle Laurin - 04.42.54.02.07
geneavenelles@gmail.com

L'Assemblée Générale de notre association s'est tenue le 23 mars 2019 au Centre Municipal Hopkinson à Marseille (4ème).

Avant de débiter l'assemblée, Agnès Airaud-Chiara rappelle qu'une année déjà s'est écoulée depuis qu'elle a succédé à Eliane Béguoin en tant que présidente. Elle tient à remercier le Président du CGMP, Jean-Marie delli Paoli de sa présence ainsi que tous les adhérents qui ont fait le déplacement et souhaite que l'assemblée ait une pensée pour les adhérents et proches disparus.

LE RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

La baisse du nombre d'adhérents avait été annoncée par Eliane Béguoin lors de l'assemblée de l'année dernière ; elle s'est confirmée en 2018.

Pour mémoire 502 adhérents fin 2015, 485 fin 2016, 493 fin 2017 et seulement 442 au 31 décembre 2018.

Mais l'optimisme doit rester de mise car aujourd'hui le chiffre symbolique de 400 adhérents (417 exactement, dont 52 nouveaux adhérents ou anciens qui reviennent) est dépassé ; et il reste encore neuf mois pour enregistrer de nouvelles adhésions de passionnés ou curieux de généalogie et arriver au même niveau

(voire plus) que 2018. Par contre, seulement 224 abonnés à Provence Généalogie ce qui représente seulement 53% des adhésions : peut mieux faire !

Beaucoup d'efforts ont été engagés pour faire en sorte que l'AG13 ait un bel avenir :

- par la présence lors de manifestations et autres salons,
- par la reconnaissance d'intérêt général qui a été accordée en fin d'année 2018 à l'association et qui va permettre aux adhérents d'avoir un abattement d'impôt sur la cotisation 2019,
- par les demandes de subvention qui ont été déposées (une ayant été reçue pour 2018 du FDVA), deux autres dossiers en cours pour 2019
- par les rencontres avec les élus pour obtenir des conditions d'accueil plus favorables pour certaines antennes (la présidente tient à remercier à cette occasion les municipalités qui sont extrêmement bienveillantes envers notre association, et les antennes qu'elles accueillent dans leurs communes),
- par les améliorations intervenues sur les bases de relevés
- par la proposition de paiement de la cotisation par carte bancaire,
- par le partenariat avec Geneanet qui permettra de percevoir une somme non négligeable sur l'année 2019 en échange de la publication des relevés sur leur site Premium.

Mais l'association a besoin de «jouer collectif », le manque de bénévoles est encore et toujours un problème.

A cette occasion, la présidente tient à saluer toutes les personnes qui actuellement effectuent des relevés, des recherches, les responsables des antennes qui sont toujours fidèles au poste les jours de permanence quelle que soit l'affluence et les volontaires qui se mobilisent pour tenir les stands lors des manifestations.

En 2018, l'AG13 a été présente :

- ◊ Les 14 et 15 mars 2018 au Salon de Généalogie de Paris à la Mairie du XVe.
- ◊ Le 26 mai 2018 aux Pennes Mirabeau : une exposition d'arbres généalogiques réalisés par des élèves de l'école primaire de la Renardière (travail organisé par les enseignantes et le responsable de l'antenne).
- ◊ Le 3 juin 2018 au Festival du Palais Longchamp organisé par la Mairie du 5ème arrondissement de Marseille avec le Comité du Vieux Marseille.
- ◊ Échelonnées sur les 10 premiers jours de septembre 2018, les Journées des Associations ; toutes les antennes qui en avaient la possibilité ont participé.
- ◊ Les 29 et 30 septembre 2018 à Brive la Gaillarde pour le Forum de Généalogie GENCO 2018.
- ◊ Les 13 et 14 octobre 2018 aux 24èmes Journées Régionales du CGMP organisées à Gap par l'AGHA. Les adhérents de l'AG13 ont été récompensés par plusieurs diplômes et brevets du 1er degré.
- ◊ Et surtout par la remise de la Médaille de la Fédération Française de Généalogie à Georges Reynaud.
- ◊ Les 13 et 14 octobre 2018 l'exposition « Mémoires de la Belle » en coopération avec les Archives Municipales et le MUCEM sur l'immigration italienne.
- ◊ En novembre 2018 pour les commémorations de l'Armistice, plusieurs participations des antennes:
- ◊ A Venelles du 5 au 11 novembre « Venelles se souvient » : l'antenne a participé à l'exposition-photos de rue sur les soldats venellois
- ◊ A Châteauneuf-les-Martigues le 10 novembre dans le cadre de l'exposition réalisée par les Archives Municipales « 100 ans déjà ! », figuraient des tableaux de soldats de la ville morts pour la France réalisés par l'antenne
- ◊ A Port de Bouc les 10 et 11 novembre « Et la vie continue. ! », une très belle exposition rassemblant des généalogies, des journaux, des informations sur la vie des poilus et de leurs familles pendant et après la guerre, des objets... agrémentée d'une chorale de bénévoles qui ont offert un florilège de chansons de 1910 à 1940 fort apprécié de Madame le Maire.

Et aussi :

- ◊ Les délégués auprès du CGMP ont participé à l'assemblée générale et aux conseils de coordination du CGMP (les 14 avril et 13 octobre 2018).
- ◊ L'assemblée générale de l'AG13 s'est tenue à Port-de-Bouc le 31 mars 2018
- ◊ Deux conseils d'administration se sont déroulés les

19 mai et 27 octobre 2018 à Venelles et des réunions du bureau ont eu lieu les 19 avril et 13 septembre 2018 à Marseille.

- ◊ Lors de ces réunions ont été adoptés la nouvelle apparence du dépliant, le rajout des mentions obligatoires conformément au RGPD (règlement général de protection des données) sur le bulletin d'adhésion, la mise en place du paiement par carte bancaire via la plateforme associative HelloAsso, et la mise en service de la Base Unique des relevés.

Les activités et les projets à venir sur 2019 :

- ◊ Dès les premiers jours de janvier 2019, la base unique a été mise à disposition.
- ◊ Des modifications ont été apportées : un seul accès pour tous les types d'actes, une liste indépendante des releveurs par commune. Dans le même temps, des corrections sont effectuées sur les actes déjà présents sur le site (principalement sur les noms absents et dates incomplètes) : une équipe a pris cette tâche en charge.
- ◊ Le 26 janvier 2019, l'assemblée générale de Port-de-Bouc Généalogie suivi du traditionnel gâteau des rois.
- ◊ Le 2 février 2019, un atelier d'initiation à la généalogie a été proposé par l'antenne de Châteauneuf-les-Martigues dans le cadre de l'exposition « Au pied de mon arbre » organisée par les Archives Municipales de Châteauneuf à la Médiathèque Jean-Claude Izzo.
- ◊ Le 9 février 2019 s'est tenu à Marseille un conseil d'administration : c'est à cette occasion qu'a été élaboré le cahier des charges des Journées Régionales 2020 dont l'AG13 assurera l'organisation.
- ◊ Et pris la décision de signer un partenariat avec Geneanet ; prêt pour un an des relevés de l'AG13 à Geneanet pour une publication sur sa partie « Premium », en échange de quoi l'AG13 recevra une « rente » qui permettra de renouveler le matériel informatique et autres fournitures pour l'ensemble des antennes.
- ◊ Les 14 et 15 mars 2019, l'AG13 comme ses collègues du CGMP était présente au Salon de généalogie de la Mairie du XVe à Paris organisé par Archives et Culture.
- ◊ Le 17 mars 2019, plus de 30 000 actes ont été rajoutés sur notre site : enfin !
- ◊ Le 6 avril prochain se déroulera l'assemblée générale et le conseil de coordination régional du CGMP à La Brillane.
- ◊ Le 19 mai 2019, l'AG13 devrait participer au Festival du Plateau Longchamp organisé par la Mairie du 5ème arrondissement de Marseille
- ◊ Les 18 et 19 mai 2019 à Pomerol, l'AG13 participera avec les autres associations du CGMP au 3ème Forum de Généalogie organisé par UTLIB Généalogie en Libournaise
- ◊ Les 20 et 25 juin 2019, une trentaine d'adhérents de l'AG13 pourront visiter les Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence

- ◊ Au mois de septembre 2019, dans toutes les communes qui l'organisent et où une antenne est présente, participation à la Journée des Associations
- ◊ Du 10 au 13 octobre 2019, avec les autres associations du CGMP, l'AG13 participera au Congrès National de Généalogie à Ajaccio (organisé par Corsica Genealogia)
- ◊ Et puis, le projet phare de l'année (et de la prochaine) : l'organisation des XXVe Journées Régionales de Généalogie qui se dérouleront à Port-de-Bouc du 23 au 25 octobre 2020 : expositions, conférences... Pour fêter dignement les 50 ans du CGMP !

Le rapport moral et d'activités pour 2018 est approuvé à l'unanimité.

LE RAPPORT FINANCIER

Il est présenté par le trésorier Georges Grandou.

Les comptes présentent un débit au 31 décembre 2018, malgré le fait que l'AG13 ait obtenu une subvention du Fonds de Développement des Associations, mais les frais restent importants (locaux de Marseille principalement).

Il présente également le budget prévisionnel établi en tenant compte de l'encaissement de subventions et de l'apport financier de Geneanet.

Le rapport financier pour 2018 est approuvé à l'unanimité.

L'INTERVENTION DU PRESIDENT DU CGMP

Jean-Marie delli Paoli prend ensuite la parole pour rappeler l'intérêt qu'ont les associations à faire les démarches pour obtenir la reconnaissance d'intérêt général.

Il informe l'assemblée que sur le site du CGMP, ont été mises à disposition les revues depuis 40 ans. Et insiste également sur l'importance de faire vivre Provence Généalogie, vecteur incomparable de communication entre nos associations, par l'apport d'articles, de généalogies, etc...

Il a ensuite argumenté sur le contrat signé avec Geneanet en précisant qu'il fallait permettre à un plus grand nombre de généalogistes d'avoir accès aux relevés et que nos associations doivent envisager d'ouvrir plus largement leurs bases de données pour rester « dans la compétition ».

REMISE DES BREVETS

Moment exceptionnel ! Eliane Béguoin, Vice-présidente de l'AG13, Présidente Honoraire du CGMP et Commissaire aux Brevets pour le CGMP a eu grand

plaisir à remettre des brevets du 3^e degré (niveau le plus élevé) à :

Robert Chave et Régis Boutière (3^eme degré)
Christian Gramondi et Jean-Pierre Webert
(2^eme et 3^eme degrés)



L'assemblée clôturée, les participants se sont ensuite rendus au Restaurant l'Esquisse à Saint-Barnabé pour un repas fort apprécié dans une ambiance des plus chaleureuses.

Le 4 mars 2019, René Cornet nous a quittés à l'âge de 92 ans. Né dans l'Oise, il était venu s'installer à Martigues dans les années 70. C'est au moment de la retraite qu'il commença à s'intéresser à la généalogie, à l'histoire de la région, aux écritures anciennes.



Homme charmant, aimable et souriant, il répondait toujours présent à toutes les sollicitations de ses collègues généalogistes, qu'il venait régulièrement retrouver dans les locaux de Port-de-Bouc ou aux Archives municipales où il effectuait de nombreuses recherches. Toujours à leurs côtés pour leurs travaux, leurs expositions, leurs conférences, c'est un ami qu'ils ont perdu.

Le 1er avril 2019, nous avons appris la disparition du mari de Claudette Toti, une de nos plus anciennes adhérentes de Port-de-Bouc.

Le 10 avril 2019, Claude Rios est décédé des suites d'une longue maladie.

Il avait effectué de nombreux relevés des communes des environs de Martigues et malgré ses problèmes de santé, il travaillait actuellement sur les archives notariales de cette ville.



Encore présent aux Archives Départementales, toujours serviable, il répondait à tous les généalogistes avec une grande bonté.

De tout cœur avec leurs familles, nous leur adressons nos plus sincères condoléances.



Cercle Généalogique 83

Villa « les Myrtes »
298, avenue du Parc des
Myrtes
83700 Saint-Raphaël

Courriel : cgenea83@free.fr
Internet : [http://
www.cgenea83.free.fr](http://www.cgenea83.free.fr)

- Permanences : Saint-Raphaël
2^e jeudi de 14h30 à 17h
4^e samedi de 14h30 à 17h
- cours de paléographie : Saint-Raphaël
3^e jeudi de 14h30 à 17h00
- Permanences : Draguignan - Salle des Archives
départementales
4^e jeudi de 14h30 à 16h30

Bases de données sur le site de l'association
et Généabank
Association reconnue d'intérêt général

Bonjour chers amis,

Le cgenea83 continue ses activités habituelles : permanences, réunions et ateliers de paléographie tant à Saint Raphaël qu'à Draguignan (cours envoyés aux membres éloignés) et envoi par internet à tous les membres des *news* généalogiques.

La poursuite des relevés dans plusieurs communes du Var tant dans les séries paroissiales (je ne peux les citer tous car ils sont nombreux), les séries notariales en particulier les premiers registres de Draguignan fin XV début XVI, les premiers registres de Callas, Pourrières et d'autres, mais aussi les actes de mariages avec leur filiation pour le XIX^e siècle à partir des registres et non des tables en raison de beaucoup d'erreurs de « recopiants » de nombreuses communes au gré des envies de nos

membres et en particulier des derniers arrivés. Vous pouvez vous joindre à nous ! Vous êtes les bienvenus! Notre Cercle est toujours en mouvement.

Nous avons aussi en projet en accord avec les AD 83, de reprendre l'inventaire des registres dit Mireur pour la Sénéchaussée de Draguignan à la fin de l'été et un relevé des premiers registres de la sénéchaussée de Brignoles.

Enfin, des communes corses ont été rajoutées par le travail d'un de nos membres d'origine corse et certains villages des Alpes-Maritimes ou des Alpes-de-Haute-Provence « frontaliers » du Var du fait des circulations de population et des mariages « chez la fille »...

Pour savoir ce qu'il y a de nouveau sur notre site, il suffit de taper la commune de votre choix dans sa forme actuelle dans la case « commune » en utilisant les astérisques si vous n'êtes pas sûr de sa dénomination Insee.

Nous nous préparons aussi pour notre traditionnel généaioli partageable entre ancêtres et repas en commun, le quatrième samedi de juin soit le samedi 23 juin. Si ça vous tente...cgenea83@free.fr

Nous remercions aussi tous ceux qui nous écrivent pour échanger sur nos généalogies croisées.

Toutes les infos sont chaque mois sur la page d'accueil de notre site : cgenea83.free.fr

Nous vous souhaitons un été sympathique sous le grand ciel bleu de la Provence ou sous des ciels moins ensoleillés et des rencontres généreuses entre cousins plus ou moins éloignés.

A bientôt !

Marie Dominique Germain Ciamin
Présidente du cgenea83

Filigrane registre de notaire,
Draguignan



Questions Réponses

Questions

IMPORTANT

Adressez vos questions et vos réponses à :

Bernard Guis

**Les Boyers, 505, chemin du Garde
13400 Aubagne**

Courriel : bernard.guis@wanadoo.fr

avant le 1^{er} juillet 2019 pour parution dans :

« Provence Généalogie » n° 193 de septembre 2019

- Précisez vos nom, adresse, numéro d'adhérent complet, comportant le numéro de votre association.
- Posez une question par feuille de format A4 (210 x 297 mm).
- Nous vous prions de limiter, si possible, le nombre de vos questions à 5 par bulletin ; merci de votre compréhension.
- Ecrivez les patronymes en caractères majuscules d'imprimerie et précisez le département où se situent les petites communes que vous citez.
- N'attendez pas de recevoir le bulletin pour poser des questions destinées au bulletin suivant. Posez vos questions dès que la nécessité s'en fait sentir.
- Les personnes désirant transmettre un courrier de remerciements ou autre, à des adhérents, peuvent le faire par l'intermédiaire du responsable de « Questions-Réponses ».
- Numérotation des questions : les deux premiers chiffres indiquent l'année de leur publication ; chaque réponse porte le numéro que la question à laquelle elle répond.

Abréviations utilisées :

A.I.C. = Aide Inter Cercle ; aide ponctuelle apportée aux membres d'associations extérieures au CGMP, en espérant la réciprocité.

Naissance	*	Veuf, veuve	Vf, Vve
Baptême	b	Avant 1693	/ 1693
Mariage	x	Après 1693	1693 /
Remariage	x2, x3	Environ	ca
Contrat mariage	cm	Douteux	?
Divorce)(Testament	Test
Descendance	desc.	Sans postérité	sp.
Ascendance	asc.	Sans alliance	sa.
Fils, fille	fs, fa	Union libre	&
Décès	+		

Appel aux bonnes volontés :

N'hésitez pas à nous adresser vos questions, et surtout vos réponses : ne vous dites pas que sans doute quelqu'un se chargera de répondre au demandeur.

Alpes de Haute Provence

19/22 DECORIO-AUBERT (Gisèle Bérard-04)
cm. ca. 1662, chez M^e Devachières de 04 Forcalquier, présent au mariage, de Georges Decorio, fs. de Me Arnoux et Marguerite Rambaud, de 04 Villeneuve, avec Marguerite Aubert, fa. de Jean et Marguerite Estoublon (dite Anne à son + à Villeneuve le 31/03/1679)
Sur les relevés de Villeneuve BMS 1606/1669, page 4: le 09/02/1642 : b. de Marguerite Aubert, fa. de Jehan et Anne Estoublon.
Archives en ligne et relevés de Forcalquier et Villeneuve.

ALPES MARITIMES

19/20 MELAN (Claudie Vincent-13)
° ca.1717, de Jean Mélan, à 06 Villars sur Var, diocèse de Nice.

BOUCHES DU RHÔNE

19/17 MICHEL-BERENGER (Claudie Vincent-13)
x de Claude Michel (+ 1796) et Catherine Bérenger (+1793), d'où une fa. Marie Magdeleine ° le 12/03/1761 à 13 Roquefort la Bédoule.

19/18 FOURNIER-TROTOBAS (C. Vincent)
x de Pierre Fournier (+1787) et Suzanne Trotobas (+ 1798) d'où une fa. Catherine ° 1738 à 13 Roquefort la Bédoule.

VAR

19/19 MELAN-MESSANI (Claudie Vincent-13)
x de Jean Mélan et Marguerite Messani, d'où un fs. Louis x en 1750 à 83 La Garde, avec Catherine Mourchou.

VAUCLUSE

19/21 GAY (Reine Michel-04)
Tous renseignements sur Claire Gay, ° le 05/04/1860 à 84 Montoux, fa. de Jean Joseph Gay et Clère Montgard, x le 20/07/1859 à Montoux, x le 02/12/1880 à 13 Marseille, avec Jean Paulin Poussel (+ le 03/05/1888 à Marseille). Un fs. Jean Marius (1881-1887) mort de la diphtérie. Qu'est-elle devenue après le + de son mari ? x2, + ?

DIVERS

19/23 Registres des Escartons perdus du Dauphiné (Jeannine Dalmas-05)

En 1715, le roi de France Louis XIV par le traité d'Utrecht cède au duc de Savoie trois des cinq escartons du Dauphiné que le royaume de France possédait depuis 1343-1346. Pendant tout ce temps, dans les paroisses et selon la législation en vigueur en France, le clergé catholique a tenu des registres paroissiaux de Baptêmes-Mariages-Sépultures. Que sont-ils devenus et où les trouver en ce qui concerne les territoires perdus?

19/24 Commandants, états-majors... (Jean-Michel Roche)

<http://www.netmarine.net/livres/index.htm>

Marin d'Etat, je suis également auteur de plusieurs ouvrages d'histoire maritime depuis 1998.

Le dernier qui vient de paraître, « Commandants, états-majors et activité des bâtiments de la marine française » est une recension du personnel d'intérêt de la marine entre 1661 et 1689, ainsi que de l'activité des navires sur lesquels ces hommes ont embarqués, permettant ainsi de reconstituer leur carrière maritime.

Les 4 000 patronymes recensés ne s'arrêtent pas aux plus connus. Il y a non seulement des marins, de l'amiral au matelot, mais aussi les chirurgiens, les écrivains, les aumôniers, et également, de manière plus parcelleuse, des corsaires, marchands, armateurs, constructeurs, soldats, ingénieurs, dessinateurs, hydrographes, personnel des compagnies commerciales, capitaines étrangers, passagers remarquables et volontaires venus d'horizons divers. On y découvrira également des infor-

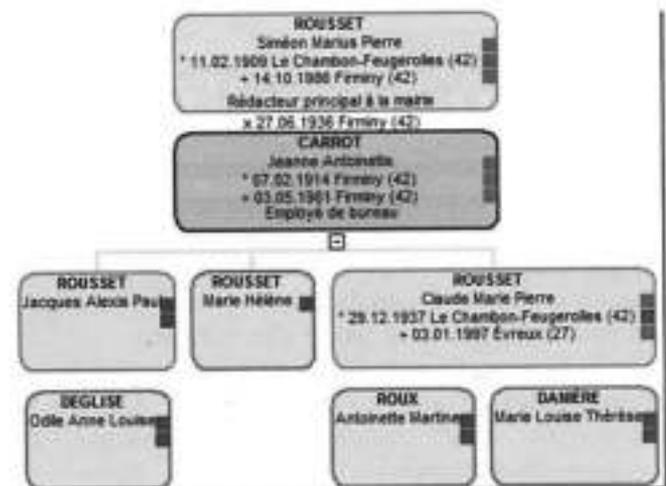
mations inédites sur les combats, avaries, naufrages, disparitions mystérieuses, blessures, décès, actes de bravoures, affaires judiciaires, etc.

L'ouvrage, qui a nécessité 12 années de recherche, est écrit quasi-exclusivement à partir de sources primaires (Archives Nationales, Bibliothèque nationale de France, Service historique de la Marine, Archives nationales d'outre-mer, etc.). Les références précises, qui sont systématiquement fournies, permettront au lecteur de retrouver les documents originaux parmi plus de 550 000 pages d'archives consultées.

A vocation encyclopédique, cet ouvrage pourra servir de support à des recherches généalogiques ou biographiques ou historiques.

19/25 ROUX/DANIERE (Claude -04)

Je cherche les descendants de Roux Antoinette et Daniere Marie Louise Thérèse et tous renseignements si aucune descendance.



Réponses

18/31 LUC-BRUNEL (Simone Chareyron-04/26)

sur 04 Simiane la Rotonde, 84 St Christol.

Luc Ferréol x Brunel Marie Anne x le 31/08/1734 à St Christol,

Luc Ferréol fs. de Pierre et Luc Suzanne de 04 Oppedette.

Brunel Marie Anne, fa. de Jean et Castor Delphine de St Christol, x le 05/05/1718 à St Christol. Delphine + le 17/01/1768 à Simiane à 80a.

Brunel Jean, + le 02/11/1726 à St Christol, fs. de + Gabriel, (+ le 02/01/1691 à St Christol) et de Labourel Jeanne.

Castor Delphine, + le 17/01/1766 à Simiane à 80a. Vve de Brunel Jean, fa. de Pierre et Montjallard Marguerite.

Castor Pierre, + le 04/03/1736 à Simiane à 80a.

Montjallard Marguerite, + le 25/04/1737 à Simiane, à 80a.

Castor Pierre x le 26/01/1688 à St Christol, fs. de

Aymard et Colomb Honorade.

Montjallard Marguerite, de + Martin et Brunel Victoire.

Brunel Pierre, de Jean + Castor Delphine, x à Eyroux Marguerite le 29/05/1743 à Simiane de Antoine x Blanc Marguerite

x2 à Simiane le 07/06/1759, avec Arnaud Victoire (° le 17/05/1746, + le 07/07/1787 à Simiane).

19/8 De FLOTTE (Georges Reynaud-13)

Les nobiliaires ne signalent aucun marquis de Flotte (de 13 Roquevaire) mais un "vicomte de Flotte, chevalier, qui prit part à l'assemblée de la noblesse tenue le 2 avril 1789" et un baron Gaston de Flotte (Etienne-Charles-Gaston, Marseille 1805-1882), poète et historien (cf. Genouillac et Piolenc, Nobiliaire des Bouches-du-Rhône, 1863, p. 87, et Dictionnaire des Marseillais, 2001, p. 145). De son x avec Pauline de Fulconnis, il eut 5 filles dont Marie-Julie-Berthe x Marseille, 23/01/1864, de Tournadre Paul-Amable.

Le portrait pourrait être celui du baron.

C.G.M.P.



Dictionnaire des noms de familles



Le **dictionnaire des noms de familles** n'est pas simplement la compilation de simples listes éclairs sous Word ou Excel. Ce cédérom contient un programme spécialement conçu : VisuFam.

Grâce au logiciel, vous pouvez faire des **recherches multi-critères** dans toutes les listes éclairs incluses. Recherchez un patronyme, un lieu ou toutes autres données en quelques clics.

Retrouvez vos cousins parmi les adhérents des associations membres du CGMP ; dès qu'un ou plusieurs noms de familles ou autres données vous intéressent contacter directement par messagerie électronique l'auteur de la ou des données grâce à un message pré-formulé.

Listes éclairs de 857 adhérents des associations membres du CGMP
201 824 lignes de référence
44 624 patronymes différents
14 136 communes de la France entière ...
... et même du monde (96 pays sur les 5 continents)

Prix de vente pour un cédérom expédié par voie postale sous enveloppe bulle après commande auprès du

**cédérom
version 3
mai 2015**

Centre Généalogique du Midi-Provence
BP 70030
13243 Marseille cedex 01

règlement par chèque :

12 euros
(frais postal compris)

Coupon à retourner accompagné de votre règlement

Dictionnaire des noms de familles

M. Mme Melle Nom Prénom :

(supprimer les mentions inutiles)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

Personnages illustres

SOUVENEZ-VOUS :

L'article suivant est paru dans la revue « Nos Ancêtres » numéro 11 d'octobre 1989 !

LA BASTILLE

1370

1789

CHARLES V

LOUIS XVI

Cercle Généalogique du Personnel de la RATP

A ses origines,

- Château fort destiné à la défense de Paris
- Devient prison d'état sous Richelieu
- Représente au moment de la révolution de 1789 le symbole de l'arbitraire Monarchique

NOM :

Il est dérivé de l'occitan BASTIDE (1100-1300) provenant lui-même du Provençal BASTIDO ; l'ensemble de ces mots vient du verbe BASTIR, qui serait issu d'une altération populaire patoisée d'un ancien mot latin, à caractère militaire, désignant un bâtiment fortifié ayant pour fonction la défense.

CONSTRUCTION :

C'est sous le règne de CHARLES V le Sage, Duc de Normandie (1334-1380) que cette forteresse prit naissance. Etienne MARCEL avait commencé à monter des fortifications le long de la Seine, des fossés avaient été creusés, des murs élevés, mais l'ensemble était sans grande importance.

Hugues AUBRIOT (?-1382), qui en sera le premier prisonnier, alors prévôt de Paris, reçut l'ordre de CHARLES V de reconstruire cette enceinte. Un mur épais relia plusieurs tours, dont deux construites sous Etienne MARCEL, étaient déjà en place. Elles se nommaient : tour de la Chapelle et tour du Trésor. Deux autres viendront les renforcer : la tour de la Bertaudière et la tour de la Liberté.

Les premières pierres furent posées le 22 avril 1370, Paris voyait sa défense renforcée vis-à-vis des Anglais. Par la suite les tours de la Bazinière, du Comte, du Coin et du Puits s'élevèrent une à une.

Cette forteresse était formée d'une enceinte reliant 8 tours, la longueur de cette muraille était de 66 mètres, sa largeur de 30 à 34 mètres suivant les endroits, le tout d'une hauteur de 20 mètres. Les tours d'un diamètre extérieur d'environ 11.3 m avaient une épaisseur de 2 mètres.

L'entrée de la Bastille était défendue par un pont dormant et un pont-levis. Dans la première cour, une horloge soutenue par deux prisonniers de bronze, dont

les chaînes retombent de part et d'autres du cadran, montrait à celui qui y pénétrait, la destination pénitentiaire de la forteresse.

Comme dans toutes les places fortes, s'y trouvaient des cachots : ils étaient creusés au-dessus du niveau des fossés (1.5 m environ) et en-dessous du niveau de la cour inférieure (6 m). Dans les tours, il y avait des pièces où passèrent bien des prisonniers.



Extrait du plan de Turgot

QUELQUES PRISES de la BASTILLE :

Cette citadelle fut prise pour la première fois le 27 avril 1412, le prévôt des marchands, Guy d'Épernon, fidèle de JEAN sans PEUR, y était assiégé par quelques vingt mille Armagnacs.

En 1565, seconde prise, cette fois par le prince de Condé, mais pour peu de temps. En 1588, suite à la journée des barricades et à la fuite du roi Henri III (1574-1589), la ligue est maîtresse de la ville. Le peuple veut démolir ce symbole de la puissance royale, mais il n'en sera rien.

1789 : à cette époque de troubles, de mécontentements du peuple, la Bastille était tenue par un gouverneur, le Marquis de LAUNAY, homme de peu d'envergure, indécis, d'une inquiétude presque malade. Nous sommes le 12 juillet, dans 48 heures la Bastille ne sera plus qu'un triste souvenir, la représentante de la Royauté aura vécu. NECKER est renvoyé, ce qui accroît l'agitation du peuple parisien. Des bruits, des menaces d'attaque contre la capitale courent dans les rues. La nuit est agitée.

L'aube du 13 juillet 1789 se lève. La foule cherche des armes et de la poudre afin de se défendre contre les régiments de LOUIS XVI (1774-1793), elle se dirige vers les Invalides. Les soldats présents ne bougent pas, la populace dans un désordre monstre s'empare de

32 000 fusils entreposés dans les souterrains, de canons (une vingtaine) mais aucune munition ni poudre.

Le peuple sait que la Bastille renferme de quoi armer fusils et canons, alors il marche vers elle.

En cette journée du 14 juillet, se trouvent à l'intérieur le gouverneur Monsieur de Launay, avec sous ses ordres quelques 80 soldats, pour assurer la défense et la surveillance des prisonniers au nombre de sept, ainsi que le petit personnel et 30 soldats suisses sous les ordres du Lieutenant Deflue.

L'armement se compose de 15 canons de calibres 8, de 3 canons de campagne et de 12 fusils de rempart lançant des boulets biscaïens d'une livre et demie.

Cette forteresse, réputée imprenable par Turenne, était le 14 au soir aux mains des Parisiens. Le combat avait duré environ 4 heures. Monsieur le Gouverneur avait tenté de parlementer, quand des coups de feu partirent des créneaux, la foule riposta. La Garde Française arrivant, conduite par Elie et Hulin, se joignit aux assaillants, ses canons braqués vers les tours.

De Launay capitula sous la promesse d'avoir la vie sauve, ainsi que sa garnison. Mais la foule livrée à sa fureur ne fit pas de quartier. Le Gouverneur prisonnier de cette meute fut battu, couvert d'injures, blessé à plusieurs reprises, mené vers l'Hôtel de Ville. Sur son passage des cris retentirent « pendons-le ! coupons-lui le cou ! ». C'est un cuisinier nommé Desnot qui lui trancha la gorge, sa tête mise au bout d'une pique fut promenée dans toute la capitale.

Que trouvèrent les vainqueurs ? De la poudre, ils étaient venus pour cela et dans les cachots qu'ils croyaient remplis, sept prisonniers qui furent montrés dans la ville.

LOUIS XVI apprenant la révolte et la prise de la Bastille, accepte de renvoyer les troupes concentrées autour de Paris. Necker est rappelé. Le Roi, dépassé par les événements, se rend à l'Hôtel de Ville et arbore la cocarde tricolore.

Le pouvoir révolutionnaire voulant récompenser ces braves décerna un certificat aux 954 personnes « Vainqueurs de la Bastille » mais seulement 661 furent effectivement délivrés.

DEMOLITION de la BASTILLE :

Elle commence le lendemain de la dernière prise. C'est un entrepreneur nommé Palloy, qui après avoir proposé ses services, reçoit la charge de l'œuvre. Beaucoup d'ouvriers volontaires, 600 à 800, sont engagés. La dépense, pour une semaine, s'élève de 7 à 11 mille livres.

Palloy a une idée de génie : les pierres enlevées sont taillées en forme de Bastille, une reproduction est envoyée dans chaque département, les ferrailles se transforment en médailles, presse-papiers, tabatières, les chaînes deviennent après avoir été forgées de fausses clés, les papiers d'archives servent à la fabrication de jeux de cartes, d'éventails.

Tout cela est vendu avec d'énormes bénéfices qui permettent au démolisseur de construire sa propre maison en pierre de la Bastille. Sa demeure est toujours debout, rue des Imberges à Sceaux (92). Le 6 février 1790 la forteresse avait cessé d'être.

Palloy Pierre François :

Né le 22 janvier 1755 à Paris, baptisé le lendemain. Il est le fils de Thomas Palloy marchand de vins et de Marie Marguerite Godefroy demeurant rue du Petit Reposoir. Son parrain est Pierre Guillaume Saussède officier de maison et sa marraine Catherine Françoise Cousin, fille de François Cousin bourgeois de Paris.

Le 1er février 1776 il épouse Marie Louise Nobillot fille de François Nobillot maître maçon. De leur union naissent :

Charlotte Louise le 12 novembre 1776, son parrain est Barthélémy Hébert bourgeois de Saint-Germain-en-Laye et sa marraine Charlotte Gabrielle Desfèvres veuve de Pierre Léon Des Fèvres, Docteur en droit de la Faculté de Paris.

Jean François Marie en 1789, décédé à Sceaux (92) le 29 novembre 1816.

Vers la fin de sa vie, Pierre François Palloy éprouve de grandes difficultés financières, il est ruiné. Il cherche des travaux d'entrepreneur pour lui et de couture pour sa femme. Il meurt le 19 janvier 1835. ■

Bernard DEDUN



Le texte est celui écrit en son temps par Bernard DEDUN

Seules les illustrations ont été « relookées »

L'ETAT CIVIL : UN « LIEU DE MEMOIRE »

Jacques Blanc AG 13

Selon Pierre Nora, inventeur du concept, « un lieu de mémoire, dans tous les sens du mot, va de l'objet le plus matériel et concret, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit¹ ». Il peut donc s'agir d'un monument, d'un personnage, d'un symbole, d'une institution... Ici, il s'agira de l'état civil, par le truchement de trois gloires littéraires : Chateaubriand ; Stendhal ; Balzac ; mais aussi d'un anonyme, le curé de N.D. de Versailles en 1715, rédacteur des registres de catholicité, ancêtres de l'état civil.

I- UN TROU DE MÉMOIRE : LE CURÉ DE VERSAILLES OUBLIE D'ENREGISTRER LA DATE DE LA MORT DE LOUIS XIV



AD Yvelines, sépultures, 1715, N.D de Versailles, image 67.

¹ Le dernier des sept tomes des « Lieux de mémoire », publiés sous la direction de Pierre Nora entre 1984 et 1992, Gallimard, prend comme exemples de tels lieux, la généalogie et les archives.

On cherchera en vain, à la bonne place, la mention de la mort de Louis XIV, le 1^{er} septembre 1715: le curé Claude Huchon, dans la confusion créée par la mort du grand roi, ne le fera que le 17 octobre, à la page 60 du registre, dont voici la transcription en caractères d'imprimé :

NOTA

60

<i>devait estre escrit le 1^{er} septembre dernier</i>	<i>Le premier jour de septembre de l'an mil septembre cent quinze est decédé très haut très puissant et très excellent Roy de france Louis quatorze de glorieuse mémoire agé de soixante et dix sept ans decédé dans son château et transporté à St Denys le neufvième du dit mois en présence de Maitre Jean Dubois chanoine de St Quentin chappelain ordinaire de la musique du roy et de Pierre Manouny père de la congrégation de la Mission qui ont signé avec nous.</i>
<i>LOUIS 14 ROY DE FRANCE</i>	
<i>voyez page 54</i>	

De fait, à la page 54 du même registre (image 61), on peut lire ceci, de la plume du curé Huchon : « L'an 1715 et le neufvième de septembre, les entrailles de très haut, très puissant et très excellent Prince Louis XIV, Roi de France, de Navarre, décédé le premier du courant, ont été transportées à l'Église N.D. de Paris ; le six du dit mois le coeur a été momifié à la maison de St Louis des Jésuites à Paris et le corps a été conduit le neufvième du même mois à l'abbaye réelle des Bénédictins de St Denys en France en présence de nous soussigné curé de Versailles ».

A titre de comparaison, le successeur du curé de Versailles eut la tâche plus facile pour l'arrière-petit-fils du grand roi, décédé le 10 mai 1774 : « L'an 1774 et 12 du mai, le corps de très haut et très puissant et très excellent prince Louis XV Roi de France et de Navarre, décédé d'avant hier, a été transféré à l'abbaye Royale des Bénédictins de St Denis lieu ordinaire de sépulture des rois de France. Signé Allard, curé² ». Mort de la variole, maladie très contagieuse, le corps du roi ne fut pas autopsié. Sur le passage du convoi, on entendit des quolibets.

Ces deux notices sont instructives pour l'histoire des pratiques thanatologiques royales. On peut comprendre, avec toutes ces dates, concernant plusieurs lieux, que le scrupuleux curé, en 1715, ait eu l'impression d'avoir bien consigné celle du jour du décès, avant de réaliser qu'il n'en était rien. Ce 17 octobre 1715, Claude Huchon célébra l'inhumation bien plus simple d' Elisabeth Prudence Berger, 5 ans et 6 mois, on le voit sur le document ci-dessus. Son père signe l'acte³.

Par contre, le mariage « secret » de Louis XIV avec Mme de Maintenon, dans la nuit du 9 au 10 octobre 1683, n'a laissé volontairement aucune trace écrite afin que l'épousée ne soit pas titrée reine de France, le sacrement du mariage donnant à l'épouse la condition et le rang de son mari.

II - CHATEAUBRIAND OU L'ÉTAT CIVIL COMME SYMBOLE DU « DÉCÈS DU SIÈCLE » EN 1789

Dans ses « Mémoires d'Outre-tombe », Chateaubriand montre son souci de s'appuyer sur des documents officiels et publics: « Parmi les pièces authentiques qui me servent de guide, je trouve les actes de décès de mes parents. Ces actes marquant aussi d'une façon particulière le décès du siècle, je les consigne ici comme une page d'histoire. Extrait du registre de décès de la paroisse de Combourg, pour 1786, où est écrit qui suit, folio 8, verso :

² Archives Départementales des Yvelines, 1774, sépultures, N.D de Versailles, image 37.

³ Le Roi est mort, Louis XIV-1715, sous la direction de Gérard Sabatier et Béatrix Saule, Tallandier, Paris, 2015, p.176.



Le château de Combourg

Le corps de haut et puissant messire René de Chateaubriand, chevalier, comte de Combourg, seigneur de Caugres, le Plessis-l'Épine, Boulet, Malestroit en Dol et autres lieux, époux de haute et puissante dame Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée de La Bouëtardais, dame comtesse de Combourg, âgé de soixante-neuf ans environ, mort en son château de Combourg, le six septembre, environ les huit heures du soir, a été inhumé le huit, dans le caveau de ladite seigneurie, placé dans le chœur de notre église de Combourg, en présence de messieurs les gentilshommes, de messieurs les officiers de la juridictions et autres notables bourgeois soussignants. (...)

Extraits du registre des décès de la ville de Saint-Servan, premier arrondissement du département d'Ille-et-Vilaine, pour l'an VI de la République, folio 35, recto, où est écrit ce qui suit : *Le douze prairial de la République française (...) sont comparus Jean Baslé, jardinier, et Joseph Boulin, journalier, lesquels m'ont déclaré qu'Apolline-Jeanne-Suzanne de Bédée, veuve de René-Auguste de Chateaubriand, est décédée au domicile de la citoyenne Gouyon (...) ce jour, à une heure après-midi. (...)*

Dans le premier extrait, l'ancienne société subsiste : M. de Chateaubriand est un « haut et puissant seigneur, etc., etc., » les témoins sont des « gentilshommes » et de « notables bourgeois » (...) Mais mon père ne coucha pas longtemps dans son lindeuil : il en fut jeté hors quand on jeta la vieille France à la voirie.

Dans l'extrait mortuaire de ma mère, la terre roule sur d'autres pôles : nouveau monde, nouvelle ère ; le comput des années et les noms mêmes des mois sont changés. Madame de Chateaubriand n'est plus qu'une pauvre femme qui obite au domicile de la citoyenne Gouyon ; un jardinier, et un journalier qui ne sait pas signer, attestent seuls la mort de ma mère : de parents et d'amis, point ; nulle pompe funèbre ; pour tout assistant, la Révolution⁴ ».

La tombe de son père a été profanée. Celle de Louis XIV aussi, au même moment, en octobre 1793. Mais ce Roi Très Chrétien, en 1710, n'avait pas hésité à faire détruire le cimetière des religieuses de Port-Royal-des-Champs, accusées de jansénisme. « Louis le Grand, vous avez enseigné à votre peuple les exhumations ; accoutumé à vous obéir, il a suivi vos exemples » rappelle Chateaubriand⁵.

III- STENDHAL OU L'ÉTAT CIVIL COMME PREUVE DE SA SINCÉRITÉ.

La maison natale d'Henri Beyle, alias Stendhal, alias Henry Brulard est voisine de la place Grenette à Grenoble. Si Stendhal avait pu lire le texte de Chateau-



briand transcrit ci-dessus, il aurait été sans doute exaspéré par son style qu'il trouvait grandiloquent. Il ne voulait surtout pas écrire des « mémoires » en recomposant artificiellement un destin fondé sur une cohérence et une ordonnance conventionnelles.

Pourtant, en poste comme consul de France à Civitavecchia, ville côtière proche de Rome, il s'ennuie. Pour passer le temps et supporter le vieillissement, il entreprend d'écrire les « Souvenirs d'égotisme » en 1832, puis « La vie d'Henry Brulard » en 1835. Il n'écrit pas pour être publié mais d'abord pour mieux se connaître.

Ce sont des textes passionnants quoique déroutants car ils semblent « en friche ». Stendhal y pratique l'anamnèse, c'est-à-dire la remémoration volontaire des souvenirs ; mais ce faisant, il constate, comme bien d'autres mémorialistes, avant et après lui, que d'autres souvenirs jaillissent spontanément : c'est la mémoire involontaire⁶.

⁴ Mémoires d'Outre-Tombe, Première Partie, Livre quatrième, paragraphe 5, Mort de mon Père.

⁵ La Vie de Rancé, de Chateaubriand, fin du livre second.

⁶ La Vie de Henry Brulard, de Stendhal, Le Livre de Poche, édition établie par Fabienne Bercegol, 2013, p.23 de l'introduction.

Ce surgissement de souvenirs nécessite un « ancrage » dans le temps pour en assurer la véracité. Stendhal est né le 23 janvier 1783. Il n'avait donc que cinq ans lors de la fameuse « journée des tuiles » dans sa ville natale, le 7 juin 1788, au cours de laquelle les manifestants jettent des tuiles sur les soldats venus rétablir l'ordre. Ce sont les prémices de la Révolution à venir. Le jeune Henri Beyle voit ce jour-là un manifestant perdre son sang, blessé à mort par un coup de baïonnette dans les reins. Stendhal se propose de consulter une « table chronologique » pour retrouver la date de cette journée et mieux fixer ce souvenir effrayant.

Par contre, Stendhal n'a pas oublié, à un jour près, la date de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, car proche du 10^e anniversaire du jeune garçon. Alors que toute sa famille est plongée dans l'effroi et l'angoisse, Henri exulte secrètement de joie : « Je fus saisi d'un des plus vifs mouvements de joie que j'aie éprouvés de ma vie. Le lecteur pensera peut-être que je suis cruel mais tel j'étais à dix ans tel je suis à cinquante-deux. » Avenu qu'il était impensable de publier à l'époque de Stendhal, même de façon posthume.

Autre aveu impubliable, la joie qu'il éprouva à l'exécution de deux abbés, place Grenette, le 26 juin 1794. Il n'y assista pas, mais entendit, étant tout proche, « un sombre murmure d'un peuple immense » ; il se propose, un demi-siècle plus tard : « un moyen d'arracher une date véritable » : en consultant les registres du tribunal de Grenoble.

Mais le sommet de la franchise scandaleuse est atteint lorsque Stendhal nous livre sa réaction à la mort de sa tante maternelle Séraphie Gagnon, le 9 janvier 1797 : « je me jetai à genoux pour remercier Dieu d'une si grande délivrance » ! Une fois de plus, il recherche le moyen de dater le plus précisément possible l'événement pour démontrer que, comme pour le supplice de roi, son sentiment est resté le même depuis sa jeunesse. Ne la trouvant pas, il écrit : « J'ignore absolument la date de cette mort ; je pourrai la faire prendre sur les registres de l'état civil à Grenoble ». Voilà l'état civil utilisé comme preuve de la sincérité d'un aveu parmi les plus intimes⁷.

Orphelin en 1790 de sa mère bien-aimée, le jeune Beyle ne supportait pas l'éducation rigoriste de sa tante Séraphie qu'il voit comme une marâtre haineuse.

Le manuscrit ne sera publié dans son intégralité qu'en 1930, un siècle après sa rédaction, presque la date sur laquelle Stendhal pariait qu'il serait lu (1935).

Une hypothèse peut expliquer que le Stendhal âgé ait eu du mal à retrouver les dates précises qui jalonnent son enfance aux moments marquants : c'est le fait qu'il a dû s'habituer au calendrier ancien, alors qu'il a été accoutumé au calendrier révolutionnaire dès son enfance : « On comptait alors par les années de la République, c'était l'an V ou l'an VI. Ce n'est que longtemps après

(en 1806), quand l'Empereur l'a bêtement voulu, que j'ai appris à connaître 1796, 1797. Je voyais les choses de près alors. » Il fit ses études secondaires de 1796 à 1799 et Stendhal occupa des postes de fonctionnaire au ministère de la guerre, avec des documents utilisant ce comput.

Remarquons que Chateaubriand, dans l'acte de décès de sa mère, le « douze prairial de l'an VI de la République », se garde bien de le traduire avec l'ancien style (31 mai 1798), pour en souligner l'effet destructeur sur la cohésion de la société française de l'époque, dépossédée d'un repère familial.

IV - CONCLUSION : BALZAC OU L'AMBITION DE CONCURRENCER L'ÉTAT CIVIL AVEC LA COMÉDIE HUMAINE.

Honoré de Balzac a vécu quelques années dans « la maison de Balzac » située dans le très chic quartier de Passy, à Paris XVI^e. On y trouve de nombreux documents sur ce « monument littéraire » qu'on lit avec passion au moment des études secondaires avant de le délaisser, à tort, par la suite.



Dès l'entrée, on y est accueilli par une vitrine d'angle qui rassemble les gravures de quelques uns des plus connus parmi les personnages sortis de l'imagination débordante de l'auteur : le Père Goriot, Eugénie Grandet, Vautrin, Rastignac, le colonel Chabert, Nucingen, Béatrix, César Birotteau, le Cousin Pons, la Cousine Bette, Ursule Mirouët...etc...etc...ont marqué, et marquent encore, du moins je l'espère, de nombreux jeunes lecteurs.

Une banderole se déploie au bas de la vitrine : elle réunit la généalogie fictive d'un millier de personnages afin de renforcer leur épaisseur existentielle. En effet, l'auteur se voulait « le secrétaire de son époque » et se proposer comme dessein « de faire concurrence à l'état civil⁸ ». Beaucoup de ces personnages sont utilisés dans plusieurs romans, créant ainsi une œuvre cyclique.

Cela au prix d'un travail harassant qui détruisit sa santé physique et mentale : « Mon esprit s'est couché comme un cheval fourbu ». Balzac se consuma avec son œuvre, comme dans « la Peau de chagrin ». ■

⁷ Sur les Gagnon, côté maternel d'Henri Beyle, voir l'article de Félix Thévoz (13) dans *Provence Généalogie*, décembre 2018, n°190, p. 51.

⁸ Préface générale de la *Comédie Humaine*.

UN DESTIN INTERESSANT : ADOLPHE AUBENAS (1813/1893)

Benoît Aubenas (13)

Une première mention d'une famille Aubenas se retrouve à Mirabel aux Baronnies, charmant village d'antan au nom si poétique situé aujourd'hui dans le département de la Drôme : c'est là que naît en 1520 Pierre Aubenas. Il vient au monde dans une époque fort troublée par la peste, les guerres de religion sans compter les disputes liées à la possession du village. Il exerce la profession d'agriculteur, comme d'ailleurs la majeure partie de la population à l'époque.

Il se marie avec Catherine Onde. Ils auront plusieurs enfants dont Jean né en 1550, agriculteur comme son père. Jean Aubenas épouse en 1580 Claudette Pansarce. De ce mariage naîtront plusieurs enfants dont Michel né en 1580 agriculteur comme ses ancêtres. Il se marie en 1613 avec Cécile Thore et leurs enfants dont Louis né en 1633 encore agriculteur qui se marie en 1672 avec Suzanne Plassard puis avec Suzanne Pascal. Parmi leurs enfants, Louis Aubenas né en 1689. Cette énumération un peu longue montre un enracinement local sur presque 200 ans malgré une histoire régionale fort troublée.

Pendant 200 ans cette famille de cultivateurs reste à Mirabel. C'est là, en 1689, que naît Louis Aubenas qui va changer le destin de la famille.

Commence alors une double progression de la famille. Louis Aubenas ne sera pas agriculteur comme ses ancêtres mais maçon, métier autrement rémunérateur dans ce milieu rural et premier échelon de la promotion sociale. De plus la famille va se déplacer de Mirabel aux Baronnies où la famille Aubenas était restée jusque là, à Valréas.

En fait elle part à l'étranger puisque Mirabel était situé sur les terres d'Empire alors que Valréas (à 25 km de là) est situé dans les Etats du Pape. La petite histoire donne une raison ou plutôt un prétexte à ce déménagement, les 4 fils ne trouvaient pas à Mirabel des épouses à leur goût et correspondant à leurs aspirations sociales.

Parmi les 4 fils, Louis né en 1723 succède à son père comme maçon; il se marie en 1754 avec Catherine Couston puis Marie Lemaitre. Ils ont plusieurs enfants dont un fils Louis, Justin Aubenas né en 1756 qui va réaliser une seconde promotion sociale grâce sa bonne implantation dans la société de Valréas en étant commerçant, droguiste et non plus artisan et de plus il est adjoint au maire et juge de paix. Il sera un temps écarté

de la Mairie car les parents de sa femme étaient sur la liste des émigrés; cela ne durera pas et il retrouvera rapidement sa place à la mairie. A preuve son fils Louis Auguste né en 1782, aura les mêmes fonctions que son père à savoir conseiller municipal et juge de paix.

Il faut souligner que les Aubenas exercent des charges très en vue à la Mairie de Valréas à une époque extrêmement troublée politiquement mais ils réussissent à y survivre.

Une remarque : l'on constate fréquemment parmi les hommes le même prénom, soit de père en fils soit dans la même génération ce qui ne facilite pas le travail des généalogistes : l'on s'y retrouve grâce au nom des épouses. Les raisons sont bien connues des sociologues.

A ce moment commence une troisième promotion sociale pour cette famille : en effet un frère de Louis, Joseph Marc Aubenas poursuit ses études à Paris et sort diplômé de l'Ecole militaire de Polytechnique; il sera nommé directeur de la Poudrerie de Mutzig en Alsace. Il y fera souche et son fils Georges, Adolphe Aubenas fera une carrière très en vue à Strasbourg comme professeur, agrégé de Médecine en gynécologie.

De même le neveu de Louis, prénommé Joseph, Antoine, Adolphe né en 1813 fait partie de cette promotion sociale. A ce titre il nous intéresse tout particulièrement par la variété et la richesse de sa carrière.

Ce que l'on peut relever tout d'abord c'est que Joseph-Marc et Adolphe sont les premiers de la famille à franchir les limites du Comtat Venaissin pour « monter » à Paris où ils réussiront brillamment.

L'on a vu le succès de Joseph-Marc. Voyons maintenant l'ascension de Joseph, Antoine, Adolphe.

Né en 1813 il fait des études de droit pour rentrer dans la magistrature; après quelques affectations il devient chef de cabinet du ministre de la justice sous le roi Louis-Philippe puis Procureur général aux colonies.

Il est alors affecté à 38 ans en 1851 comme conseiller près la Cour d'appel de la Martinique à Fort-de-France (Ile de la Martinique) puis en 1861 comme Procureur général près la Cour à Pondichéry (l'un des cinq comptoirs français aux Indes). Prétextant sa mauvaise santé il sollicite son retour en France, ce qui met fin à sa carrière de magistrat à 57 ans. Il est alors membre résident de la Société Nationale des antiquaires de France. Commence pour lui une nouvelle activité à

plein temps, la publication de nombreux ouvrages dans lesquels sa grande érudition peut se donner libre cours. Il en rédige plusieurs sur la vie autour de Valréas¹, une biographie de Mme de Sévigné², mais également sur les vestiges romains du Comtat.

En outre il publie une biographie sur l'Impératrice Joséphine³, commencée durant son séjour à la Martinique, ouvrage qui fait toujours autorité.

Avant de quitter Paris il reconnaît le 18 décembre 1869 la fille naturelle qu'il avait eue à Fort-de-France – Marie, Bernardine, Amandine, Camille JULIE-. En effet cette dernière était fiancée à Victor Noir, journaliste et polémiste très en vogue à l'époque; hélas le 10 janvier 1870 à la veille de son mariage, son fiancé lors d'une altercation, est tué par Pierre Napoléon, neveu de l'Empereur Napoléon III.

Ce malheureux épisode souligne qu'Adolphe Aubenas était devenu à cette époque une personnalité en vue à Paris, ce qui permettait à sa fille, âgée de 17 ans d'épouser un grand journaliste de la place ; le destin en aura décidé autrement !

Alors Adolphe Aubenas part s'installer à Fréjus où pendant plus de 10 années il s'attache à découvrir, inventorier et à mettre en valeur les ruines romaines du Forum Julii (nom romain de Fréjus).

Il fonde alors le Musée archéologique municipal dont il sera le conservateur jusqu'à ce qu'il devienne Maire de Fréjus de 1884 à 1888. Dès 1881 il publie une Histoire monumentale de la ville de Fréjus⁴.

A l'issue de sa mandature il part s'installer à Nice ; en 1890 il se marie avec Marie-Fortunée Peironet. Il décède à Nice en 1893.

La ville de Fréjus conserve le souvenir d'Adolphe Aubenas en donnant notamment son nom à une artère importante de la ville « Rue Joseph Aubenas », le prénom d'Adolphe n'étant plus très en cour. De même plusieurs rues rappellent le passé romain de Fréjus mis en lumière par Adolphe Aubenas.

Valréas, ville natale d'Adolphe Aubenas ne comporte pas encore de rue rappelant le souvenir de cette illustre famille ; espérons que cela viendra.

A quelques encablures de Fréjus un petit neveu de notre héros, Roger Aubenas, agrégé en histoire du droit et professeur à la Faculté de droit d'Aix en Provence savait que son grand oncle avait été une notabilité de Fréjus dont notamment il avait été le maire⁵. Quand survint en 1959 la catastrophe du barrage de Malpasset, il fit une collecte à l'université d'Aix pour les 423 victimes de la catastrophe dont le montant fut adressé à la Mairie en souvenir et en hommage à son ancien maire, Adolphe Aubenas.

En fait Roger Aubenas est issu d'une famille de navigateurs en Arles jusqu'au XIX^e siècle ; c'est alors que ses ancêtres sont associés au grand commerce vers l'Afrique occidentale et dernière étape Roger Aubenas devient professeur agrégé en histoire du droit et naturellement auteur de nombreux ouvrages savants sur la Provence.

En conclusion le destin de la famille d'Adolphe Aubenas ne fut pas exceptionnel mais il est caractéristique de l'évolution au cours du XIX^e siècle d'une société rurale progressant vers des destins parfois hors du commun jusqu'à un Ambassadeur à la fin du XX^e siècle.

De plus Adolphe et Roger ont forgé leur carrière sur la riche histoire de leur terre natale, la Provence et ont ainsi contribué à la faire mieux connaître. ■

Benoît Aubenas
benoit.aubenas@orange.fr
Cousin éloigné d'Adolphe

Je serai reconnaissant aux amis de la généalogie qui m'apporteront des corrections ou des compléments d'informations sur ce qui précède.



¹ Une histoire de Valréas. 1837. Fac similé chez Res Universis à Paris.

² Histoire de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis. 588 pages. 1842 A Paris chez A.Allouard.

³ Histoire de l'Impératrice Joséphine 2 volumes 1100 pages. 1859. Amyot, éditeur des œuvres de Napoléon III à Paris.

⁴ Histoire de Fréjus 800 pages. 1881 Leydet à Fréjus avec une carte exhaustive des ruines romaines.

⁵ Cf Les Actes des journées internationales de la Société d'Histoire du Droit. page 341. Toulouse 1 – 4 juin 2005.

Nos Ancêtres

Des Hautes-Alpes au Nouveau Monde en passant par Marseille : Recherches autour du patronyme ALMÉRAS

Pierre Bianco (04) - (Suite et fin)

II- En route vers le Canada et l'île de Cuba

Louis Alméras, le fils aîné de Pierre et de Rosalie Martorell

Louis Alméras n'avait pas dans sa toute première jeunesse une activité professionnelle bien définie. Au moment de la conscription¹¹, il était « commis ». Il était plutôt grand (1m 740), il avait les cheveux, les sourcils et les yeux châtain, le front découvert, le visage ovale, le teint brun, et il souffrait d'une infirmité des yeux, un détail à retenir car il sera utile dans la poursuite de mes recherches. Il fut néanmoins considéré comme « capable de servir ». Il partit à l'armée mais il obtint un congé provisoire pour pouvoir se marier, le 10 décembre 1846, avec **Élisabeth-Claudine-Françoise Bonnefoy** (°Marseille 22/07/1820), fille de Joseph-Marcellus, chapelier, et de Françoise-Fortunée Bonello. Les Bonnefoy étaient des commerçants marseillais, sans doute assez à l'aise ; le grand-père de la jeune épouse, Antoine Bonnefoy, était marchand de blé au moment du mariage de son fils. Quant à l'autre grand-père, Jean-François-Généreux Bonello, il était plus simplement voiturier. Leur mariage fut célébré à Marseille en l'église des Carmes en même temps que celui de sa sœur, Marie-Anne Alméras (ma trisaïeule), avec mon trisaïeul Pamphile Goirand, originaire de Rognac. La tradition familiale – et le fait me fut confirmé beaucoup plus tard par l'une de mes tantes – rapportait que la famille Bonnefoy, plus à l'aise que la famille Alméras, avait pu payer une robe en dentelle à la jeune épouse, tandis que Marie-Anne avait dû se contenter d'une modeste robe en calicot, ce que tout le monde remarqua lorsque les deux couples sortirent en même temps de l'église des Carmes.

De l'union **Alméras-Bonnefoy** naquirent deux filles :

- Joséphine-Rosalie (°28/08/1847, +21/04/1848)
- Françoise-Généreuse (°19/05/1849) ®

L'épouse de Louis Alméras décéda vers la fin de la même année (+10/11/1849), soit six mois seulement après la naissance de Françoise-Généreuse. Louis Alméras se retrouva donc veuf avec une fille en très bas âge. Nous sommes sous la Deuxième République. Les esprits sont agités, surtout dans les milieux populaires de Marseille et aussi d'ailleurs. L'agitation ne fit que s'accroître au moment du coup d'état du Prince-Président, et l'on sait que la répression fut dure en plusieurs endroits pour ceux qui s'étaient élevés contre le futur Empereur.

Je ne sais rien de Louis Alméras à cette époque. Aurait-il été inquiet au moment du coup d'état comme sympathisant de la République ? Aurait-il pu commettre quelque malhonnêteté ? Autant de questions qui me le firent rechercher dans les listes de prisonniers politiques et de détenus (AD des Bouches-du-Rhône, série 2Y), de bagnards (série H des Archives d'Outremer). Mais il restait introuvable. Je me mis alors à étudier le devenir de sa fille, Françoise-Généreuse, ce qui pouvait peut-être me donner quelques renseignements utiles sur ce qu'il était advenu de son père : agitateur, malandrin ?... Nous allons voir que je faisais totalement fausse route.

I- Louis Alméras a disparu

Mais avant de disparaître » (provisoirement), Louis Alméras avait laissé une image de lui. C'est là qu'intervient la photographie sur verre dont j'ai parlé au début de cet article. Elle nous montre deux hommes suffisamment proches pour se tenir par l'épaule et par la main. Pour qu'une telle attitude ne fût pas jugée équivoque, il fallait que ces deux hommes eussent des liens familiaux étroits : il ne pouvait pas s'agir d'un père et de son fils, la différence d'âge n'était pas assez grande, mais plus probablement de deux frères.

C'est donc avec une quasi-certitude que l'on peut affirmer que ces deux hommes sont respectivement Louis et Pascal Alméras, c'est-à-dire le fils aîné et le plus jeune des fils de Pierre Alméras et de Rosalie Martorell. Douze années séparaient leurs naissances. La photographie a pu être prise autour

¹¹ ACM, 1H 273 Nord, classe 1844.

de l'année 1852 : Louis avait alors vingt-huit ans, il avait une barbe et des moustaches apparemment sombres bien fournies, son frère en avait alors seize, il n'a qu'une barbe et des moustaches naissantes.

Autre détail qui confirmerait cette attribution : au moment de la conscription, Louis Alméras est dit avoir une « infirmité des yeux », ce qui semble ressortir de la photographie du personnage le plus âgé au regard plutôt vague.

Un autre point attira mon attention : alors que le plus jeune des deux frères portait un habillement classique de son époque, il était quelque peu surprenant de voir son frère en tenue plus négligée, sans nœud ni lavallière, le col de la chemise entrouvert...

Françoise-Généreuse Alméras, la fille, unique survivante, de Louis Alméras, épousa à Marseille, le 23 novembre 1869, François-Généreux Mille, un commerçant de Toulon (°Toulon 23/04/1839), fils d'Alexandre-Jacques Mille, marchand chapelier, lui même fils d'un gardien de marine de Toulon, Jacques Mille, et de Marie-Anne Pourquier, fille d'un maître calfat toulonnais.



Françoise-Généreuse Alméras avant son mariage (vers 1868).



Françoise-Généreuse Alméras après son mariage avec François-Généreux Mille (vers 1870).

L'acte de mariage contient des renseignements qui furent utiles pour la suite de mes recherches : on y apprend en effet que se tint à Marseille, le 8 octobre 1869, donc peu de temps avant le mariage, un conseil de famille chez le juge de paix du 4ème canton, le tuteur provisoire de Françoise-Généreuse étant à cette époque son oncle maternel, et qu'il est dit dans le compte rendu de ce conseil que Louis Alméras, père de la future épouse, est considéré comme « disparu ».

Le contrat de mariage énonce les biens de la future épouse (linge, rentes à 3% et 4,5%, etc.). Au moment de son mariage, Françoise-Généreuse de-

meurait chez l'un de ses oncles maternels, Marius Bonnefoy, au 118 boulevard de la Madeleine, à Marseille. Dans l'acte de mariage, que Françoise-Généreuse signa « Fanny Alméras », le père, Louis Alméras, y est déclaré cette fois-ci « absent ». Il n'était donc apparemment pas mort, mais un troublant mystère enveloppait ce père qui s'était perdu dans la nature. La pudeur exprimée par des « absent » ou « disparu » pouvait faire croire qu'il était en prison, ou déporté, mais il n'en était rien, on va le voir.

Si le mystère autour de Louis Alméras demeurait entier, quelques lueurs allaient toutefois éclairer bien utilement deux des photographies de mon album. On voit en effet sur l'une d'elles, prise à Gap, une toute jeune fille en robe à crinoline, et on y lit au dos la signature « Fanny », une signature que l'on retrouve sur l'autre photographie du même personnage, prise celle-ci à Marseille (chez Arnaud, 4 cours Bonaparte), une jeune femme cette fois-ci puisqu'on distingue l'alliance qu'elle porte à la main gauche. Une comparaison entre ces signatures et celle figurant sur l'acte de mariage Mille-Alméras me permit d'établir avec certitude que ces deux photographies représentaient Françoise-Généreuse Alméras avant et après son mariage.

Précisons que le couple **Mille-Alméras**, qui s'installa à Toulon, ville natale de l'époux, eut une descendance toulonnaise (au moins cinq enfants : Marie-Thérèse-Françoise °28/08/1870, Thérèse-Jacqueline-Élisabeth °14/12/1871, Émilie-Laurence-Elisabeth °09/07/1874, François-Antoine-Baptistin °16/08/1879, Louis-Joseph °30/06/1881), peut-être encore représentée de nos jours.

2- Louis Alméras est retrouvé

Ce fut tout à fait par hasard que j'ai pu poursuivre mes recherches sur Louis Alméras « le disparu ». La consultation d'Internet m'apprit qu'un ouvrage intitulé « The Story of Renfrew From the Coming to the First Settlers about 1820 to 1928 » de W.E. Smallfield et du révérend R. Campbell (qu'une de mes cousines canadiennes a eu l'obligeance d'acquiescer) parlait d'un « Father L. Alméras » qui avait été nommé à la paroisse de Renfrew (Canada, Ontario) où il resta en poste de 1859 à mars 1862. Une approche plus précise m'a permis de découvrir un autre ouvrage intitulé « Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa » par le révérend père Alexis de Barbezieux (1897), dans lequel l'auteur parle du révérend Louis Alméras, français, né à Marseille en 1823, parti pour Cuba en 1867.

Le révérend père Louis Alméras (photographie prise à Matanzas, île de Cuba, vers 1869).



Le rapprochement avec Louis Alméras, le frère aîné de ma trisaïeule Marie-Anne Alméras, était plus qu'évident. Cela devint une certitude car il n'existe aucun autre Louis Alméras né à Marseille en 1823 (en fait il y naquit le 26.01.1824) que celui que je recherchais. L'examen des « New York Passengers Lists 1820-1957 (Ancestry.com) » a montré qu'effectivement un Louis Alméras, âgé de vingt-huit ans (« birth about 1824 »), débarqua dans le port de New York le 21 octobre 1852. Le père de Françoise-Généreuse était donc retrouvé.

Parti de Marseille pour New York, il gagna par la suite le Canada où il poursuivit des études avant d'être ordonné prêtre dans la cathédrale d'Ottawa (qui s'appelait alors Bytown) par Mgr Guigues (lui-même originaire des Hautes-Alpes, de La Garde à côté de Gap), le 22 octobre 1854. Il n'y avait aucun empêchement à cela, bien qu'il fût père de famille, puisqu'il était veuf. L'ouvrage du révérend père de Barbezieux cité plus haut rapporte en outre que « de 1855 à 1858 [...] M. Alméras, étant allé en France pour affaires de famille, fut chargé de ranimer le zèle des ecclésiastiques de Gap. Il s'acquitta heureusement de sa tâche... ». Louis Alméras était non pas au bague, mais dans les ordres.

Il exerça une partie de son ministère (1859-1862) à Renfrew (paroisse Saint-François-Xavier), une bourgade de l'Ontario, au confluent de la rivière Bonnechère et de la rivière Ottawa. Cette bourgade a connu un certain développement grâce au flottage du bois. Au milieu du XIXe siècle, c'était encore une terre de mission. La première église catholique y fut construite en 1844. Le père Alméras, prêtre séculier (il n'était pas Oblat de Marie Immaculée contrairement à plusieurs autres prêtres en poste au Canada, à commencer par leur évêque, Mgr Guigues, OMI également), exerça son activité pastorale dans le secteur de la Rivière-du-Castor.

Il laissa, d'après les témoignages, un bon souvenir à Renfrew, où il s'intéressa de près à l'éducation et à l'administration de la communauté. Après l'année 1862, il fut appelé dans d'autres régions de l'Ontario. En 1867-1868, il semble avoir célébré un

baptême à Curran, dans l'Ontario, mais cette même année-là, il partit pour l'île de Cuba. L'année 1867 fut marquée par le voyage qu'effectua Mgr Guigues à Rome à l'occasion du dix-huitième centenaire des martyres de saint Pierre et de saint Paul, mais ce départ n'est sans doute qu'une simple coïncidence.

Il se peut qu'il ait effectué en 1866 un premier voyage dans l'île, car les listes de passagers mentionnent un Alméras né vers 1826 (?), qui s'embarqua à La Havane et débarqua à New York le 30 mai 1866. Mais était-ce bien lui ? Le révérend père Louis Alméras se rendit à Cuba sans doute pour rejoindre une partie de sa famille, des Alméras qui s'y étaient établis auparavant, mais cette « piste cubaine » pose toujours problème car je n'ai pas pu pour l'instant en trouver l'origine.

Par contre je pense avoir réussi à identifier l'ecclésiastique en soutane photographié à Matanzas, qui est presque sûrement Louis Alméras (sinon pourquoi figurerait-il dans l'album qui a appartenu à ma trisaïeule ?). Nous le retrouvons imberbe, avec des cheveux courts, et dix ans de plus que sur la photographie sur plaque de verre, avec en plus une petite « coquetterie » à l'un de ses yeux (une preuve de plus).

Si on relit les lignes écrites plus haut à propos des deux frères de la photographie sur plaque de verre, on remarquera que l'un des deux hommes, le plus âgé, Louis Alméras, ne portait ni nœud ni lavallière : n'était-ce point parce qu'il était déjà séminariste, ayant commencé ses études à Marseille avant de les achever à Bytown (Ottawa) et d'être ordonné par Mgr Guigues ?

L'histoire de Louis Alméras s'arrête là pour l'instant, car j'ignore ce qu'il advint de lui après son installation à Cuba : s'y fixa-t-il et dans quelles conditions ? Y-est-il mort et quand ? Des questions qui restent posées et qui seront peut-être un jour résolues.

Le parcours du frère aîné de ma trisaïeule Alméras fut néanmoins peu ordinaire ; en relisant une lettre qu'une de mes tantes, alors fort âgée, m'avait écrite pour me conter ses souvenirs de famille, je retrouvai une phrase un peu confuse dans laquelle elle me parlait d'un mariage familial « avec un prêtre de la paroisse des Carmes ! » : je pense qu'à travers son esprit embrumé par l'âge elle devait se souvenir qu'un membre de la famille (qui fut effectivement prêtre un jour par la suite) s'était marié à Marseille..., ce qui conforterait donc les résultats de mes investigations.

3- Des Alméras à Cuba : une certitude



**Vue de Matanzas (île de Cuba)
à la fin du XIXe siècle.**

Le père **Louis Alméras** séjourna dans l'île de Cuba qui était encore à l'époque dans le giron de la couronne d'Espagne. La présence d'une famille Alméras à Cuba, et plus précisément dans la ville de Matanzas, est évidente d'après les mentions qui figurent au dos des photographies de mon album familial. L'appartenance de ces Alméras à la « bonne » société cubaine est certaine d'après les souvenirs familiaux et d'après les toilettes des personnages figurant sur les photographies en question.

Cette probabilité est devenue pour moi une certitude, tout à fait par hasard, et grâce, une fois de plus, à Internet. J'ai ainsi appris que la « Georges A. Smathers Libraries » de l'Université de Floride (Gainesville FL-USA) avait fait l'acquisition d'une collection de photographies anciennes provenant de la succession de Elena Doty Angus, qui était la fille de Oliver Keese Doty et de Elena Rionda Doty. Cette famille comptait un administrateur de la « Tuinucu Sugar Company » et elle était apparentée avec Francisco Rionda y Torrente, un des grands « sucriers » bien implantés autrefois à Cuba.

Un inventaire détaillé de cette acquisition est même donné. Quelques unes de ces photographies portent certains des personnages. Plusieurs d'entre elles furent prises à Matanzas (précisément !) vers la fin du XIXe siècle. Deux d'entre elles ont particulièrement retenu mon attention : l'une d'elles porte au dos la mention « Rosa Almeras To my beloved godson Panchito, 1895 », l'autre représente « le mari de Rosa Almeras » (« The husband of Rosa Almeras, He died November 18, 1890 »). Cette Rosa Almeras était donc la marraine de Panchito (c'est-à-dire Francisco), fils aîné de Francisco Rionda y Polledo, une grande famille sucrière de Cuba. Je me suis aussitôt adressé à la « Georges A. Smathers Libraries » qui a (sans l'avoir demandé) scanné les deux photographies et m'a fait parvenir les deux épreuves : quelle ne fut pas mon (heureuse) surprise en constatant que la photographie du « husband of Rosa Almeras » était l'une

des photographies de mon album avec au dos les indications suivantes, en espagnol, mais que je n'ai pas eu de difficulté à comprendre : « né le 14 novembre 1831, mort le 18 novembre 1890 » !

On peut dire quelques mots sur l'industrie sucrière cubaine, qui fut à l'origine de plusieurs migrations. En effet, au cours de la première moitié du XIXe siècle, elle était de loin la plus importante des Caraïbes (celle d'Haïti était en ruine à cause des guerres et des révolutions, celle de la Jamaïque en déclin). De 1763 à 1862, on a compté que 75 000 esclaves africains furent acheminés dans les exploitations de sucre cubaines. Au début du XIXe siècle, les planteurs cubains se mirent à produire du sucre blanc raffiné et, en 1837, ils construisirent une ligne de chemin de fer ce qui permit de l'acheminer plus rapidement et à moins de frais jusqu'aux ports d'embarquement. Après l'abolition de l'esclavage, à partir de 1867 des mesures transitoires furent instaurées avec la venue de 130 000 ouvriers chinois. Vers le milieu du siècle, la société cubaine était partagée entre criollos natifs de l'île et peninsulaires partisans du pouvoir espagnol. Les riches planteurs étaient plutôt du côté des criollos modérés, tel le célèbre Carlos Manuel de Céspedes. Ce fut à ce moment-là que débuta une guerre de dix ans, véritable bataille pour l'indépendance de Cuba. L'Espagne envoya 100 000 hommes pour essayer de mater cette rébellion. Autour des années 1875, plusieurs membres des « bonnes » familles s'étaient exilés et le pouvoir tomba entre les mains du général Antonio Maceo, mais, suite à des mésententes internes, les Cubains furent contraints à demander la paix (février 1878). L'île était exsangue. En 1890, une hausse des prix du sucre sortit brièvement Cuba de la dépression, mais en 1894, le Wilson Tariff imposa une taxe de 40% sur les importations vers les États Unis, le plus gros client de l'île, d'où un nouvel effondrement de l'économie. Une nouvelle rébellion éclata en 1895, ce qui provoqua l'arrivée des Américains qui cherchaient à évincer les Espagnols et à faire de l'île un état américain. En 1902, Tomás Estrada Palma, soutenu par Washington, fut élu premier président de Cuba « libre ».

Question : Qui était donc cet **Almeras**, mari de Rosa (Rosa Almeras portait en fait le patronyme de son époux), dont nous connaissons avec précision les dates limites, et qui fit vraisemblablement une

« belle carrière » dans le sucre ? C'est sans doute la clef de la « piste cubaine » qui se trouve donc dans les registres paroissiaux de Matanzas... D'autant plus que, toujours d'après la même source, la collection de l'Université de Floride, celle-ci contient plusieurs documents manuscrits, dont une lettre écrite en 1892, signée José Almeras. Qui était-il ? Pourquoi pas José Maria de Gracia, fils de François-Anne, né à Mahon en 1833 ? L'hypothèse d'une migration depuis une terre hispanique vers une autre terre hispanique n'est peut-être pas totalement absurde...

III- Pascal Alméras : un Marseillais au Québec

Pascal Alméras (photographie prise à Québec vers 1864).



I- Une veuve et ses deux fils

Le 9 janvier 1847, **Pierre Alméras** mourait et son épouse, **Rosalie Martorell**, devenait veuve, et ses deux plus jeunes fils, François et Pascal, orphelins de père. Un mois auparavant, pratiquement jour pour jour, le 10 décembre 1846, les deux autres enfants du couple **Alméras-Martorell**, Louis et Marie-Anne, s'étaient mariés le même jour dans l'église marseillaise des Carmes. Au décès de leur père, François n'avait que quatorze ans et Pascal seulement onze. Les temps étaient durs pour une veuve avec des enfants jeunes. La famille n'était pas très à l'aise ; elle dut plus ou moins vivoter, Rosalie Alméras continuant peut-être le commerce de vins de son défunt époux.

François Alméras apprit le métier de tapissier en meubles. Il partit au service militaire en 1853¹². Sa description physique manque mais la notice signalétique le concernant précise qu'il était le fils « d'une veuve éprouvée moralement ».

Photographie de François Almeras se trouvant dans l'album de famille de Pierre Bianco prise à Matanzas vers 1865.



Photographie de François Almeras se trouvant dans les archives de l'Université de Floride (et aimablement transmise par celle-ci).



Il servit au 60ème de ligne. La famille habita plus tard rue de l'Évêché. Ce fut là que François Alméras fit la connaissance d'une voisine, Marie-Emma-Thérèse Ferréol, originaire de Cucuron dans le Vaucluse, où son père était boucher ; ils se marièrent à Marseille le 29 décembre 1868. Il ne semble pas avoir eu de descendance.

Une fois son frère parti à l'armée, **Pascal Alméras** se retrouva seul avec sa mère, et la mère et le fils allèrent habiter 9 rue des Dominicaines. Pascal, qui était de la classe 1856, fut exempté car son frère François était toujours sous les drapeaux à cette date. Il avait appris entre temps le métier de doreur sur bois et ce fut dans le milieu de la dorure qu'il évolua et qu'il se fit probablement des amis. En effet, lorsque sa mère, Rosalie Martorell, mourut, le 2 décembre 1865, ce furent deux de ses camarades, François Baciadore et Jean Assandri, tous deux doreurs, qui allèrent à la mairie déclarer son décès, Pascal Alméras ayant déjà quitté Marseille à cette époque.

2- Pascal Alméras part pour le Québec

Les listes de passagers (« New York Passengers Lists, 1820-1957 ») m'ont appris que **Pascal Alméras** débarqua du William Tell en provenance du Havre dans le port de New York le 3 décembre 1857. Pourquoi avait-il choisi le Nouveau Monde et pourquoi par la suite le Canada ? Doit-on y voir là une incitation de son frère aîné déjà au Canada qui l'aurait poussé à venir découvrir le Nouveau Monde pour se dégager de la médiocrité marseillaise et rencontrer d'autres possibilités de travail plus prometteuses ? Ce n'est pas impossible, le Nouveau Monde exerçant alors un attrait indéniable sur ceux qui vivaient dans la presque misère en Europe. Ce qui est certain, c'est que Pascal Alméras se rendit à son tour au Canada, et plus précisément au Québec. Comment s'intégra-t-il dans le milieu du travail, de quels appuis jouit-il, comment réussit-il à s'introduire dans la société québécoise de l'époque ? Certes, il n'existait pas de barrière linguistique, mais sur le plan social, qu'en était-il ? Finalement, on va le voir, Pascal Alméras réussit sa vie au Québec et il la réussit fort bien.

¹² ACM, 1H 327.

La première photographie de mon album de famille représente un homme d'environ vingt-cinq ans portant un épais collier de barbe et de fines moustaches. Il est assez élégamment vêtu, d'une veste à longues basques et d'un pantalon à carreaux, une mode qui fait assez « Second Empire ». Cette photographie fut prise par « Livernois, Québec ». Je ne savais pas de qui il pouvait s'agir. Certes, la piste canadienne avait été déjà ouverte par le révérend père Louis Alméras, mais ce n'était manifestement pas lui qui était représenté sur cette photographie. Je me décidai alors à faire appel une fois encore à Internet : si un Alméras était parti au Canada (le religieux mis à part), peut-être existait-il des descendants portant encore ce patronyme. Ce fut un succès, puisque je retrouvai ainsi deux frères, Pierre et Jacques Alméras, accompagnés d'une nombreuse famille, qui étaient effectivement les descendants directs de **Pascal Alméras** venu s'installer à Québec au cours du XIXe siècle où il épousa une Québécoise, **Marie-Élodie Caron**.

**Marie-Élodie Caron,
épouse de Pascal Alméras
(photographie prise
à Québec vers 1865).**



Intéressés eux-mêmes par leurs attaches familiales, ils me fournirent nombre de renseignements « en aval » sur notre famille commune, et je leur en fournis « en amont », Pascal Alméras constituant notre charnière commune : il était le plus jeune frère de ma trisaïeule, Marie-Anne Alméras. Nous nous sommes rencontrés par la suite, nous correspondons... C'est ainsi que j'ai pu éclaircir le mystère de la « piste canadienne ».

Mon attention fut également attirée à ce moment-là par la consultation d'un faire-part de décès conservé dans les archives familiales d'un de mes arrière-grands-pères, Jean-Pierre Lapeyre (qui était en même temps le gendre de ma trisaïeule Marie-Anne Alméras). Ce faire-part, en date du 8 octobre 1878, est très prolixe, et, parmi les personnes citées figurent notamment « M. et Mme Louis Alméras, née Caron et leurs enfants, M. et Mme. François Mille et leurs enfants, de Toulon ».

Nous avons déjà fait connaissance avec les Mille, de Toulon (Françoise-Généreuse était la fille du père Louis Alméras et en même temps une cou-

sine germaine par alliance du défunt). Le Louis (Pascal) Alméras, époux d'une demoiselle Caron, était donc bien celui que je recherchais.

La première photographie de mon album représente donc **Pascal Alméras**, peut-être au moment de son mariage (célébré le 18 juillet 1864 en l'église Notre-Dame-des-Victoires de Lévis, province de Québec). Son physique s'accorde avec les données du registre de conscription de la classe 1856¹³ qui le décrit comme ayant le visage ovale, les cheveux, les sourcils et les yeux châtain, mesurant 1m 690 : c'est à peu près la taille de cet homme qui s'appuie sur une console pouvant avoir 70 à 80 cm de hauteur qui lui arrive en haut des jambes. Par ailleurs, ce personnage au visage ovale ressemble fort au jeune homme de la photographie sur plaque de verre examinée précédemment. Grâce aux renseignements fournis par mes cousins et grâce à ceux que j'ai pu obtenir en m'adressant à l'archevêché de Québec, j'ai pu reconstituer le parcours de Pascal Alméras.

Il s'intégra dans la société québécoise suite à son mariage en 1864. Cette union fut fort fructueuse puisque huit enfants au moins virent le jour dans le foyer **Alméras-Caron**. Pascal Alméras perdit son épouse par la suite et il se remaria le 25 juin 1892 avec Marie-Louise-Amélie Dufort, de Québec.

Il est remarquable que Pascal Alméras ait continué à exercer dans sa terre d'adoption son métier de doreur et c'est certainement à cause de cette activité qu'il exerçait, paraît-il, avec talent qu'on fit appel à lui à maintes reprises. Je dois à mes cousins plusieurs documents montrant qu'il comptait parmi ses clients plusieurs organismes officiels dont l'archevêché de Québec.

Il reçut des paiements du Département de l'Agriculture et des Travaux publics de la Province de Québec pour des « cadres dont l'un pour le bureau de l'honorable Secrétaire Provincial et l'autre pour celui de l'Ingénieur » (1887), pour des « moulures dorées, moulures chêne ornées, argentées, etc. » pour divers édifices publics.

Les travaux de dorure qu'il exécuta pour plusieurs églises lui valurent une certaine renommée, comme en témoigne un passage de l'ouvrage de John R. Porter, « L'Art de la Dorure au Québec du XVIIe siècle à nos jours » :

¹³ ACM, 1H 345.

« M. Alméras est un ouvrier habile et avantageusement connu, en cette ville et ailleurs, et nous nous plaignons à lui rendre justice qui lui est due. Il y a toujours dans son atelier un assortiment de gravures religieuses, cadres ovales et autres, moulures de tous les genres, glaces de miroir, qu'il vend à des prix très réduits. »

L'auteur de ce livre ajoute : « Un an plus tard » – c'est-à-dire en 1875 –, « il reçoit un nouveau témoignage favorable, cette fois-ci pour un travail accompli pour l'église Saint-Anaclet avec la collaboration de David Quellet (1844-1915) auquel il ne fut associé qu'un an. En 1877-1878, il dore le nouveau tabernacle de l'église Notre-Dame-des-Victoires de Québec, une œuvre de Quellet. »

L'auteur de ce livre précisait que les ouvrages de M. Alméras furent nettement remarqués du public et qu'on a « des témoignages de son activité de 1862 à 1891-1892 ». Il semble donc que, déjà avant son mariage (1864), il avait trouvé du travail, puisqu'en 1862 il dorait l'autel de la paroisse de Montmagny, une petite ville située sur la rive droite du Saint-Laurent à une quarantaine de kilomètres de Québec.

(Louis) Pascal Alméras habita ensuite à Montréal, comme le montre le recensement du Canada de 1901 :

« Louis Alméras, birth 1836 – France ; résidence : 1901 – Montréal (city) (East Ward) ».

Il y mourut en 1919. Il n'est pas exclu qu'il soit revenu en France pour un court séjour puisque les listes de passagers du port de New York mentionnent : 1) un M. Alméras, français, né vers 1838, embarqué au Havre, qui débarqua à New York le 23 avril 1879, et 2) un autre Alméras, né vers 1836, qui débarqua également à New York le 1er septembre 1880. Il est peut-être l'un de ces deux Alméras (ou les deux ?). Effectua-t-il donc deux voyages consécutifs ? Et pour quel motif ? Était-ce en lien avec son métier de doreur pour lequel il avait acquis une certaine réputation, ou pour des raisons familiales, ou les deux à la fois ? Le voyage de 1879 aurait-il été programmé pour une visite de l'Exposition Universelle de Paris qui se termina au mois de novembre 1878 ?

Mes recherches et les renseignements que j'ai pu recueillir sur Pascal Alméras me furent fort utiles pour l'identification d'une partie des personnages de mon album de photographies. J'ai pu retrouver l'identité de plusieurs des personnages canadiens :

1- Pascal Alméras, sans doute vers 1864, année de son mariage.

2- Une photographie porte une inscription à l'encre : « Mr et Mme Caron ». Il s'agit des beaux-parents de Pascal Alméras, photographiés à Québec par « L.M. Picard ». Maximin Caron, son beau-père, naquit à Québec vers 1808, il épousa Marie-Mathilde Marquier et ce sont eux qui sont représentés sur cette photographie prise vers 1865.

3- Inscription : « Madame Alméras ». Il s'agit donc de Marie-Élodie Caron, l'épouse de Pascal Alméras sans doute à l'époque de leur mariage (1864).

4- Inscription : « Marie Rosalie Philcide Alméras », sans doute l'enfant premier-né du couple Alméras-Caron (une fille née en 1865), auquel on attribua parmi les trois prénoms celui de sa grand-mère paternelle (Rosalie Martorell).

5- Une photographie de « Madame Alméras », comme indiqué au dos, mais un peu plus tardive (vers 1870).

Bien que plusieurs personnages (essentiellement canadiens) aient pu être identifiés, une grande incertitude subsiste concernant ceux de Matanzas (Cuba). Une des clefs du problème est de savoir qui était le mari de Rosa Alméras (° 14/11/1831, +Matanzas 18/11/1890 comme indiqué au dos de la photographie communiquée par les Archives de Floride, mais né où et surtout fils de qui ?), ce qui permettrait de le « raccrocher » à mon arbre familial. Mais la réponse est dans les archives de Matanzas, à Cuba...

Ces recherches ont été en grande partie positives même si plusieurs problèmes ne sont pas encore résolus. Elles ont permis d'ouvrir des pistes familiales pour le moins insolites. Elles montrent aussi l'importance des migrations qui ont « déplacé » nos ancêtres de façon parfois inattendue, en particulier pour ma famille vers les Baléares, le Canada et l'île de Cuba.

Ces hommes et ces femmes qui se sont expatriés ont suivi des chemins variés, du religieux, au doreur, et au sucrier notamment, dans un contexte international complexe où la France de la Restauration soutenait les Bourbons d'Espagne, où l'île de Cuba était convoitée par les États Unis, où l'Angleterre cherchait à renforcer son emprise sur le monde maritime et où le Canada, une terre en partie vierge, s'ouvrait aux audacieux qui avaient le courage d'y aller. ■

LA LONGUE CARRIERE D'UN SOLDAT CHEVRONNE DE LOUIS XV A NAPOLEON I^{er} - 1767-1805

Jacques Blanc-Rieux AG 13

En cette journée du printemps 1819, toujours vers la même heure, on pouvait voir un homme franchir la porte de l'enceinte qui débouchait sur le cours Mirabeau d'Aix-en-Provence. Il ne faisait qu'y passer avant de prendre rapidement sur sa gauche une ruelle pour aller vers le centre. Aucun magasin ni café sur le cours Mirabeau à cette époque, ni dans l'aristocratique quartier Mazarin. C'était le capitaine Jean Lelièvre qui se rendait à son cercle militaire situé dans une « tabagie » ou « tubanaou », discrètement surveillé par un argousin. En fin d'après-midi, il refaisait exactement le même chemin en sens inverse, toujours à la même heure, avant la fermeture des portes de l'enceinte. Les voyageurs attardés devaient trouver un gîte dans une auberge en dehors de la ville, comme celle de l'Aigle d'Or, qui a donné son nom à la traverse où vivaient le vieux soldat, veuf, et un de ses fils. Coïncidence, le capitaine avait porté lui aussi un aigle d'or à la boutonnière : au revers de la médaille d'officier de la Légion d'honneur. Quels exploits avait-il accomplis pour recevoir une telle distinction ?

Un ancien enfant de troupe (1751-1767)

Né à Sarrelouis en 1751, d'un père soldat et d'une mère blanchisseuse ou vivandière, il est élevé par des officiers qui lui enseignent la lecture, l'écriture, le calcul, la nage, la course à pied. Aussi, en 1767, il s'engage comme volontaire dans un régiment de grenadier car il mesure la taille requise avec son 1m76. Très vite, il accède au grade de caporal, puis de sergent 1770.



Fusilier marin sur
les flottes royales
(1771-1783).

Il accomplira quatre campagnes en mer : la première (1771-1774) l'amènera fort loin, jusqu'à l'île de France (actuelle île Maurice) dans l'océan Indien, pour maintenir la présence française face aux Britanniques, après les échecs de la guerre de Sept ans. A son retour, il épouse Marie Jeanne Margouillat, née à Ostende. Louis, leur premier enfant naît à Landévant, dans le Morbihan, « au passage de la garnison ».

Les trois autres campagnes se dérouleront dans l'océan Atlantique, de concert avec la flotte espagnole, pour lutter contre Royal Navy et soutenir les « insurgents » Américains. Il ne participera à aucun combat naval avec les Anglais, mais échappera à un ennemi encore plus dangereux : le scorbut, provoqué par le manque de vitamines. Les flottes voguaient au grand large, pendant de longues semaines, voire des mois, et les aliments frais s'épuisaient.

Entre deux campagnes en mer, un second fils, Jean Baptiste, voit le jour en juillet 1782, au Havre.

Fantassin sur la frontière orientale du royaume (1783-1791)

Depuis 1776, il fait partie du régiment de Neustrie (nom de l'ancien royaume franc issu du partage du royaume de Clovis).



Pendant ces années, il sera en garnison dans diverses villes fortifiées où naîtront d'autres enfants. Anne Jeanne, sa seule fille, est baptisée à Wissembourg en 1785. L'acte catholique est écrit en latin, alors que celui des protestants l'est en allemand. Louis, son troisième fils est baptisé à Landau (Bas-Rhin) en 1788, son quatrième et dernier, François, en 1791.

Ses deux premiers fils sont enfants de troupe. Sa carrière avance lentement car il devient sergent-major, avec une épaulette de sous-officier en 1790.

En janvier 1792, il est nommé sous-lieutenant puis lieutenant à l'ancienneté. Il porte à présent l'épée et un uniforme de drap fin.

Il marche à pied mais sans son lourd havresac sur les épaules (30kg!). Il porte une épaulette à gauche et une contre-épaulette à droite. Lors des bivouacs, il partage une tente avec un autre sous lieutenant et il bénéficie d'un domestique. Le régiment de Neustrie perd sa dénomination qui remonte aux origines de la monarchie de la France pour être tout simplement numéroté : c'est à présent le 10^e R.I (Régiment d'Infanterie).

Mais surtout, cette année-là, un événement considérable par ses conséquences a lieu en avril 1792 : la déclaration de guerre, par l'Assemblée nationale, à la demande de Louis XVI, au roi de Bohême et de Hongrie. La France sera en guerre, presque sans interruption, jusqu'en 1815.

Le 10^e R.I fait partie de l'armée du Var positionnée dans le comté de Nice. (1792-1793)

Le Var est le fleuve-frontière qui sépare la Provence française du royaume de Piémont-Sardaigne. Le 13 septembre 1792, le lieutenant Lelièvre se distingue tout particulièrement en s'emparant d'un canon, selon un rapport de son dossier individuel. A la fin du mois, la ville de Nice tombe aux mains des Français pratiquement sans combat.

Mais la conquête de l'arrière-pays niçois (le Comté) va se révéler beaucoup plus ardue face aux troupes régulières des soldats Autrichiens et Piémontais ainsi qu'aux bandes de partisans, les « barbets », leurs alliés. A Duranus, dominant la vallée de la Vésubie, le lieu-dit « le Saut des Français » rappelle le sort tragique des soldats républicains précipités dans le vide en 1793.

La 20^e demi-brigade fait partie de la légendaire armée d'Italie (1794-1800)

En avril 1793, Jean Lelièvre devient capitaine au choix. Il se déplace à présent à cheval et dirige une compagnie de cent hommes ; il bénéficie d'une tente personnelle pour les bivouacs.

En 1794, la Convention procède à un premier « amalgame » pour faire fusionner les troupes de soldats de l'Ancien Régime, comme Jean Lelièvre,

avec les volontaires : les régiments sont remplacés par la demi-brigade avec quatre bataillons : pour moitié des « culs-blanc » et des « culs-bleus ». La 20^e demi-brigade fait partie des troupes de Masséna qui repartent à l'assaut des massifs du Mercantour et de l'Authion pour le contrôle des routes vers le Piémont. Pas de bataille rangée (la guerre réglée) mais des escarmouches, des embuscades, des assauts contre des fortins équipés d'artillerie : c'est la « petite guerre ».

Les grenadiers sont les premiers à attaquer ces positions : le 12 avril 1794, dans le massif de l'Authion, le capitaine Lelièvre se distingue en faisant prisonnier la moitié d'une compagnie ennemie avec son capitaine. Le 21 mai suivant, il est blessé d'un coup de fusil à la cuisse gauche lors de la prise du col de Tende.

La 20^e demi-brigade prend ses quartiers d'hiver 1794-1795 à St Martin de Lantosque (ancien nom de la Vésubie), dont les maisons ont été abandonnées par les habitants. En septembre 1795, l'armée d'Italie reçoit le renfort de la 103^e demi-brigade qui arrive des Pyrénées, donc aguerrie à la lutte en montagne. Un certain François Rieux, caporal-fourrier de grenadiers, en fait partie. C'est le futur beau-fils de Jean Lelièvre, et mon ancêtre du côté maternel.

Ces renforts permettent à Masséna de tenter une bataille rangée face aux Austro-Sardes à Loano, sur la Riviera Italienne, en novembre 1795. Jean Lelièvre s'y distingue : « à la tête de sa compagnie il a mis en fuite le canonnier la mèche allumée à la main prête à mettre le feu à la pièce et a poursuivi l'ennemi » précise son certificat de bravoure joint à son dossier individuel.



Un capitaine de 45 ans « au tempérament affaibli » au début de l'année 1796.

On connaît l'état-d'esprit de Jean Lelièvre grâce à un signalement général qui décrit son visage et résume sa carrière. Jean Lelièvre n'a pas la chance de passer ses quartiers d'hiver sur la future « Côte d'Azur » mais une fois de plus à St Martin de Lantosque. Début janvier 1796 il écrit une lettre olographe au ministère de la guerre, en suivant la voie hiérarchique, afin de solliciter un poste de commandant de fort, excipant de ses blessures, de ses fatigues militaires et d'une famille à nourrir.

La réponse sera négative et sans appel. Jean Lelièvre a peut-être hésité à prendre sa retraite. Son état d'esprit reflétait celui d'une armée épuisée, mal équipée, mal nourrie et déçue une fois de plus de ne pas avoir pu exploiter la victoire de Loano. Les désertions et les mutineries se multiplient. Moins de trois mois plus tard, l'arrivée d'un général efflanqué va tout bouleverser.

La première campagne de Bonaparte en Italie (1796-1797).

Dans sa fameuse proclamation à l'armée d'Italie du 26 avril 1796, Bonaparte résume parfaitement les deux semaines étourdissantes qui viennent de s'écouler : « Vous vous étiez battus pour des rochers stériles... Vous égalez aujourd'hui par votre service l'armée de Hollande et du Rhin... Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans pont, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain.. »

La 20^e demi-brigade de Jean Lelièvre et la 103^e de François Rieux vont fusionner pour former la 11^e demi-brigade. Au prix de marches harassantes à travers la plaine du Pô, la 11^e va s'illustrer aux batailles de Lonato, Salo, Gavardo et Castiglione dont les noms seront inscrits sur le drapeau.

Puis la 11^e participera au blocus de Mantoue où, par une ruse de guerre, Bonaparte avait réussi à inciter le général en chef Wurmser à s'y réfugier. La 11^e demi-brigade doit à la fois repousser les tentatives de sortie des assiégés et les assauts de troupes venues libérer Wurmser.

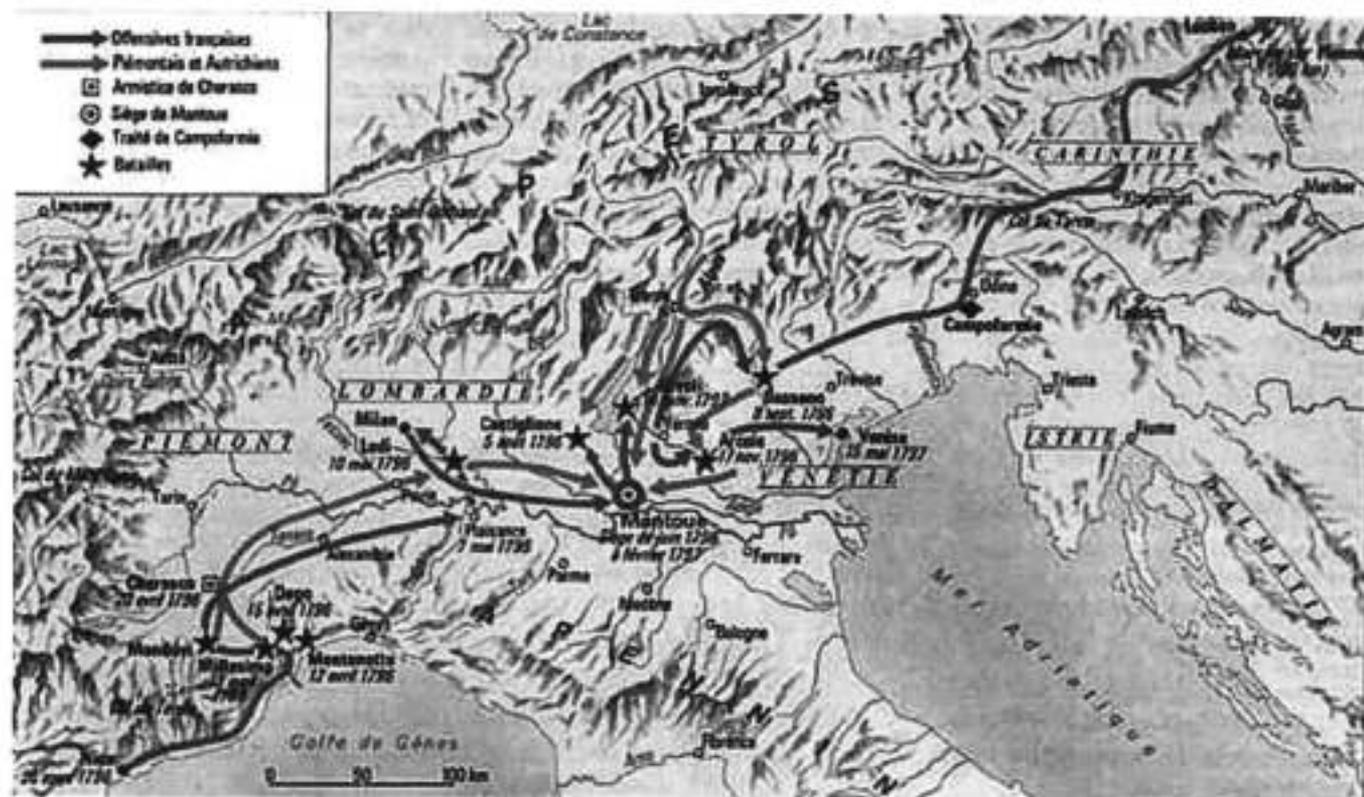
En janvier 1797, un rapport indique que : « le capitaine Lelièvre avec d'autres officiers se sont comportés de façon héroïque » devant Mantoue.

En avril 1797, Bonaparte quitte le commandement de l'armée d'Italie après avoir lui-même négocié les conditions de la paix, puis rentre à Paris.

L'année suivante, c'est l'expédition d'Egypte.

La 11^e demi-brigade continue la guerre en Italie (1798-1800)

Le 4 décembre 1798, près de Viterbe, au nord de Rome, Jean Lelièvre accomplit une action d'éclat, à la tête de sa compagnie, en mettant en déroute une forte colonne autrichienne en faisant de nombreux prisonniers et en prenant 22 canons. Il reçoit une distinction créée par Bonaparte, le « sabre d'honneur » nominatif et une double solde. Puis Rome est reprise par les troupes françaises.



L'offensive se poursuit jusqu'à Naples en janvier 1799, où les troupes françaises défilent au son d'un hymne composé par Cimarosa. Mais, le reste de l'année sera calamiteux car Naples, Rome, Mantoue seront de nouveau perdus. Très affaiblie, la 11^e demi-brigade reflue vers la France et se retrouve sur le Var, contrainte de défendre Nice et la frontière en mai 1800...comme en 1792 ! Heureusement que Bonaparte passe le col du Grand St Bernard et remporte, de justesse, la bataille de Marengo en juin 1800 !

Le retour dans leurs foyers après de longues années de campagnes militaires (1800-1803)

L'an 10 est absent des états de service des deux grenadiers. Ils ont dû regagner leurs foyers. Il est possible que ce soit à cette époque que Jean Lelièvre, avec toute sa famille, une épouse, quatre garçons et une fille, ait choisi de s'installer à Aix. La paix d'Amiens établit la paix avec l'Angleterre. Il échappe à la mise à la retraite forcée de milliers d'officiers, bénéficiant peut-être de son appartenance à l'Armée d'Italie, choyée par le Premier Consul, mais aussi de son comportement héroïque.

Mais en mai 1803, les Anglais saisissent des centaines de bateaux français et bataves. C'est un casus belli. La France déclare la guerre à l'Angleterre. La guerre ne s'arrêtera plus jusqu'en 1815. Le 11^e R.I, nouveau nom de la demi-brigade, est envoyé défendre la république-sœur batave (Pays Bas) menacée par les Anglais.

Jean Lelièvre termine sa longue carrière en Ba-



tavie (1803-1805)

On peut voir cette pyramide de terre mêlée de sable, surmontée par un faux-obélisque à Zeist, province d'Utrecht, aux Pays-Bas. Elle a été élevée à l'initiative du général Marmont, en 27 jours, pour la distribution de la nouvelle médaille de la légion

d'honneur. C'est un écho de la grande cérémonie de distribution le 16 août 1804 au camp de Boulogne en présence de Napoléon. Jean Lelièvre reçoit la médaille d'officier ; François Rieux, son beau-fils, de chevalier.

La Batavie est le nom de la République batave, la première république-sœur créée dès 1795 par la France. Elle constitue une pièce essentielle du Blocus continental voulu par Napoléon afin d'affaiblir la puissance économique anglaise en empêchant son commerce avec le continent.

Le camp de Zeist est levé pour l'hiver. Jean Lelièvre et sa famille sont en garnison hivernale à Bois-le Duc. C'est là que naît son premier petit-fils, Jean-Baptiste Rieux, le 14 février 1805, fruit de l'union contractée légalement entre sa fille Anne Jeanne, 18 ans, et François Rieux, 33 ans, sous-officier de grenadier dans le 11^e R.I. La cérémonie civile eut lieu devant la municipalité de La Haye, avec l'accord du colonel. Anne Jeanne avait donc une fonction officielle, vivandière, comme sa mère, pour avoir l'autorisation de vivre en garnison avec son époux.

Jean Lelièvre ne participera pas à la préparation du débarquement en Angleterre en 1805.

Au printemps, les troupes regagnent le camp de Zeist où les cabanes en bois ont remplacé les tentes. Napoléon imagine un plan ambitieux : la flotte de Villeneuve attirera le plus loin possible celle de Nelson vers les Antilles pour permettre à une flottille de débarquer en Angleterre. Mais Jean Lelièvre ne s'embarquera pas à Ostende avec ses trois fils et son beau-fils car, le 21 juillet, il est mis d'office à la retraite. Il a 54 ans. C'est un vieux « briscard », nom argotique du chevron cousu sur la manche, à raison d'un pour cinq ans de service. Jean en a sept: il est donc « chevronné » au sens propre.

Jean Lelièvre prend sa retraite à Aix (1805-1820).

Le 12 septembre, Jean Lelièvre quitte la Batavie, avec son épouse, et leur dernier fils, François, 14 ans, ainsi que leur fille, Anne Jeanne, mère d'un nourrisson. Ils s'installeront dans une maison louée, traverse de l'Aigle d'Or, hors de l'enclos de la « belle endormie ».

Ils vivront sur la pension annuelle de 1600F, plus 900F en tant qu'officier de la Légion d'honneur. Une carrière de plus de 38 ans effectifs, augmentée

de 14 ans pour les campagnes de guerre, soit un total de 52 ans ! Anne Jeanne ira rejoindre son époux en garnison à Split en Dalmatie de 1808 à 1811 où naîtra Marie Rieux. Jean Lelièvre a la joie de voir ses trois fils admis dans la Garde Impériale. Mais en 1809, son fils puîné Jean-Baptiste est gravement blessé à la bataille d'Essling. Il reviendra vivre à Aix avec la Légion d'honneur, une pension de 600F et une jambe en moins.

En 1810, Jean Lelièvre devient veuf. L'année suivante, il doit accueillir sa fille, de retour de Dalmatie, qui accouche d'un fils, Joseph, car elle ne suit pas son époux en Espagne. Puis, en 1815, c'est la chute de Napoléon et la Terreur Blanche, moins marquée à Aix qu'à Marseille ou à Avignon, où François Rieux prendra sa retraite à Aix.

En 1817, le 29 juillet, son fils aîné, Pierre, officier en demi-solde, épouse Euphrosime Pélagie Giraud. Au bas de l'acte, le nom « Lelièvre » apparaît quatre fois. Seule manque la signature de Louis, disparu. François Lelièvre est tailleur d'ha-

bit.

Le 10 septembre 1820, Jean Lelièvre « détenu dans son lit malade pour infirmité corporelle » dicte son testament nuncupatif dans la chambre de la maison que loue son fils Pierre au 33 rue de l'Aigle d'Or au faubourg St Roch. Il lègue à ses trois fils une partie de ses biens meubles et immeubles. Il décède le jour-même. Les déclarants du testament et du décès sont deux capitaines d'infanterie en retraite, dont un officier de la Légion d'honneur.

Jean Baptiste suit son père dans la tombe le 14 décembre 1820. ■

Sources : au SHD de Vincennes :

- le dossier individuel de Jean Lelièvre : 2Ye 2457
- son dossier de pension : 2Yf 45161
- registre du 11^oR.I : GR Yc 2194 : n^o23 Pierre Lelièvre ; n^o59 : Louis Lelièvre ; n^o71 : François Rieux ; n^o169 : François Lelièvre ; n^o697 : Jean Baptiste Lelièvre.

BON DE COMMANDE

M. Mme Melle Nom Prénom :

(ruyer les mentions initiales)

Adresse :

Code postal : Commune :

Date :

Signature :

SERVICE PUBLICATIONS

Vente exclusivement aux adhérents de la Fédération Française de Généalogie. **Port compris.**

PRIX VALABLES AU 1^{er} JANVIER 2019

- | | | | |
|--------------------------|-------|--|---------|
| <input type="checkbox"/> | Ref 1 | PUYLOUBIER, aspects des siècles passés | 16,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 2 | GÉNÉALOGIE ET TEXTES ANCIENS, de Georges TÊTE | 19,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 3 | PROVENÇAUX ILLUSTRES | 26,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 5 | RÉPERTOIRE TOPONYMIQUE DE LA FRANCE AU XVIII ^e SIÈCLE
d'après les levés de CASSINI (Région PACA) | 40,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 7 | cédérom DICTIONNAIRE DES NOMS DE FAMILLES - 2 ^e édition CGMP | 12,00 € |
| <input type="checkbox"/> | Ref 9 | Revue Provence-Généalogie | 6,00 € |
- Les « Provence-Généalogie » anciens sont en vente dans la limite des disponibilités.

Pour toute commande vous adresser au CGMP - BP 70030 - 13243 Marseille cedex 01

DE LA PARCELLE A L'IMMEUBLE, ET DE L'ÎLOT AU QUARTIER

Histoire de trois maisons dans le quartier de Belsunce

de Louis XIV au Second Empire (Suite et fin)

Jacques Blanc AG13

1° Les tribulations des deux maisons contiguës bâties par Cézard Blanc entre les rues Tapis Vert et du Petit-St-Jean.

Cézard Blanc décède en 1720, laissant un coquet héritage de biens fonciers estimés à 28 918£. Dans ses testaments successifs, il semblait au départ soucieux de répartir équitablement ses biens entre ses quatre fils et sa fille unique, Magdelaine. Mais dans le dernier, seuls ses fils héritent : l'aîné François obtient, entre autres, les deux maisons des rues Tapis-Vert et du Petit-St-Jean.

Mais Magdeleine Blanc, épouse Saint-Bonnet, est apparemment une femme de caractère qui ne se laisse pas impressionner : elle engage un procès contre ses frères qui va durer onze ans. Elle le gagnera, avec l'aide du destin qui retire la vie à deux de ses frères, dont François. En 1731, elle obtient le couple de maisons de la rue Tapis-Vert et deux terres à Saint-Julien. C'est une citadine, pas une campagnarde : c'est la première, et la dernière, de la famille Blanc, à habiter rue du Tapis-Vert, avec un locataire. La présence de cuisines avec cheminée à chaque étage permettait l'individualisation de l'habitat avec moins de promiscuité. Elle peut donc louer aussi les boutiques.

Elle est donc aux premières loges pour réaliser concrètement qu'elle a hérité d'un ensemble de deux maisons d'une quarantaine d'années, vétustes et nécessitant de grosses réparations. Elle devra s'endetter lourdement auprès de la famille pour les entreprendre. L'inventaire après décès de Louis Blanc, son neveu héritier mort en 1789, montre que ces dettes pour réparations s'élèvent à 4 500£ !

Outre la vétusté, les deux maisons ne faisaient chacune que 40 m² au sol avec deux étages à une ou deux fenêtres, cas fréquents dans le quartier du Corps de ville de la vieille ville. **La réunion de deux maisons** permettait d'agrandir l'espace disponible en devenant une **seule maison traversante** entre deux rues (20). C'est ce qui donne un sens aux trop brèves descriptions que l'on trouve dans deux actes notariés de 1752. La première provient de l'homme de confiance et locataire, chargé de gérer ses affaires : « *il a eu la direction de la rebâtisse de la plus grande partie de la maison de la rue du Tapis Vert et qu'il a veillé journellement sur les ouvrages et sur les ouvriers* » (21).

La seconde se trouve dans l'acte de donation fait par Magdelaine Blanc en faveur de son neveu Louis, la même année. Il héritera d'une propriété à Saint-Julien et « d'une maison en cette ville de Marseille à la rue St Louis ou du Tapis-Vert tournant à celle du Petit-Saint-Jean ». En échange, Louis Blanc s'engage à laisser à sa tante Magdelaine et à son époux Saint-Bonnet : « *la jouissance leur vie durant de la partie de la dite maison qu'ils occupent présentement et d'une petite chambre vis-à-vis qui est tout le second étage de la dite maison en la partie qui donne sur la rue du Tapis Vert* » Ainsi qu'une rente viagères pour le couple (22).

Donc, si l'on suit le texte, la second étage de la maison donnant sur la rue du Tapis Vert n'a qu'une seule fenêtre au second étage avec une seule petite pièce. Là encore, on trouve des maisons avec un nombre différent de fenêtres selon les étages dans le Corps de ville. Magdeleine pouvait ainsi bénéficier de l'ensoleillement en hiver, car l'autre partie de la maison est orientée au nord sur une rue étroite. Mais la rue Tapis Vert était très bruyante, fréquentée dès potron-minet par les charrettes chargées des produits du « terradou » (terroir) acheminés vers les marchés du Cours et des quais du port. Le stationnement y était totalement interdit (23). La chambre devait donner sur la rue du Petit-Saint-Jean, plus calme, peut-être, et plus fraîche l'été.

Louis devra patienter d'abord jusqu'en 1753 pour que sa tante quitte ce monde d'ici-bas; puis encore jusqu'en 1756, avant que son époux ne la suive. L'agonie de ce dernier n'était pas même achevée que Louis signait déjà l'acte de vente de la maison à Pierre Belanger, négociant, pour 10 000£ : « *...une maison qui autrefois en était deux située dans l'agrandissement de cette ville visant sur la rue du Tapis Vert et sur celle du Petit-St-Jean...* » (24). Louis était né en 1714. Il devait se rappeler les discussions sur le procès qui avait longuement opposer sa tante Magdelaine à ses frères, dont Jacques Blanc, son père, mort en 1747. Il avait pu assister à la lecture d'actes notariés qui rappelaient que c'était son grand-père Cézard qui avait fait construire les deux maisons adossées entre les rues Tapis-Vert et celle du Petit-St-Jean, vers 1690. Exemple de mémoire familiale longue.

Le négociant ne conservera pas longtemps son achat car, dès 1760, il revend la maison à Joseph Louis de Ré-

gis, écuyer d'Istres et déjà propriétaire d'un immeuble dans la même rue, face à l'église de la Mission de France. Il s'en débarrasse plutôt, car il ne réclame que 9000£ (25). Au décès de Louis de Régis en 1765, la maison est léguée à sa sœur Magdeleine, épouse de Suffren. Un acte notarié de 1775 montre que cette dernière est bien la propriétaire (26). Elle décède en 1795. Je n'ai retrouvé aucun acte de vente après 1775.

Donc une longue solution de continuité jusqu'en 1828, date fournie par l'ancien cadastre « napoléonien », section Mission de France, qui désigne Marie Etienne Martin, veuve Martin (sic) comme propriétaire de deux parcelles : la n° 90, qui correspond au n° 51 de la rue Tapis-Vert ; et adossée à la précédente, la parcelle 42, qui correspondait au n° 46 de la rue du Petit-St-Jean. Dans le cadastre actuel, les numéros des parcelles sont respectivement 82 et 81, et le n° de l'immeuble est à présent 52 rue du Petit-St-Jean et non plus 46.

2°- La maison du 59 rue du Tapis-Vert bénéficie d'un duo de documents fondamentaux.

Petit rappel, c'est la maison construite par Jean Dominique Borrelly, le beau-frère de Cézard. En 1707, il la vend 2900£ avec ses deux fils, Antoine et Jacques, sans doute pour préparer sa succession et éteindre ses dettes. L'acheteur est Claude Piolle, m^e cribleur à Marseille (27).

Comme l'acheteur désire faire des réparations, il est établi un « rapport de future cautelle » ou de future précaution, notre actuel « état des lieux ». Rédigé par deux experts choisis par le vendeur et l'acheteur, il décrit minutieusement l'immeuble de haut en bas, de la cave à la toiture, étage par étage, pièce par pièce, tant dans l'orientation des pièces par rapport à la rue, que leur dimension, leur équipement en portes et fenêtres, l'aménagement de la cuisine, les cheminées, les matériaux utilisés.

Passé devant notaire, il permet au nouveau propriétaire d'éviter une surévaluation. Or, j'ai eu la chance de retrouver cet **état des lieux** dont voici les éléments essentiels en 1707 :

- le bien vendu se présente comme un immeuble de trois étages sur rez-de-chaussée, entre les rues du Tapis-Vert et du Petit-St-Jean. Superficie à la base : 47m².
- Au rez.d.ch, l'entrée se fait rue du Tapis-Vert, par une porte et un couloir avec un puits, sa pille (évier) ; un escalier pour monter aux étages ou descendre à la cave avec deux celliers. A côté, de l'entrée, la boutique et son arrière-boutique, une chambre éclairée par une porte-fenêtre donnant sur la rue du Petit-St-Jean et une cheminée.
- Au 1^e étage, deux salles, une alcôve, une cuisine et sa cheminée, deux fenêtres côté rue Tapis-Vert.

- Au 2^e étage, même disposition des pièces.
- Au 3^e étage, même disposition avec un escalier qui permet d'accéder « aux tuiles et à la lauvisse » (galetas).

La présence d'une cuisine et d'une cheminée à tous les niveaux montre « l'individualisation » des étages de ces maisons qui favorisait la présence de plusieurs locataires dans le cas d'un immeuble de rapport. La cohabitation était facilitée et la promiscuité moindre. Le bailleur pouvait en tirer le maximum de revenus. Comme souvent, des réparations urgentes sont suggérées dans ces rapports.

Les réparations ont dû être effectuées car la famille Piolle conserva cette maison de rapport pendant 109 ans, jusqu'en 1816 ! En 1774, Marie-Thérèse, la petite-fille de l'acheteur, la reçoit en dot avec deux autres maisons : « ...une maison et une boutique située rue St Louis ou du Tapis-Vert tirant du Cours à la porte des Fainéants pour 8500£ ». (28) Mais en plus, les deux frères font faire un rapport de future précaution pour chacune des trois maisons. C'est rare, paraît-il, de pouvoir comparer l'évolution d'une maison à 67 ans de distance. C'est une aubaine qu'il faut apprécier.

Entre 1707 et 1774, l'aspect de l'immeuble est resté le même mais la surface au sol s'est agrandie en passant à 57m², soit 10 de plus, preuve que des travaux de transformations ont été réalisés.

- Au rez.d.ch. Le texte n'évoque plus le couloir avec son puits et la cave n'a plus qu'un seul cellier.
- Au 1^e étage, sur le devant, rue Tapis Vert, une salle avec deux fenêtres ; alcôve et cabinet. Sur le derrière, rue du Petit-St-Jean, une cuisine avec une auge, à côté chambre avec fenêtre ; une alcôve ; un cabinet ; une cheminée.
- Au 2^e étage, même disposition des pièces.
- Au 3^e étage, même disposition avec un escalier éclairé par deux châssis vitrés.

En 1816, Marie-Thérèse Piolle vend en viager à Pierre Tian : « ...une maison de bas en haut située à la rue du Tapis Vert, où elle a son entrée, **numéro 59**, ayant trois étages sur son R.de.ch., où existent une boutique et caves [...] elle est susceptible de très grandes réparations » (29).

En 1823, Pierre Tian vend la maison à Michel de Gérin Ricard pour 21 700F. : « cette maison a deux façades, l'une sur la rue du Tapis Vert, montée de trois étages sur son rez.d.ch., ayant trois croisées à chacun ; l'autre façade sur la rue du Petit St Jean ayant quatre étages sur le r.d.ch. Il y a une boutique et une cave prenant jour sur les deux rues. ». C'est son aspect actuel (30).

En 1824, Gérin Ricard la donne en dot à sa fille Angélique Lazarine qui épouse Antoine Eusébe Héliodore de Roux (31).



Le trident de la place des Capucines et la brisure de la rue Nationale.

CONCLUSION

La forme d'une ville est moins changeante que ne l'a écrit le poète, du moins dans ses détails. Le quartier Belsunce peut s'enorgueillir de la seule figure de trident complète : celle des trois rues qui convergent vers l'actuelle place des Capucines. Mais cette figure n'a pas été créée « ex nihilo » : c'est le fruit d'un compromis entre des contraintes d'origines diverses.

Nous l'avons vu plus haut, avant l'agrandissement, le « chemin vieux » part du Grand Caire en suivant une courbe pour rejoindre celui du Tapis Vert, plus rectiligne, en formant un dièdre à la porte de la future enceinte. Plus tard, la traverse du Petit-St-Jean sera prolongée pour rejoindre le dièdre précédent et former un trièdre : l'actuel trident rue Nationale au nord, du Petit-St-Jean au centre et Tapis-Vert au sud. Bien sûr, ce trident « baroque » n'a pas l'ampleur de son modèle de la Piazza del Popolo à Rome mais il a une certaine harmonie. Pourtant, une de ses branches, celle de la rue Nationale, ci-devant Dauphine, n'est pas rectiligne : c'est l'existence du « chemin vieux » courbé qui explique la brisure de cette rue.

A cause d'un principe simple pour un historien de l'urbanisme : on ne crée de voies nouvelles qu'en évitant, durant leur aménagement, d'empêcher le fonctionnement des futures rues (32). Autrement dit, le lotissement du quartier pendant l'agrandissement a entraîné la construction de nombreuses maisons : il fallait utiliser le « vieux chemin » pour transporter les matériaux de construction. Un fois les lots bâtis, on put supprimer ce chemin et aménager une nouvelle voie rectiligne mais avec une brisure, pour épouser la courbure de l'ancien chemin. La traverse du Baignoir, dont le tracé remonte à l'époque hellénistique, fut élargie pour relier la nouvelle rue Dauphine à celle du Tapis-Vert.

De même, si la traverse du Petit-St-Jean fut prolongée, au grand dam de l'historien de Ruffi qui vit son domaine éventré, ce n'était pas seulement pour des raisons esthétiques, mais pour mettre en valeur les grands terrains achetés en vue de lotissement par le négociant, et échevin, Bernard Barthélémy, le noble Thomas Riquetti, Pierre Sauvair et Jean Bonnet, m^e maçons (33).

Autre pérennité, la superficie des parcelles à bâtir tracées entre le dernier quart du XVII^e siècle et la seconde moitié du XIX^e pour y construire les trois maisons, puis pour y élever les immeubles actuels. A peu de choses près, elle n'a pas changé jusqu'à notre époque. ■

Sources manuscrites d'archives et références bibliographiques

AMM : Archives Municipales de Marseille

AD13 : Archives Départementales des B.d.R.

1. Histoire d'une ville : Marseille, s.d. Régis Bertrand, Marseille, 2012, pp.97, 104-105.
2. Marseille au temps du Roi-Soleil, André Zysberg, Edition Jeanne Laffitte, 2007, p.86
3. Les embellissements d'Aix et de Marseille aux XVII^e et XVIII^es, Julien Puget, PUR, Rennes, 2018, pp.59-63.
4. Fouilles à Marseille, La ville médiévale et moderne, Etudes Massaliètes 10, p.74.
5. Ibidem, figure 121, p.205.
6. AD13,393E90bis,m^oAudier,16/01/1672,f^o45,acte d'échange Dalmas-Vaille ; f^o74, investiture
7. « », 358E 135, m^oEmeric,19/05/1684, f^o499, achat place à bâtir maison Rabatelli-Dalmas
8. « », 358E 314, m^oEmeric,12/04/1683,f^o422,achat place à bastir maison frères Borrelly- Dalmas
9. AD13,358E136, m^oEmeric 24/12/1685,f^o1314,achat place à bâtir maison Borrelly et Blanc- Rabatelli.
10. AD13, 358E135, m^o Emeric, 19 mai 1684, f^o499, achat de place à bâtir maison Angelo Rabatelli et François Boyer- Dalmas.
11. AD13, 380E183, m^oSossin, 1^ojuillet 1687, f^o726v.
12. Les embellissements d'Aix et de Marseille...op.cit.p.242
13. Expression de Béatrice Héning dans Annales du Midi, 98, n^o173, pp 7-21, L'Agrandissement de Marseille, un compromis entre les aspirations monarchiques et les habitudes locales.
14. AD13, 380E 183, m^oSossin, 8 avril 1687, f^o394, arrentement pour Jean Dominique Borrelly.
15. « », 380E 188, « », 14 avril 1692, f^o380, quittance, Mag.Fournier, Cézard Blanc.
16. « », 361E 79, m^oBezaudin, 20 décembre 1691, f^o70, quittance droit d'enceinte, Cézard Blanc.
17. Les embellissements d'Aix, op.cit., p.286.
18. AMM, DD164, f^o135v., plus-value réalisée par Claude Dalmas
19. Expression de Thierry Dourousseau dans «Marseille, la passion des contrastes », Mardaga, 1991, p.79
20. Le quartier du port de Marseille, 1500-1790, Colette Castrucci, PUP, Aix-en-P, 2016, p.84.
21. AD13, 353E 156, 26 août 1752, f^o487-491, comparution Magdeleine.Blanc- Pétré-Duplessis.
22. « », 353E 156, 20 septembre 1752, f^o532v., donation Magdeleine Blanc- Louis Blanc neveu.
23. Les embellissements d'Aix... op.cit, p.308.
24. AD13, 361E137, 2 juin 1756, f^o181, Achat de maison P.Belanger à Louis Blanc.
25. « », 362E 191, 2 avril 1760, f^o137, achat Joseph Louis de Régis à P. Belanger.
26. « », 363E 369, 13 juin 1775, f^o592, achat de maison Malien à Pourrière.
27. « », 354E 175, 5 mars 1707, m^e Richelme, f^o145v., achat de maison C.Piolle à Borrelly, et rapport de future cautelle, 1^oavril 1707, f^o219.
28. AD13, 362E 200, 30 décembre 1774, f^o1158, rapport future cautelle Marie Piolle-ses frères.
29. « », 363E 458, n^o62, 16 mars 1816, achat de maison Pierre Tian à Marie Piolle
30. « », 375E 185, n^o2187, 7 avril 1823, m^e Laget, achat de maison Gerin Ricard à P.Tian.
31. « », 362E 265, 19 juin 1824, m^e Fouquier, contrat de mariage Angélique de Gerin Ricard.
32. Belsunce, une figure de ville, Thierry Dourousseau, Edisud, Aix-en-Provence, 1990, p.33
33. Les embellissements d'Aix...opus cit., pp.152 (Cousinery),156 (Sauvaire), 158 (Riquetti)

Les vicissitudes d'un négociant en Syrie (1792-1826)

Louis Lapierre (83)

Les deux frères Rey, Innocent (Marseille, 1755-1835) et Vincent (Marseille, 1764-Larnaca-Chypre, 1838), fils du peintre de marine Pierre Rey-Vieilh (ca 1728-1792/), ont été négociants au Levant et ont tous deux tenu les fonctions de consul de France à Larnaca en tant que représentants des négociants pendant une vacance du poste. Innocent Rey de 1795 à 1797 et Vincent Rey de 1817 à 1820. C'est à ce titre qu'ils ont un dossier personnel au Ministère des Affaires Etrangères. Dans une lettre de 1826 adressée à l'abbé Desmazes (ou Desmazes*) à Jérusalem, Vincent Rey lui relate ses vicissitudes passées, en particulier l'époque de la campagne d'Egypte de Bonaparte en 1799, quand sa famille a été décimée par la peste à Jaffa.*

A la fin de son courrier, il lui demande de soutenir la candidature de son fils Auguste, âgé de douze ans, au Collège des Jeunes de Langue à Paris. Cette requête semble ne pas avoir eu de suite. Il n'y a pas, en effet, de trace d'Auguste Rey, fils de Vincent et de Marie-Hélène Ruretti, et frère de mon arrière-grand-mère Adèle Rey épouse Lapierre, dans la liste des élèves de l'école.

* Desmazes (Pierre-Claude) : « Abbé et prédicateur ultra né à Villeneuve (Oise) en 1771. Chapelain devenu officier du génie dans les armées de la République, il retourna à la vie ecclésiastique après le concordat. Chanoine de Bayonne et de Toulouse, il joua les intermédiaires entre Charles IV d'Espagne, exilé à Marseille, et Pie VII, en résidence surveillée à Savonne, ce qui lui valut plusieurs internements sous l'Empire (au fort Lalmague à Toulon, en Piémont, au château d'If). Délivré par la Restauration, il prononça le panégyrique de Louis XVI dans la cathédrale de Toulon et dans la collégiale Saint-Martin de Marseille.

Dans la nuit du 5 novembre 1815, regagnant son logis, il fut molesté et dépouillé par trois militaires anglais. Chanoine, chevalier du Saint-Sépulcre, aumônier de l'ambassade de France à Constantinople où il avait suivi le marquis de Rivière, pèlerin en Terre Sainte, il finit ses jours à l'asile Sainte-Thérèse de Paris, vers 1850. » (Julie Pellizzone, Souvenirs. Journal d'une Marseillaise, T. II [1815-1824], Paris, 2001, p. 112, note 18 ; la mémorialiste relate le "beau discours... célébrant les vertus de la famille des Bourbons" fait par l'abbé à Saint-Martin le 12 juillet 1815 [p. 86], ainsi que la lettre de celui-ci narrant sa visite aux lieux saints, distribuée lors de son sermon sur les Mystères et les bienfaits de la foi, prononcé le 9 novembre 1819 en l'église des Récollets de Marseille [p. 230, où elle brosse aussi le portrait du prédicateur]).



Carte de Chypre montrant la ville de Larnaca (1843)

« Chypre le 5 octobre 1826

Monsieur l'abbé,

Le bref séjour que vous avez fait sur cette île, ne m'ayant point permis de vous témoigner, à mon gré, combien je me trouvais flatté de la bienveillance, de l'intérêt et de l'amitié dont vous voulez bien m'honorer ainsi que ma famille, il m'est agréable que la tâche que vous m'avez imposé de vous faire connaître la série de mes vicissitudes en Syrie, me fournira l'occasion de vous présenter, préalablement, l'assurance de ma sensibilité aux généreux sentiments que vous m'avez manifestés.

Si je n'élaguais du récit que j'ai à vous faire de mes disgrâces, les circonstances qui s'y rattachent, je serais trop prolix et vraisemblablement diffus. Pour éviter ces défauts et ne point abuser de votre patience, je me circonscrirai et ne vous entretiendrai que des faits sans m'arrêter aux causes qui les ont produits.

J'étais établi à Rames¹, lorsque la catastrophe du plus douloureux souvenir, vint plonger la France et toute l'Europe dans un deuil général et dans ce temps, où, si l'on peut s'exprimer ainsi, des sentiments d'humanité et des soupirs, produits par les calamités qui planaient sur la surface de ma patrie déchirée, conduisaient l'homme qui en était trop affecté au supplice, j'eus la consolation, dans ma déserte habitation, d'y exhaler sans crainte le sentiment de ma douleur.

J'avais acquis, dans mon commerce à cette ville, une médiocre fortune, lorsqu'un décret de la Convention Nationale, prohiba l'entrée des cotons filés en France : c'était l'unique branche du commerce dont je pus m'occuper. Je me trouvais donc obligé d'abandonner mon établissement et de venir résider à Jaffa. Les cotons qui s'y récoltent me fournirent le moyen d'y végéter avec tranquillité, mais ce repos ne fut point de longue durée.



Les pestiférés de Jaffa par le baron Gros (1804)

A la première annonce de l'arrivée des Français en Egypte, je fus mis, ainsi que ma famille, en arrestation, et, après neuf mois de la plus dure captivité, ayant presque épuisé toutes mes ressources, l'armée arriva sous les murs de Jaffa. Nous avions miraculeusement échappé à la rage des musulmans et, par un second miracle, Jaffa prise d'assaut, nous échappâmes à la fureur des vainqueurs, non par les soins de leurs chefs, mais par la pitié et la générosité d'un grenadier.

Tout ce dont nos hôtes n'avaient osé nous enlever et que j'avais soustrait à leur rapacité, meubles, nippes, argenterie, et bijoux, abrité au couvent des arméniens, devint la proie de nos libérateurs : c'est dans cette désolante situation, restant, ainsi que ma famille, avec les vieux haillons qui nous couvraient, que la peste qui ravageait l'armée, s'introduisit dans mon habitation, où ma famille se composant de mon épouse, trois enfants, une belle-mère et deux belles-sœurs, fut moissonnée en trois jours : ma belle-mère en fut atteinte et s'en releva après une longue maladie ; je fus frappé moi-même de ce cruel fléau, j'eus le bonheur d'en réchapper.

J'étais encore convalescent que l'on annonça que l'entreprise des Français sur Acre n'avait point réussi, que l'armée devait rétrograder en Egypte, après avoir brûlé tous les magasins de provisions qui se trouvaient à Jaffa, détruit les forts et les remparts : tout ne tarda point d'être exécuté à la lettre : on fit plus : avant de quitter cette place, on y imposa les Turcs les plus apparents d'une forte somme, sous peine de les conduire en Egypte s'ils ne la payaient.

Les imposés étaient de riches négociants, le cadî, le mufti et l'aga des janissaires, tous gens, au moins ceux-ci habitués à avaniser (2) les couvents, latins, grecs et arméniens, pouvant par leur prépondérance, les sauver après le départ de Français, de la fureur des peuples voisins devant venir accroître la désolation où Jaffa allait être abandonnée par des nouveaux massacres et pillages ; ils s'adressèrent à leurs procureurs et en obtinrent à égale portion et à titre de prêt, la somme réclamée.

C'est à cette occasion que le couvent de Terre-Sainte reçut de ma part un prêt gratuit de trente cinq à quarante mille piastres que j'y avais déposé pour compte de divers amis. Le remboursement m'en fut fait moins mille deux cent piastres qui durent être soustraites par les domestiques du couvent. J'en fis en vain la réclamation au Discrettoire (3) et cette perte a été à ajouter à toutes celles que j'avais éprouvées.

N'ayant plus à opter, dans ma misérable situation, qu'à m'exposer à être immolé avec les débris de ma famille en restant à Jaffa, ou à suivre l'armée en Egypte, je me résignai à ce dernier parti. Sans avoir pu obtenir le moindre secours des Français, j'eus donc à pourvoir à grands frais aux montures nécessaires pour dix ou quinze individus, ayant dû traîner avec moi, mon domestique et sa famille et celle de mon censal (4), qui auraient été sacrifiées par la seule raison qu'ils étaient à mon service.

Le ciel nous aida tous dans le dangereux et pénible passage du désert, souffrant de l'excessive chaleur, de faim et beaucoup plus de soif. Nous y étions à peine entrés que j'aperçus, au nombre des piétons, deux religieux de Terre-Sainte ne portant avec eux qu'une besace vide : ils accrurent le nombre de mes compagnons d'infortune. Déjà fatigués de leur marche, je démontais de mes gens pour les faire reposer, ne voyant d'autre moyen de les sauver qu'en continuant ainsi de trois en trois heures. La nécessité d'avoir à partager notre eau était inquiétante, parce que nous pouvions en manquer pour nous, comme pour nos montures.

Le ciel vint à notre secours à la première halte à Larisch, je leur trouvai deux animaux et quelques outres pour leur eau ? Je les fis connaître du général commandant la colonne. Il leur fit accorder des rations lorsqu'on en distribuait.

Nous arrivâmes enfin heureusement au Caire comme des momies mouvantes après dix-sept jours de marche. Je conduisis mes religieux au couvent de leur ordre. Le gardien voulut bien me rembourser des frais que j'avais faits pour ces deux moines. Je ne m'occupais plus dans cette ville immense que de me reposer de mes fatigues et d'y réparer ma santé appauvrie par mes chagrins.

Me trouvant étranger au milieu de mes compatriotes, ne leur inspirant ni intérêt, ni pitié, je résolus de venir en compagnie de ma belle-mère, résider à Damiette, où j'avais eu plusieurs correspondants. N'ayant pu, dans cette ville, réaliser l'espoir que j'avais conçu de quitter l'Egypte avant que l'armée fut contrainte de l'évacuer, je me portai à Alexandrie et à force d'intrigues, j'obtins le permis de m'embarquer sur un vaisseau de S.M. britannique venant en Chypre. J'y arrivai en avril 1800 muni d'un passeport autrichien, à la faveur duquel il me fut accordé protection par le consul de cette nation, de laquelle je jouis jusqu'à l'époque à laquelle les français reparurent en Turquie.

Mon empressement de quitter l'Égypte eût donc un double objet : celui de me mettre à portée de sauver à mes amis des marchandises laissées à Jaffa au pouvoir de Mr Damiani, agent britannique, mais en vain, tout lui fut enlevé comme propriété française ; mon second projet était de former un établissement de commerce à cette échelle où la confiance de mes amis pourrait m'appeler.

C'est ici où je fus fixé. Mon début fut assez satisfaisant et ma perspective était attrayante après dix ans je me mariaï. Des guerres intestines avec toutes les nations vinrent paralyser le commerce, ou plutôt l'anéantir. Il ne me fut plus permis que de végéter misérablement. Telle est ma situation actuelle avec ma famille de sept enfants dont le plus âgé n'est entré que dans sa treizième année en éducation au Lycée de Marseille.

C'est celui pour lequel vous m'avez promis de vous intéresser. Il est d'une aptitude dont ses professeurs font le plus grand éloge, mais je ne puis point promettre de lui laisser continuer encore longtemps ses études. Ce serait donc une grande consolation, dans ma vieillesse et un bonheur pour lui, comme pour ma famille, si, par vos bontés, ce cher enfant pourrait être admis au Collège des jeunes de langues à Paris, avant d'avoir atteint l'âge auquel on les fait passer à Constantinople.

Fondé sur vos promesses et sur le crédit dont vous jouissez à la cour, je caresserai cette douce espérance, en attendant que le ciel, à l'aide de vos sollicitudes, l'ait réalisée et vos titres à ma reconnaissance seront à jamais gravés dans mon cœur et dans celui de toute ma famille. Ayez en l'expression pour agréable, ainsi que l'assurance de la respectueuse considération avec laquelle, j'ai l'honneur d'être, Monsieur l'abbé, votre très humble et très obéissant serviteur.

Vincent Rey. »

(Archives du Ministère des Affaires Etrangères (M.A.E) : Dossier Personnel 1ere Série, volume 270. Aux noms de REY Innocent et REY Vincent) ■

NOTES :

¹ Rames : nom francisé d'une des échelles de Palestine, spécialisée dans l'exportation des cotons filés de Jérusalem. Située dans la plaine près du port de Jaffa, cette ville s'appelle maintenant Ramleh ou Ramlah, proche de Tel-Aviv (ne pas confondre avec Ramallah en Cisjordanie).

2 **Avaniser** : Faire des avanies, au sens de rançons ou impôts infligés aux Chrétiens par les Ottomans.

3 **Discrétoire** : Assemblée de religieux composant le conseil du supérieur d'un couvent.

4 **Censal** : Courtier ou agent de change attaché à une maison de commerce dans le Levant.



Carte de la Syrie montrant Jaffa et Ramleh (1851)

La vie d'autrefois

DEUX ZEPPELINS SUR LARAGNE - 20 OCTOBRE 1917

Jean Paul Métailler (04)

Le texte qui suit est la transcription presque intégrale d'un manuscrit de M. Joanis SAUSSE, instituteur à Laragne en 1917. La fille de M. SAUSSE, Jeanne, épousa Marcel METAILLER, frère de mon père Jean, et ainsi ce dernier put avoir connaissance du manuscrit.

Mon père, né en février 1913 à Laragne, se souvenait parfaitement « du Zeppelin » et racontait être allé jusqu'au pont de Véragne pour s'approcher du lieu de l'atterrissage du dirigeable. A partir des années soixante, il collectionna les cartes postales éditées à l'occasion de ce fait divers. De plus, il récupéra chez le serrurier BONHOMME un croisillon de la carcasse. Peut-être est-ce le manuscrit de M. SAUSSE qui déclencha la constitution de cette collection qu'il eut l'occasion d'exposer, avec celles d'autres Laragnais, dans les salles du château.

Le matin du 20 octobre 1917, à 8h10, Mme RICHAUD receveuse des Postes aperçoit un dirigeable au-dessus de la localité du côté d'Arzeliers, à une très grande hauteur. On ne pouvait distinguer à quelle armée il appartenait.

L'appareil a vogué au-dessus du village, est allé sur Beynon où il est descendu à moins de 1 000 m. de hauteur. D'après les ouvriers de l'usine [électrique] il paraissait désarmé. A 9h1/2 il était sur Mison. Nous avons été avertis et avons conduit tous les élèves sur les Aires. On voyait très bien l'aérostat : il était à 500 ou 600 m. de hauteur au-dessus du Buëch, entre le Niac et Château-neuf. A l'aide de lunettes on voyait très bien le dirigeable qui cherchait à s'élever sans pouvoir y parvenir. A ce moment on croyait qu'on avait affaire avec un appareil français : on pouvait voir un pavillon blanc et rouge flotter à l'arrière.

Le dirigeable baissa rapidement, bientôt les maisons le cachèrent. Pour le suivre les enfants et beaucoup de personnes allèrent au-delà du pont de Véragne. L'aérostat descendait toujours, tantôt horizontal, tantôt presque vertical. Bientôt il atterrit dans le Buëch. Les élèves petits et grands, que nous n'avions su retenir, couraient dans les champs du côté du Buëch. Tout à coup on vit une grande flamme rouge suivie d'une épaisse fumée : le dirigeable était en feu.

Des chasseurs qui se trouvaient près de l'endroit de l'atterrissage ont pu suivre toutes les péripéties. Après un premier atterrissage dans le lit de la rivière, un moteur est resté à terre et 4 hommes de l'équipage ont pu sauter à terre. Le ballon

s'est un peu élevé et a été plaqué par le vent à l'angle sud-ouest de Bricon à 1 000 m. environ du 1^{er} atterrissage. Le restant de l'équipage, 13 hommes, est descendu et s'est reculé d'une centaine de mètres ; un officier a sorti son revolver et a tiré sur le ballon. Tout l'équipage a salué pendant que les flammes dévoraient l'aérostat. Les personnes présentes ont fait prisonnier l'équipage qui n'a pas résisté. Tous les prisonniers ont été conduits à Laragne.

Je suis arrivé un des premiers près du ballon, allant à la recherche des élèves qui étaient éparpillés le long des gravières du Buëch. La toile qui couvrait le ballon était brûlée, sauf à la partie inférieure où elle était intacte. Les nacelles brûlaient. L'une d'elles était à 3 ou 400 m. sur la rive droite. Je restais stupéfait en présence du monstre qui mesure 200 m. Ce serait peut-être un « Perceval », genre semi-rigide. La partie inférieure était brisée, mais la carcasse était à peu près intacte. Nous avons fait le tour de l'appareil ; nous avons pu voir comme tout était bien combiné : hamacs suspendus et la plupart intacts, câbles, bidons, commandes, etc. tout cela avait peu souffert.

Deux foyers d'incendies étaient allumés sur les deux nacelles. On n'osait en approcher de crainte des explosions. Malgré cela bien des objets, les uns d'une grande valeur ont été enlevés : jumelles, revolvers, boussoles, magnétos, manomètres, etc. Un rapide service de surveillance aurait pu empêcher cela, ainsi que certaines autres dégradations qui ont été commises ...

Le soir, nous avons conduit les élèves en promenade près de l'aérostat. Un service d'ordre était organisé. La foule était dense (plus de 600 personnes) ; et l'endroit peu propice où le ballon s'était échoué ne permettait pas d'en avoir une vue d'ensemble.

Vers 3h1/2 un cri s'est élevé : « encore un » ; on a aperçu, au-dessus de Chabre, un second appareil. Un mouvement de frayeur a secoué les promeneurs. Beaucoup ont pris le chemin du retour. Ce nouvel appareil était presque vertical, ses moteurs étaient éteints : il voguait à 1 500 m. au-dessus du niveau du Buëch (plus haut, si on compare son volume à celui du matin tel qu'on le voyait de Laragne, au moins 3000 m. et même plus). Il paraissait plus long et plus mince que celui du matin.

Il est passé au-dessus de la carcasse de son congénère et a disparu du côté de Sisteron, paraissant baisser de plus en plus. Dans la soirée le bruit a circulé qu'il avait atterri et péri, comme celui de Laragne, près de Châteauneuf Val Saint Donat, à 15 Km au sud de Sisteron. Le lendemain matin on a appris qu'il n'en était rien et qu'il avait été jeté à la mer près de Rognes (Bouches-du-Rhône).

Le Zeppelin qui est tombé à Laragne faisait partie d'un raid sur Londres. Ce raid n'a pas réussi. La flotte aérienne a été dispersée par la tempête et plus de la moitié des Zeppelins ont été détruits, d'après les journaux.

Ces événements, extraordinaires pour notre localité, ont attiré dans la soirée et le lendemain beaucoup de visiteurs et toutes les autorités. Les prisonniers ont été interrogés à la mairie. L'un d'eux s'était légèrement blessé en atterrissant, il a été pansé par le major ; un autre qui avait les pieds gelés a été conduit à l'hôpital auxiliaire.

L'équipage comprenait un lieutenant commandant, un lieutenant en second, un aspirant, un adjudant maître mécanicien et 13 hommes. Tous portaient l'uniforme de la marine allemande. Les hommes paraissaient plutôt contents ; les officiers paraissaient soucieux. J'ai pu causer avec l'un d'eux qui parlait assez imparfaitement le français, mais assez pour se faire comprendre. Il venait, m'a-t-il dit, du Schleswig ; leur base est à Hélioland. A ma demande s'ils allaient sur la France ou sur l'Angleterre, il m'a dit qu'ils étaient en manœuvre et avaient été pris par un vent très violent et qu'ils n'avaient pu diriger leur ballon. Ils ont bien souffert du froid, l'altimètre marquait 6200 m. En croisant le front français ils ont été canonnés, mais sans résultat. Ils sont passés sur une grande ville (Lyon) où il y avait beaucoup de brouillard. Ils n'ont pas lancé de bombes ? Une trentaine étaient dans le ballon.

Je lui ai appris que le 2^{ème} ballon était tombé à la mer et il m'a demandé l'endroit. Je le lui ai montré sur une carte PLM affichée dans le couloir de la mairie et il a ajouté : « près de Marseille ». Il m'a également demandé l'emplacement de Laragne sur la carte. Il avait l'air de se remémorer tout son voyage qui durait, a-t-il dit, depuis plus de deux jours ? A une question sur l'état économique en Allemagne : « On est moins bien qu'avant la guerre, mais nous ne manquons de rien. C'est bien long et tout le monde veut la paix ». Débarassez-vous donc du Kaiser, lui ai-je dit : « C'est bien difficile ? ». Et nos prisonniers ? : « Ils sont très bien soignés, travaillent dans les champs avec les femmes et les enfants ». Il devenait presque poétique. Et la révolte de la flotte ? : « C'est peu de chose, à peine une quinzaine de meneurs ». Le

tout était agrémenté de beaucoup de « p » et de « ch ».

La conversation aurait continué sans un gendarme froussard qui est venu y mettre fin à mon grand regret. ■



L'équipage du Zeppelin L 45, fait prisonnier à Laragne avant son interrogatoire



Vue général du Zeppelin L 45 dans toute sa longueur, tombé à Laragne, dans le Buech



Moteur lâché au milieu du Buech par l'équipage du Zeppelin « L-45 » 20 octobre 1917.

COMPAGNONS DE PERES EN FILS

Marie-Thérèse Pinkas (13)

Qui n'a pas parmi ses aïeux des maîtres maçons, tailleurs de pierre, menuisiers... Ceux que j'ai rencontrés étaient tellement présents qu'il fallait encore un peu prolonger leur vie en les racontant dans ces quelques lignes.

Il ne s'agit pas de parler de « compagnons » en général - je ne suis pas historienne - mais de regrouper ceux de ma famille, dans un temps donné : du XVIII^e siècle à la Révolution française.

Ils sont originaires de l'Ardèche : Largentière, Montréal, et, en passant le Rhône, arrivent en Provence, résidant à Marseille, Signes, Cavaillon. Les déplacements sont nombreux et quelques étapes se concluent par un mariage.

Mais manquent les lieux importants où se passait l'apprentissage des métiers et de la vie, loin du père. La tradition du secret, la destruction des archives, les difficultés des recherches expliquent ces nombreuses lacunes.

J'ai fait le pèlerinage à la Sainte Baume, suivant leurs sentiers en passant par Signes et le Saint-Pilon puis la grotte... cherchant leurs marques sur les oratoires.



En citant le maximum de noms j'espérais que certains pourraient « parler » à quelques généalogistes, et être complétés...*

J'ai écrit ce texte avec beaucoup de plaisir, que j'espère partager avec vous.

Le premier identifié :

Jacques Lapiere né en 1678 à Montréal, diocèse de Viviers, Ardèche; maçon.

Son fils Jacques Lapiere né à Montréal, tailleur de pierres, épouse à Cavaillon Françoise Rey en Août 1741. L'acte de mariage le qualifie de maître maçon et tailleur de pierres. Leur fille, Richarde Lapiere est née en 1749. Elle épousera à Cavaillon en 1771, Pierre Victor Cauvin maître menuisier, fils de Christophe Cauvin.

Christophe Cauvin, maître menuisier, né en août 1716 à Berre l'Etang d'un père descendant de familles de ménagers de la région de Marseille-La Rose. Il quitte la maison familiale à douze ans, pour aller à Marseille en apprentissage.

A son premier mariage en Octobre 1739 à Marseille La Major, il est dit illettré, garçon menuisier, habite la paroisse des Accoules. Il est autorisé par Jean Baptiste Lager, Maître cafelattier auprès de qui il apprend son métier.

Il a de cette union avec Claire Michel : Pierre Victor 1740, Marguerite Théodore 1742, Victoire Rose 1743.

Après le décès de son épouse (1746), il quitte Marseille pour Signes, après s'être remarié à La Cadière, Var, en 1747, avec Marie Claire Giraud.

Il aura de cette union: André Christophe 1753, André Marie 1755, Rosalie Modeste 1752, Madeleine Catherine Dorothee 1757.

En 1754 il fait des travaux à La Cadière dans la chapelle de la confrérie des pénitents noirs, pour un acompte de 350 livres.

Il signe un contrat d'apprentissage de métier de menuisier avec Joseph Amalric, bourgeois de Signes pour son fils Barnabé :

" Ledit Cauvin promet et s'oblige de lui montrer pendant le temps et terme de trois années ...pendant lequel Barnabé se devra obligé de rester et travailler avec ledit Christophle et de lui obéir en tout ordinaire avec cette condition ...que le ledit Joseph Amalric blanchira et entretiendra le linge et tout ce qu'il conviendra pour son usage. Ledit sieur Joseph promet et s'oblige de donner au dit Cauvin la somme de cent cinquante livres..." (Octobre 1760)

Tout contrat et autres décisions se font devant notaire, personnage particulièrement important : par exemple en 1753, peu après son installation à Signes, Christophle signe pour l'achat d'un mulet au poil noir, avec la possibilité de le renvoyer s'il n'était pas en bonne santé....

Il est à Marseille en 1779 ; il décède et est enterré à Marseille - St Barnabé en avril 1788.

Ses enfants travailleront de longues années avec lui à Signes, avant de faire leur apprentissage ailleurs, mais où ? puis parfaire leurs connaissances, en revenir maîtres menuisiers, travailler avec leur père, puis le remplacer.

Ses enfants :

- Victoire Rose. ° 8/11/43 Marseille les Accoules. Elle épouse à Signes en 1764 Jacques François Degueldre, menuisier, dit le liégeois.

En Novembre 1770 Christophle Cauvin signe une « déclaration » en faveur de la vérité « où il atteste devant notaire que le nommé liégeois, son beau fils, a travaillé dans sa boutique avant et après qu'il ait épousé sa fille l'espace en tout de plus de trois ans .. et atteste de sa bonne conduite.

Le couple aura un enfant né à Marseille en Août 1779 et mort en Mars 1780.

- Magdeleine Dorothee. A Marseille depuis 1779. Elle épouse le 18/10/1785 à Marseille- St Martin, Jean Marie Bayonne, menuisier, originaire de Lisle Jourdain, diocèse de Toulouse, résidant à Marseille depuis 1762, aux allées de Meilhan.

Témoins au mariage: Jacob Dillinger, ébéniste aux allées de Meilhan, Jean Labaud menuisier à la place St Martin, Jean Dastas, menuisier rue de la Merci, Nicolas Bardet, menuisier rue de la Merci, Jean François Deguelde, son beau frère. Les actes de baptêmes des enfants du couple sont révélateurs du climat politique :

- Jean Baptiste en décembre 1789, Eglise St Barnabé, parrain Jean Dastas.

- Marie Rose, née en Octobre 1793 à Château-Gombert, d'un père devenu "cultivateur"....

- Guillaume, déclaré à la Municipalité Unique en Avril 1795, le père, menuisier est absent car détenu en arrestation; Adresse: 28^e section arrondissement Gombert.

- André Christophe Cauvin

Il se marie à Marseille St Martin en Janvier 1786 avec Magdeleine Soulier originaire de Riez; il est maître menuisier. Ils ont comme témoins Jacques Dillinger, maître menuisier, ébéniste ; Jacques Deguelde, Mtre menuisier.

En Octobre 1792 au baptême de sa fille,(Eglise St Pierre / Augustins réformés) il est absent « pour cause de maladie ».

Au recensement de 1793, la famille est locataire au chemin neuf de la Magdeleine, section 23, Isle 12.

André Cauvin né à Signes en 1755, marié avec Barbe Icard en Octobre 1776 à Ceyreste (13) où il réside depuis un an, menuisier. Deux enfants naissent à Signes, puis après 1746, à Marseille ND du Mont. En 1795, il habite 24 rue Prynier, Isle 16 .

- Pierre-Victor Cauvin (1740 Marseille La Major), menuisier, compagnon, dit Provençal du Devoir.

Son père signe une procuration en blanc (1770) en vue de la célébration d'un mariage.. "avec quelque honnête fille de quelque province que ce soit ou se puisse être », procuration faite à Signes devant notaire, en l'absence de Pierre Victor.

Deuxième procuration pour les mêmes raisons en janvier 1770. En 1771 il épouse Richarde Lapiere à Cavaillon où il réside depuis un an (en apprentissage ?)

Il aura de cette union: Jacques Véran 1772 Cavaillon, Louis Victor 1779 né à Marseille, et à Signes plusieurs enfants morts en bas âge. La date de son décès est « introuvable » entre 1800 et 1801. En août 1789 la société « les amis du Devoir » est dissoute. En mars 1791, la loi Malarte supprimait les maîtrises, les brevets d'apprentissage. Le choix du métier deviendra libre et soumis à l'impôt. Toutes corporations et assemblées de compagnons sont interdites . Il n'était pas simple pour des compagnons d'habiter aux Allées de Meilhan.. Afin de ramener l'ordre on va emprisonner 43 personnes dont des maîtres menuisiers. La violence va s'accroître. Les "pendeurs" et une foule hurlante vont répandre la terreur.

Marseille va payer cher sa révolte fédéraliste vis à vis de la Convention : la ville est occupée en août 1793, ses monuments détruits (Les Accoules), les prisonniers du fort St Jean massacrés, Ville sans nom désormais !

La Révolution et les guerres de Napoléon ont ruiné le commerce de la ville : le pain est cher, la saleté

repoussante.... Des Marseillais quittent la ville : c'est le cas d'une partie des Cauvin .

La loi Jourdan (1798) ne soumet à la conscription que les hommes célibataires ! D'où des mariages de circonstance...Est-ce le cas des deux mariages à Nîmes de Louis Victor en 1800 et de Jacques Véran avec Magdeleine Chas en 1801 ? Cauvin se transforme en Couvin.

Pourquoi Nîmes ? La ville n'est pas des plus calmes, mais était connue comme étape importante dans la mémoire du compagnonnage. En 1790 « la bagarre de Nîmes » oppose protestants et patriotes aux catholiques et à la noblesse contre révolutionnaire... les tribunaux jacobins y mettront bon ordre : la guillotine qui fonctionne place de l'Esplanade est un spectacle. Castor Chas est exécuté en Juin 1794.

La mort de Robespierre (juillet 1794) sauvera la vie à de nombreux détenus.

Marie Anne Couvin, née en 1782 , arrivée également à Nîmes en 1808, y demeurera. A son mariage en 1815, elle affirmera sous serment ne plus savoir où sont ses parents : Jean Baptiste et Gilles Marguerite, ni ses aïeux.

Les autres se disperseront, en particulier à Paris où ils seront artisans puis commerçants .

Les enfants de Pierre Victor :

- Louis Victor Cauvin, né à Marseille (St Martin) le 4 Mai 1779. Il épouse à Nîmes, où il habite depuis 1777 (en apprentissage?), Marie Henriette Pallat (9.02.1800). Son âge est faux: 17 ans et non pas 21 ans; son père est présent. Les témoins sont des marchands.

- Jacques Véran Cauvin, né à Cavaillon en 1772. Il habitait Nîmes avant son mariage avec Madeleine Chas en 1801. Il est maître menuisier. Son père est mort.

Cauvin est orthographié Couvin. Les témoins sont artisans, marchands.

Entre 1804 et 1808, il quitte Nîmes pour Paris où il est menuisier puis commerçant.

Ses enfants :

- Louis François CAUVIN, né à Paris (Belleville) le 13 Juin 1808, menuisier,

En 1832 il s'associe avec son père pour un commerce de « fabrication de nécessaire ».

Adieu, compagnons ! ■

- Avec le secours des Archives départementales, de l'Association généalogique 13, des généalogistes altruistes dont François Barby, Marianne De Bernardi
- La bibliographie est trop importante pour être citée; merci cependant à Michel Vovelle, Michel Vergé Franceschi



DÉSORDRES À RIEZ EN 1774 : UNE AFFAIRE RÉGLÉE PAR LE BRIGADIER DE LA MARÉCHAUSSEE

JEAN FRANÇOIS COTTA

Pierre BIANCO (04)

Introduction

Pour mieux comprendre les détails de l'« affaire » de Riez présentée ici, il a paru utile de donner quelques précisions sur la « maréchaussée » en France au XVIII^e siècle ainsi que sur le fonctionnement de la police sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. Les renseignements donnés ci-dessous (d'une manière fortement résumée) sont empruntés à l'ouvrage de R. Mousnier¹ traitant entre autres de cette question.

La police au plus haut niveau était placée sous l'autorité des Maréchaux de France (Cour de la Connétablie et Maréchaussée de France). L'ensemble des compagnies de maréchaussée formait le corps de la maréchaussée qui avait pour chefs « MM. les Maréchaux de France » et qui était composé de 6 inspecteurs généraux, 33 prévôts généraux, 108 lieutenants, 150 sous-lieutenants, 150 maréchaux des logis, 650 brigadiers, 2400 cavaliers (appelés auparavant archers) et 33 trompettes. La maréchaussée était répartie en brigades de 4 hommes, dont un brigadier, dans tout le royaume de façon égale sans distinction de provinces, de généralités, de juridictions. Cette structure restera inchangée aux siècles suivants.

La compétence de la maréchaussée était étendue : rançons et butins, querelles, vols et meurtres sur les grands chemins, viols, rapt, sodomie, inceste, fausse monnaie, athéisme, sacrilège, blasphème, sorcellerie, rébellion. La maréchaussée devait veiller à la protection des voyageurs, au bon déroulement des fêtes patronales, des processions et des assemblées, donc à la sûreté publique. À partir de l'année 1778, une tournée journalière devait être effectuée sur les grands chemins et dans les agglomérations par 2 hommes de chaque brigade, d'où, si nécessaire, arrestation des suspects, des délinquants et des criminels.

Les autres obligations étaient la surveillance des auberges et des cabarets, la présence sur les marchés et les foires, la protection de ceux qui en revenaient et ce jusqu'à une distance de 2 lieues. De plus, suite aux ordres du Roi, il y avait des « levées de soldats provinciaux » exceptionnelles lorsqu'il s'agissait d'escorter les trésoriers (c'est-à-dire lors des « transports de fonds »).

Attroupements et désordre pour les fêtes de Pâques de l'année 1774

En 1774, le dimanche de Pâques tombait un 3 avril. Or, les journées qui suivirent le dimanche en question furent à Riez le théâtre d'attroupements et de désordres au cours desquels la maréchaussée de cette ville eut à intervenir. Dans un procès-verbal dressé le 7 avril², il est écrit que « à l'entrée de la nuit de la dernière fête de Pâques, une bande de jeunes gens s'est attroupée auprès du pont de cette ville et au faubourg » et que ceux-ci avaient « jeté des pierres au sieur Joseph Bonhomme, cavalier de la maréchaussée. » On n'en connaît pas trop les raisons mais on peut y voir, soit un dévergondage suite à un excès de boisson, soit une réelle « émotion » populaire où la jeunesse manifestait son mécontentement contre les représentants de l'ordre et contre une partie de la population de la ville puisque des artisans furent aussi mis en cause. On précisait que ces jeunes gens arboraient des cocardes qu'on distribuait alors à ceux qui comptaient participer à la *bravado*³ qui aurait lieu lors de la prochaine fête de Pentecôte. Cette *bravado* de Pentecôte « en l'honneur de saint Maxime » était une des fêtes traditionnelles de Riez, au cours de laquelle les participants déchargeaient des mousquets tout en processionnant à travers les rues de la ville. Saint Maxime, qui fut évêque de Riez de 433 à 452, y était particulièrement vénéré à cette occasion. On sait qu'une chapelle lui est dédiée ainsi que la cathédrale (N.D.-du-Siège et Saint-Maxime).

L'affaire n'en resta toutefois pas là. Le procès-verbal du 7 avril 1774 précise en effet que « sur les six heures du soir, on vit une bande de jeunes paysans ayant des cocardes à leurs chapeaux, au nombre de huit à neuf marchant en troupe. Vers les dix heures du soir, on a entendu dire qu'on jetait des pierres aux cavaliers de la maréchaussée et qu'il y eut du bruit près de la porte de Roumoules, une vingtaine de paysans s'étant attroupés devant la maison du sieur Cotta, sous-brigadier », ayant, semblait-il, l'intention de « maltraiter les artisans de cette ville suite à une cabale de paysans. » En vue de calmer les esprits et de rétablir l'ordre, on procéda à des arrestations, et c'est l'interrogatoire de l'un de ces jeunes gens, « Jean Arnoux, travailleur de cette ville de Riez », qui nous fournit des détails sur le déroulement de ces incidents.

¹ R. Mousnier, Les institutions de la France sous la monarchie absolue, Quadrige/PUF, Paris, 2005, pp. 680-684.

² ADAHP, Riez, 1B 1411.

³ fantasia provençale

En ouvrant la liasse 1B 1411 qui concerne cette affaire, j'ai eu la surprise d'y trouver l'une de ces cocar-des confisquée à Jean Arnoux par le brigadier de la maréchaussée et remise au juge qui la glissa dans les feuillets du procès-verbal où elle dormait depuis 1774.

Elle est magnifique, un nœud de satin rose et vert dont les couleurs sont d'une fraîcheur étonnante, qui semble sortir des mains de la couturière. Le procès-verbal donne la réponse de Jean Arnoux au juge :

« Interrogé s'il a encore cette cocarde sur lui auquel cas nous lui ordonnons de nous la représenter, a répondu l'avoir dans sa poche et à l'instant il remit sur le bureau une cocarde faite avec un ruban rouge attaché avec un ruban vert laquelle a été à l'instant par nous paraphée au moyen d'une bande de papier attachée par les deux bouts avec de la cire d'Espagne rouge sur laquelle sont écrits ces mots paraphé ne varietur à Riez. » C'est exactement ce que nous montre la photographie de la cocarde ci-jointe.

L'« affaire » se termina apparemment là, les esprits se calmèrent. J'ai toutefois cherché à en savoir un peu plus sur les acteurs de cet incident, en particulier sur le responsable de la brigade de la maréchaussée de Riez. Qui était-il, d'où venait-il, était-il recruté sur place ou bien dans une autre généralité, une autre province ? Je suis donc parti à la recherche de Jean François Cotta, dont le procès-verbal de 1774 nous livre le nom, mais que j'ai aussi rencontré dans d'autres comptes rendus.

J'ai reconstitué une partie de son ascendance, mais j'ai pu « remonter » seulement à ses grands-parents. Par contre, assez curieusement, Jean François Cotta épousa une homonyme, Marguerite Cotta, pour laquelle j'ai eu plus de chance dans la recherche de ses ascendants. Il faut dire que j'étais curieux de savoir s'il y avait entre eux une quelconque parenté, mais je n'ai pas réussi à répondre à cette question. Les tableaux d'ascendance des époux Cotta peuvent intéresser certains de nos lecteurs qui essaieront éventuellement de se « raccrocher » à eux... (Remarque : le patronyme Cotta se rencontre parfois sous la forme Cotte).

Le brigadier Jean François Cotta, un homme « du coin » ?

C'est ce qui semble en tout cas ressortir de l'examen des tableaux d'ascendance donnés. Les Cotta, tant du côté de Jean François que de celui de son épouse Marguerite, sont bien représentés dans la communauté du Poil. Cette communauté perdue dans la montagne entre Barrême, Chaudon-Norante, Majastres, ne comptait plus que 14 habitants en 1962. Elle est aujourd'hui rattachée comme « commune associée » à celle de Sennez. On notera que le père de Jean François Cotta, sans être vraiment un « notable », était qualifié de co-seigneur du Poil. Le brigadier de la maréchaussée, qui savait évidemment lire et écrire, n'était donc pas issu de la paysannerie « de base », généralement illettrée. ■

Ascendance de Jean François Cotta

1. Cotta Jean François, brigadier de la maréchaussée, ° Le Poil, 16/03/1735, + ?, x Riez, 22/02/1773 avec Cotta Marguerite
2. Cotta Joseph, co-seigneur du Poil, ° Le Poil, 22/05/1701, + Le Poil, 02/04/1784, x ? Béraud Magdeleine, xx Barrême, 26/07/1740, avec Gas taud Anne (originaire d'Escragnolle, diocèse de Fréjus)
3. Béraud Magdeleine, ° vers 1714, + Le Poil, 29/08/1739
4. Cotta Louis, + avant 1740
5. Luquet Élisabeth, ° vers 1666, + Le Poil, 30/03/1743

Ascendance de Marguerite Cotta

1. Cotta Marguerite, ° Riez, 25/07/1752, + Riez, 30/07/1778, x Riez, 22/02/1773 avec Cotta Jean François
2. Cotta Honoré, savonnier, ° Le Poil, vers 1707, + ?, x Féraud Catherine, xx Moustiers, 05/08/1743 avec
3. Genis Marie Anne, ° Robion, 16/01/1714, + ?
4. Cotta Joseph, cardeur, x Chaudon, 29/07/1704 avec
5. Bonnot Anne
6. Genis Jean, hôte, ° vers 1678, + Moustiers, 26/10/1748
7. Lambert Marguerite, + après 1743
8. Cotta Sauveur, ° vers 1626, + Le Poil, 15/05/1701, CM Mézel du 15/04/1663 avec
9. Feautrier Clere
10. Bonnot Esprit
11. Isnard Magdeleine



Droits et outils

DES REGISTRES NOTARIAUX DU MIDI-PROVENCE AUX AD DE L'ISÈRE

Sandy Andriant AGHA-05

Au hasard de mes recherches, je suis tombé sur ce :

REPERTOIRE DES ETUDES NOTARIALES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE

Ce document est consultable et téléchargeable en ligne :

http://www.archives-isere.fr/include/viewFile.php?idtf=32460&path=97%2FWEB_CHEMIN_32460_1480687748.pdf

Aucun intérêt direct pour nos recherches sauf qu'une partie de ce répertoire est intitulée :
Minutes notariales d'autres départements et Italie

Alpes de Haute-Provence, p. 55

Lieu d'exercice	Nom du notaire	Période déposée aux AD 38
Lardiers	VIAL Jean	1673-1677
Sisteron	ARPILHE Bérenger	1459

Hautes-Alpes, p. 55-57

Lieu d'exercice	Nom du notaire	Période déposée aux AD 38
Ancelle	ISOARD Jean	1355-1407
Ancelle	JOUVENCEL Jean	1355-1407
Ancelle	OLPHI Jean	1355-1407
Ancelle	ARTAUD Guillaume	1356-1389
Ancelle	JAVAUDAN Guillaume	1374-1406
Ancelle	CHATAIN Guillaume	1394-1406
Aubessagne	GONSOLIN Jacques	1355-1407
Briançon	ARDIZON	1330-1382
Briançon	GUIEYS Raoul	1331
Briançon	AMEDEE François	1359-1379
Briançon	AMEDEE Jean	1367-1422
Briançon	RODULPHI Jean	1374-1379
Briançon	CHARBONEL Jean	1379-1385
Chabottes	CLAPPIER	1658
Monestier-de-Briançon (Le)	BAILE Antoine	1352-1397
Orcières	RAIMBAUD Antoine	1355-1407
Orcières	VEHIER Jacques	1386-1406
Puy-Saint-Vincent	BAYLE Chabert	1309-1313

Puy-Saint-Vincent	ALBERT Hugues	1348
Rochette (La)	DEVOLUY Jehan de	1391-1404
Saint-Bonnet	LAGIER Jean	1393-1406
Saint-Bonnet	OLIVIER Jean	1355-1407
Saint-Chaffrey	FAURE Antoine	1321-1396
Saint-Jean-Saint-Nicolas	MARTIN Jean	1355-1407
Saint-Jean-Saint-Nicolas	FERRASSE Pierre	1386-1406
Saint-Julien-en-Champsaur	VACHER Jean	1355-1407
Saint-Laurent-du-Cros	AUDEOUD Jacques	1355-1407
Saint-Léger	VINCENT Hugues	1355-1407
Saint-Martin-de-Queyrières	BERMOND Michel	1363
Saint-Martin-de-Queyrières	BERMOND Rodolphe	1323-1344
Saint-Martin-de-Queyrières	FORAVILLE Jean	1331-1347
Vallouise	FABRE Pierre	1321-1359
Villard-Saint-Pancrace	GIRARD Pierre	1360-1391
Villard-Saint-Pancrace	GUIEYS Raoulet	1337-1342

Drôme, p. 57-60

Lieu d'exercice	Nom du notaire	Période déposée aux AD 38
Albon	BARBARIN Joffrey	1383-1389
Albon	MOTINOT Flory	1569-1571
Beaurières	FABRI Sébastien	1547-1583
Beaurières	MARIN Jacques	1584
Buis-les-Baronnies	BONHOMME Jean	1422
Chatillon-en-Diois	MEYFREY Antoine	1447-1449
Chatillon-en-Diois	FAUCHET Pierre	1457-1502
Chatillon-en-Diois	FAUCHET Antoine	1492-1537
Crest	RABOT Jean	1354-1385
Crest	RABOT Bertrand	1411-1437
Crest	REYNIER Jean	1457-1483
Crest	BARNAUD Guillaume	1464-1479
Crest	BREYNAT Pierre	1465-1474
Crest	LAUGIER Gilles	1466-1483
Crest	LAUGIER Pierre	1466-1483
Crest	FAYOM Jacques	1476-1481
Crest	GERENTE Jacques	1476-1484
Crest	BARNAUD Jean	1479-1484
Crest	BOAREL Robert	1477-1484
Crest	FUSAIN Guillaume	1481-1483
Crest	ROUBIAC (de) Pierre	1482-1484

Crest	DURAND	1483-1485
Crest	PEYROLIER A.	1500-1532
Crest	CANERS Jean	1536-1537
Crest	RASPAIL	1730
Die	VALSERRES (de) Barthélémy	1475-1484
Die	AGRIVOL Jacques	1515-1522
Dieulefit	BOTON Antoine	1552-1556
Espeluche	BERNARD Jean	1669-1670
Gigors	BALMES (de) Jean	1341
Grignan	ROUX	1769-1773
Grignan	VIGNES (des) Jean	1358-1359
Miribel	MILLIET Louis	1478-1479
Montbrun	JEAN Henri	1627
Montoisson	BOVARD	1606-1615
Nyons	ESCHAFFIN Jean	1486-1515
Pierrelatte	MONTROUX (de) Jean	1450-1465
Pierrelatte	RIBOT Guigues	1450-1465
Romans	BURGOND	1471-1472
Romans	SCOFFIER Etienne	1514-1515
Romans	FABRI E.	1536
Romans	ARMAND N.	1559-1563
Romans	SCOFFIER Etienne	1620
Saint-Dizier	PELLAFOL (de) Pierre	1436-1440
Saint-Donat	VALLIER Antoine Josserand	1610-1613
Saint-Jean-en-Royans	CHAYSSII Pétrus	1529-1531
Saint-Jean-en-Royans	MACAIRE Marc	1631
Saint-Jean-en-Royans	MACAIRE	1646-1661
Saint-Jean-en-Royans	FRERE Just	1651-1693
Saint-Vallier	CHARRIGNON	1744-1779
Taulignan	AYME Mondon	1546-1559
Taulignan	AYME Jean	1559-1599
Upie	BAYLE Jean	1372-1374
Valdrome	MARGALHAN	1544
Valdrome	MARGALHAN Pierre	1563-1568
Valence	JANTA (de) Gérente	1461-1494
Valence	JANTA (de) Pierre	1486-1514
Valence	GENTALUIN	1549-1550
Valence	ENGELVIN Pierre	XVIe s.

Lieu d'exercice	Nom du notaire	Période déposée aux AD 38
Mons	SARDOU Guillaume	1638-1639

Lieu d'exercice	Nom du notaire	Période déposée aux AD 38
Avignon	CONSTANCE (de) Pierre	1381-1382
Courthézon	DELAHAYE Marcel	1388-1401
Courthézon	SOCII Bartholamaeus	1440-1441
Orange	DALMAS Jean	1390-1399
Orange	GAY Pierre	1390-1399
Orange	PONS Simon	1390-1399
Orange	MERCIER Pierre	1410
Orange	CHAMBAUD Pierre	1482-1483
Orange	VERNEREL Pierre	1527
Orange	PERRAT Jean	1545-1546
Sault	JUGE Pierre	1431-1432
Sault	LAURENT Guillaume	1431-1432
Sault	SAVOGNON (de) Jean	1431-1432

Lieu d'exercice	Nom du notaire	Période déposée aux AD 38
Bardonnèche	MAUREL Jacques	1358-1397
Bardonnèche	MEDAL Merquiot	1362-1398
Bardonnèche	GRAND Jordanet	1369-1389
Bardonnèche	AMBROSII Bardoyne	1375-1377
Bardonnèche	PASCAL Antoine	1385-1395
Bardonnèche	MEHIER Guillon	1386-1399
Bardonnèche	BLANCHARD Benoiton	1521-1535
Césanne	GIRARD François	1544
Césanne	GERARD Paul	1571-1615

LES PIONNIERS ET PIONNIÈRES ÉTABLIS PAR MARIAGE AU CANADA (1617-1825)

Marcel Fournier, AIG, historien et généalogiste

Cette base de données sur les pionniers et pionnières établis par mariage au Canada entre 1617 et 1825 a été compilée par l'historien et généalogiste Marcel Fournier à partir des informations contenues dans la série de 13 volumes *Nos origines en France des débuts à 1825* publiés par Normand Robert entre 1984 et 1998. L'index cumulatif de ces publications a été réalisé par Micheline Perreault en 2006. À ces publications, nous avons ajouté des données nominatives tirées d'une dizaine de titres parus entre 1988 et 2018. D'autres sources ont aussi été consultées pour la réalisation de cette base, qui a nécessité près de douze ans de recherches dans les archives canadiennes, françaises et européennes, plus particulièrement des publications sur l'origine des pionniers du Québec ancien (Bretagne, Vendée, Normandie, Paris, Poitou, etc.), ainsi que des bases disponibles en ligne telles que le PRDH, Fichier Origine, Geneabank et Geneanet pour ne citer que les plus importantes.

Cette base compte actuellement 14671 entrées et couvre la période de 1617 à 1825.

Comme il s'agit d'une base démographique, seule l'année de la naissance et l'année du mariage des pionniers et pionnières sont indiquées puisque ces informations sont disponibles dans le Fichier Origine, le PRDH ou Généalogie Québec.

Nous avons voulu identifier le plus précisément possible l'origine des pionniers et pionnières. Pour certains migrants de religion protestante, nous avons dû nous restreindre à l'identification "pays anglophone" n'ayant pas pu déterminer s'ils sont originaires des îles Britanniques ou de la Nouvelle-Angleterre. À propos du métier ou de la profession à l'arrivée, nous avons inscrit "migrant(e)" lorsqu'il n'a pas été possible de trouver une occupation précise à la date la plus rapprochée de son arrivée au Canada. Cette base est complète pour les pionniers et pionnières dont les patronymes débutent par les lettres A à F seulement.

Pour les suivants, la recherche se poursuit pour valider les lieux d'origine, préciser l'année de la première mention au Canada et identifier l'occupation à l'arrivée. Une mise à jour annuelle sera effectuée. Pour toute correction à apporter aux fiches, je vous invite à communiquer avec moi: marcel.fournier@sympatico.ca. En terminant, je tiens à remercier M. Normand Robert, directeur de la Société de recherche Archiv-Histo de Montréal, qui a accepté de diffuser gratuitement cette base de données sur son site Internet.

Cette base est consultable sur le site: <https://archiv-histo.com/pionniers.php>. Elle sera mise à jour annuellement par des corrections aux fiches existantes et l'ajout de nouvelles données concernant surtout les occupations à l'arrivée au Canada des pionniers et pionnières. ■

En recherchant sur d'éventuels pionniers provenant de Marseille, on obtient 26 résultats dont voici un exemple :

Nom	Surnom	Pré-nom	° en	Commune	Paroisse	Département	Pays	Sources	1 ^{er} ment ^o
Delestre	Lamoureux	Pierre	1730	Marseille	Saint-Martin	Bouches-du-Rhône	France	Archives canadiennes	1751

Occupation à l'arrivée	Type d'arrivée	x à	Paroisse	Région	Année	Conjoint	Date fiche
Soldat des troupes de la Marine, Cabanac	Individuel	Montréal	Notre-Dame	Québec	1756	Lalande, Charlotte	2019-01-10

Courrier des lecteurs

Un autre Marius Clément, poète provençal...
(cf. PG 191, p 55)

Un homonyme du collectionneur et archéologue signalé dans le dernier numéro de PG a été retrouvé. Voici ce que l'on sait à son sujet :

NDLR : Marius Clément figure dans *l'Indicateur marseillais*, désormais en ligne sur Gallica, avec sa qualité de "poète" ou "poète provençal" entre 1851 et 1867, ses adresses étant 32, rue de l'Évêché (1851-1856), 32, rue des Ferrats (1857) et 24, rue Radeau (1859-1867). On le trouve également dans les listes électorales de 1867 "poète, 64 ans". Dans celles de 1869 "poète, 65 ans" mais suivi de la mention "disparu". C'est en fait le recensement de 1856 (Archives municipales, 2F 162A, cahier 183) qui donne sa profession réelle de "cordonnier, 52 ans". Ces données le feraient naître en 1804, mais il paraît s'être rajeuni de 5 ans. En effet, le seul cordonnier retrouvé dans l'état civil est : Pierre Marius Clément, fils de Joseph, aussi cordonnier, et de Catherine Marguerite Barriol, né au 4, rue des Honneurs le 28 ventôse an VII (15/3/1799). Il a épousé, le 2/5/1822, Henriette Éléonore Madeleine Pinodel, née à Thèse (04) le 31/7/1802, fille d'Antoine, cordonnier, et de Marie Loubier. Il est décédé au 71, rue Caisserie le 21/3/1867, ce qui coïncide bien avec sa "disparition" des listes électorales de 1869.

Les fêtes de charité... depuis quand ? (Pierre Murat, Cassis)

« Recherchant ce que les musées marseillais peuvent abriter comme représentations de fêtes marseillaises, je suis tombé sur l'image ci-dessous d'Amable Crapelet (Auxerre, 1822-Marseille, 1867), aquarelle datée du 14 février 1858. Sauriez-vous ce qu'était une fête de Charité au XIX^e siècle (l'expédition de Thibaut IV s'embarqua en août 1239 pour la croisade mais est curieusement commémorée en 1858...) »



NDLR : Les fêtes de charité (spectacles, défilés et cavalcades au bénéfice des pauvres) semblent remonter au Second Empire (cf. *Almanach historique* de Gueidon, 1857-1858). On trouve ainsi, en janvier 1857 : cavalcade

des au bénéfice des pauvres à Aix et Apt ; en mars 1857 : séance de l'Athénée populaire de Marseille, au conservatoire, au profit des pauvres. Mais la première fête véritable avec reconstitution de l'embarquement pour la croisade de 1239 paraît bien être celle tenue du 14 au 16/2/1858 (municipalité Honnorat), illustrée par Crapelet ; elle rapporta près de 40 000 F. La ville de Bordeaux avait visiblement précédé de beaucoup Marseille et la Provence car une Société des fêtes de charité y avait été fondée dès 1851 (cf. Gallica : poème *La Quête* par le marquis de Bourdillon [1852] et la BM de Valenciennes : diplôme de la Société des fêtes de Charité de Bordeaux).

La Magalone et son vivier (Marie-Caroline Thuillier, agence Jardins d'Histoire)

« Les viviers du jardin de la Magalone à Marseille font actuellement l'objet d'une attention particulière en vue de leur restauration. Dans ce cadre, nous cherchons à identifier s'il existait à l'époque moderne des matériaux et mode de construction et d'étanchéité spécifiques à la Provence. Auriez-vous en tête quelques exemples de viviers comparables à ceux de la Magalone dans la région ? »

NDLR : Dans les états de sections de 1791 (Archives municipales, 21 G 1-33), on note deux viviers recensés dans le quartier de Bonneveine : 1/ celui de Borély (21 G 33, article 64) : "réservoir à poissons" de 16 toises de circonférence sur 6 toises de profondeur (32 x 12 m) ; 2/ celui de Laurent Touvesque (21 G 33, article 6) : "réservoir pour poissons" de 28 pieds sur 8 (8,50 x 2,50 m ; la profondeur n'est pas donnée). On ne connaît pas de rapports d'expertise les concernant, Borély s'étant longtemps transmis dans la famille ; pour Touvesque, la vente Fléchon/Touvesque est du 5/9/1781 (notaire Sard, 23 000 livres). Il y a peut-être un rapport, mais le vivier a pu être créé après cette vente. Pour les modes et matériaux de construction, il est souvent question, dans les prix faits, de "batun" (terme connu dès le XV^e siècle), qui serait un béton de tuileau servant d'enduit. Il y a une quinzaine d'années, Henri Tréziny, directeur de recherches au CNRS (Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence) avait lancé un projet sur *La pierre de construction à Marseille de l'Antiquité aux Temps modernes* qui pourrait fournir des réponses.

Des scientifiques à identifier (Pierre Donadille, 13)

« J'aurais besoin d'être éclairé sur quatre anciens membres de la Société botanique de France, sans doute un peu anonymes, concernant leur état civil (dates et lieux de naissance et de décès), leurs activités professionnelles et extraprofessionnelles : Allaman Alban, Chareyre Jules, Lejourdan Alfred, Lerolle Léon. »

NDLR : Allaman Pierre Henri *Alban* né le 29.09.1827 à Lorgues (83), docteur en médecine, décédé le 14.12.1908 à Saint-Tropez (83), inhumé à Roquebrune-sur-Argens ; Chareyre *Jules* Joseph Charles, né le 2.04.1859 à Marseille, docteur ès Sciences naturelles, préparateur à la Fac des Sciences en 1883-1886, algologue et malacologue, auteur d'un ouvrage sur les cystolithes (1884), vice-président de la Société d'Études des Sciences naturelles de Marseille (1878-1879), décédé en un lieu inconnu après 1887. Il figure pour la dernière fois dans les listes électorales de Marseille en 1887, à l'adresse : place de l'Église Saint-Michel, mais son nom est barré, suivi de la mention « condamné ». On ne trouve pas la trace de son décès à Marseille entre 1887 et 1940 (mais il a pu mourir quelques années plus tard à 85 ou 90 ans). Son frère aîné *Noël* Henri (né en 1851), comptable, chef de bureau au Comptoir d'Escompte, figure dans les mêmes listes de 1887 avec la mention « parti à Nice », où on le trouve ensuite en effet dans l'état civil avec ses fils et où il meurt en 1903. Mais pas de trace d'un décès de Jules à Nice entre 1887 et 1934 ; Lejourdan *Alfred* Charles Étienne, né le 1.08.1829 à Marseille, ingénieur agro de formation, directeur du jardin botanique, chef du service des plantations de la Ville (1863-1876), membre du Comité des BdR pour les expositions universelles de 1889 et 1900, bibliophile (héritier de la bibliothèque de son grand-père, le magistrat Étienne Jean Lejourdan), décédé le 6.09.1902 à Marseille ; Lerolle *Léon* Alfred né le 23.01.1821 à Paris, ingénieur agro de formation, héritier avec ses trois frères de la fonderie de bronze Lerolle (1836-1863), adepte avec eux du magnétisme (participent à un banquet mesmérrien en 1847), décédé le 30.01.1901 au quartier marseillais de Saint-Barnabé où il habitait depuis 1875.

Un peintre corse ayant vécu dans le Var ? (Françoise Favre, Jouques)

« Dans le livre *Marseille : un terroir et ses bastides* (2011) est reproduit, p. 111, un tableau représentant la bastide Bressan au Petit-Séminaire (quartier de Saint-Julien, Marseille), daté d'environ 1900 et signé Cristofini. Ce peintre, qui aurait peint d'autres paysages en Provence – dont un à Jouques – est défini sur Internet comme "peintre corse ayant vécu dans le Var". Peut-il être identifié ? »

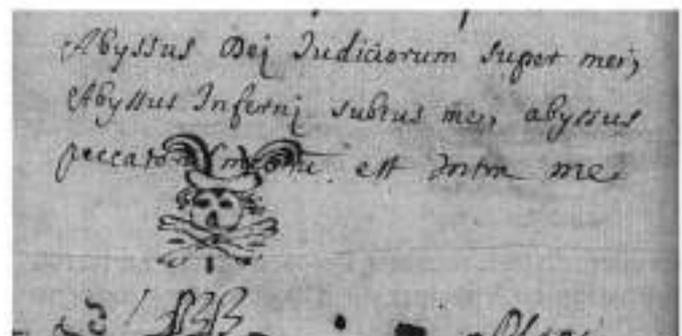
NDLR : Il pourrait s'agir de François Antoine Cristofini, fils de Ulysse et de Françoise Poggioli, né à Santo Pietro di Tenda (près de Saint-Florent, Haute-Corse) le 23/4/1877, marié à Toulon le 4/10/1903 avec Marie Jérôme Parsi, née à Silvareccio (Haute-Corse) le 1/8/1882. Dans l'acte de mariage, il est qualifié de « peintre de l'arsenal ». Par sa mère née Rose Marie Franceschi, son épouse avait des attaches marseillaises, d'où la possibilité de séjours et d'exécution de tableaux dans la cité phocéenne et ses environs. Toute information complémentaire à propos de ce peintre sera la bienvenue.

Une contrebande de miroirs de Venise en 1686 (Georges Reynaud, 13)

Le 22/8/1686, le Marseillais Jean de Puget fit embarquer à Venise, à bord de la barque *Jésus Marie Joseph*, capitaine Jean Rimbaud, « trois caisses plates, une caisse grosse et une caisse petite dans laquelle il y a des modes », le tout destiné à être conduit et consigné à M. du Quairon, commandant du fort Saint-Jean. Le 2/12/1686, en présence du Sieur de Roquemont, directeur de la Manufacture des glaces du fort Saint-Jean, on découvrit, dans la 5^e caisse cachée sous du blé, sept cassettes clouées dont six contenant chacune « cinq douzaines de glaces carrées de la grandeur d'une petite feuille de papier », et une « plus grande où il n'y avait que six glaces ». À la requête des intéressés de la Manufacture royale des glaces, ces cassettes contenant en tout 366 miroirs seront saisies et mise sous séquestre. Et le Sieur de Puget se verra infligé une amende de 3 000 livres pour fraude. Il s'agissait probablement de Jean de Puget (Marseille, 19/9/1621-La Tour d'Aigues, 26/6/1695), seigneur de Bouc, connu pour avoir légué 69 000 livres à la ville de Marseille pour la fondation du Mont-de-Piété (AD 13, C 2189 : registre des plaintes et informations de 1686/1687, f^o 372-385 bis).

La contrition du vicaire (paroisse Saint-Laurent, 1656)

Le registre des sépultures de la paroisse Saint-Laurent de Marseille (Archives municipales) comporte, pour l'année 1656, la citation latine suivante accompagnée d'un croquis évocateur :



NDLR : « Abyssus Dei judiciorum super me, abyssus inferni subtus me, abyssus peccatorum meorum est intra me » peut se traduire par : le jugement de l'abîme de Dieu [est] au-dessus de moi, de l'abîme des enfers en dessous de moi, de l'abîme de mes péchés en moi. On appréciera surtout le croquis du crâne chapeauté surmontant des tibias croisés, voulant évoquer les fins dernières mais faisant aussi penser à un pavillon de pirates !

Leur vie et/est la nôtre. Chronique familiale par Alain Sempé (2019)



Leur vie
et / est
la nôtre

Chronique
familiale

Alain Sempé

« La personne que je suis aujourd'hui est issue du parcours de vie de celles et ceux qui m'ont précédé, parents et grands-parents. Les connaître, savoir ce qu'a été leur vie, m'a permis de comprendre mon propre parcours. Certains traits de caractère se reproduisent ou se perpétuent. "Les chiens ne font pas des chats, dit-on". Pour chercher à mieux se connaître, il faut commencer par découvrir ou redécouvrir dans quelles conditions de vie, nous et nos parents, avons été engendrés. Depuis de nombreuses années j'ai mené cette quête, j'ai utilisé les outils traditionnels et modernes de la généalogie, j'ai rassemblé des centaines de vieilles photos, les vieux négatifs photographiques familiaux, j'ai fait appel à la mémoire de mes proches, j'ai eu la chance de découvrir d'importantes archives épistolaires familiales : vieilles cartes postales et courriers soigneusement conservés. Les conditions de vie difficile des deux dernières guerres mondiales n'ont pas épargné mes aïeux. Ils ont fait avec. Leur vie quotidienne s'est adaptée. Leur travail, leurs vacances, leurs peines, leurs joies ont produit le terreau dans lequel se sont enrichies les nouvelles branches que nous formons : moi, ma fratrie, mes cousins et cousines, ainsi que leurs descendants. »

Patronymes concernés : Chastroux, Biais/Cornuel, Sempé, Pessemesse ; lieux : Eyragues, Marseille, Buoux (84).

Un ouvrage in-4° (21x29 cm) broché sous couverture couleur, 670 pages, très nombreuses photos de famille et transcriptions de lettres ; à se procurer auprès de l'auteur alainsempé@gmail.com ; 20 € + frais d'envoi

Occuper, diviser, nommer l'espace rural : Le terroir de Rasteau en Vaucluse du X^e siècle à nos jours par Jean-Claude Leyraud (2019)



« Voilà un livre qui vient à point nous donner à comprendre comment, au cours du temps, la communauté paysanne a lentement façonné les terroirs de Rasteau, ce village vauclusien réputé pour son vin et sa viticulture. Comment en parler mieux que Jean-Claude Leyraud, qui le fait avec sa double qualification de vigneron sur ce terroir et de chercheur passionné d'archéologie et d'his-

toire, fin connaisseur des cadastres et autres archives écrites ou orales, questionnées depuis 25 ans ? »

Un ouvrage à l'italienne (21 x 21 cm) broché sous couverture couleur, 176 pages, éditions Les Alpes de Lumière, editions@adl-asso.org, 34 € + 8 € de frais d'envoi

Histoire d'une ombre. Vie, mort et mémoire de Fortunée Abignoli par Julien Colet (2019)



« Fortunée Abignoli (Le Caire, 1890-Sobibor, 1943) a été arrêtée à Marseille le 24 janvier 1943, lors des rafles qui précéderent la destruction du Vieux-Port par les Allemands. Conduite à Compiègne, puis à Drancy, elle a été déportée et assassinée à Sobibor deux mois plus tard. Longtemps Julien Colet, son arrière-petit-fils, n'avait fait qu'effleurer l'histoire de cette

ancêtre, dont la vie se résumait presque pour lui à une sèche formule : "morte en déportation". Jusqu'à un jour de 2016 où le besoin lui vint "d'éclaircir la tragédie de Fortunée et d'affiner les contours de son ombre". En résulte ce livre, où l'auteur interroge la mémoire familiale, tout en la confrontant avec des sources d'archives variées. Désireux de savoir ce qui avait été transmis de l'histoire de Fortunée à ses descendants, Julien Colet en a recueilli des "récits différenciés", qui lui ont révélé "le cheminement tortueux de la transmission d'un traumatisme au sein d'une famille" : un traumatisme qui est en fait davantage un silence et un oubli. »

Un ouvrage in-8° broché édité par le Cercle de Généalogie Juive, à commander sur : www.genealogiejuive.org/fr/catalog/ 31 € + frais d'envoi

Les conquérants du monde ancien par Pierre Barthélemy Decaillet et Philippe Antonetti (2018)



« Paru en 2014 chez le même éditeur et sous le même titre, l'ouvrage était une chronique des premiers migrants européens en Afrique du Nord (1814-1912), récit de l'odyssée de ces hommes et de ces femmes qui, fuyant la misère et le chômage, avaient fait le choix d'émigrer vers l'Afrique du Nord plutôt que vers les États-Unis, le Canada, l'Australie, l'Argentine ou la Nouvelle

-Zélande. Originaires de France, des Baléares, d'Espagne, de Suisse, d'Italie, de Malte et d'ailleurs, certains arrivèrent à Alger (El Djezaïr) plus de dix ans avant la conquête et vécurent le débarquement à Sidi-Ferruch à

côté des Turcs. Cette histoire homérique est également un récit très étayé des conditions de la conquête. De nombreuses références à des documents originaux de l'époque conduisent à une réflexion sur l'attitude de la France pendant cette période et aux conséquences que l'on constate encore aujourd'hui. Le livre de 2014 vient d'être adapté en bande dessinée avec les magnifiques aquarelles de Philippe Antonetti qui illustrent cette saga passionnante basée sur des faits authentiques.

C'est en réalité l'exemple de la vie quotidienne de la plupart des familles de migrants d'Europe en Algérie pendant cette période de cent ans. Des chroniques dans lesquelles tous les Pieds-Noirs se reconnaîtront ».

Un ouvrage in-4° relié sous couverture carton couleur, 72 pages de bande dessinée ; Nombre 7 éditions, www.nombre7.fr/ : 26 €

Iles du Frioul. L'histoire par François-Noël Richard (2018)



« Le passé militaire des îles du Frioul, son rôle sanitaire, l'exploitation de ses carrières, la vie au quotidien ou la toponymie, l'auteur reconstitue l'histoire de cet archipel. Il argumente son propos à l'appui d'illustrations anciennes et d'une centaine de plans et dessins extrêmement précis des installations qui y ont été montées au cours des siècles, ce qui offre une bonne lisibilité de l'évolution des sites.

Des circuits de visite, illustrés de nombreuses photographies annotées, permettent au visiteur d'interpréter les restes encore visibles de cette riche histoire. «Réhabiliter le passé historique de ces îles longtemps interdites d'accès, méconnues, ignorées des historiens». Un beau livre pour évoquer l'histoire des îles du Frioul sous divers angles historiques, à l'appui d'illustrations anciennes, de plans et de dessins. »

L'auteur : Ingénieur, inventeur d'une centaine de brevets dans le domaine de la coulée de l'acier, François-Noël Richard est avant tout un scientifique rigoureux. Adeptes de voile, il est tombé amoureux des îles du Frioul bien avant qu'elles ne soient ouvertes au public. Il est l'auteur de plusieurs publications dans des revues spécialisées et coauteur du livre "Les Îles de Marseille" aux éditions Alpes de lumière.

Un ouvrage in-8° carré (21x21 cm) broché sous couverture couleur, 264 pages, près de 300 illustrations NB et couleur, éditions Les Alpes de Lumière, editions@adl-asso.org, 38 €

Un ouvrage in-4° (21x30 cm) broché sous couverture couleur, 48 pages, éditions Thisa, collection Contexte, 10 €

Les migrations de nos ancêtres 1814-1914 par Thierry Sabot (2014)



« Ce fascicule a un double objet : définir et présenter les migrations de nos ancêtres en France métropolitaine au cours du XIX^e siècle et, grâce à l'analyse de cas familiaux concrets et au suivi de lignées entières, essayer de comprendre les raisons et les modalités de ces déplacements, notamment identifier la cause du départ ("l'élément déclencheur"), puis reconstituer les

étapes du chemin migratoire de nos grands-parents des campagnes vers les villes. Chacun y trouvera donc des éléments et des pistes de recherche pour retracer la migration de ses propres ancêtres. La période de référence est celle qui débute avec la fin du Premier Empire (1814) et s'achève à la veille de la Grande Guerre (1914). La société se trouve alors à la charnière de deux mondes : entre l'ancien ordre des choses, largement sédentaire et à dominante agricole et rurale, et l'ordre nouveau, mobile et à dominante industrielle et citadine. Cette longue durée, véritable "siècle du déracinement", voit l'accélération de l'émigration paysanne, d'abord saisonnière puis progressivement définitive, en direction des plaines agricoles ou des villes qui réclament une importante main-d'œuvre pour les besoins des cultures nouvelles, des métiers industriels ou tertiaires et des grands chantiers ferroviaires ou urbains. Ce mouvement de grande ampleur est facilité par l'amélioration des moyens de communication : en effet, le remplacement des voitures de coches par le chemin de fer et l'apparition des premières automobiles abolissent les distances à l'intérieur des frontières et élargissent considérablement l'espace géographique de nos aïeux. Cette émigration intérieure, qualifiée abusivement d'"exode rural", va aussi bouleverser dans sa composition et sa structure sociale les villages, la hiérarchie des métiers et, au final, les ménages de nos ancêtres. Ainsi, aucune famille, ou presque, n'échappe à la perspective d'un départ plus ou moins loin de la commune d'origine. De nos jours, rares sont les familles urbaines dont les ancêtres ne viennent pas d'un "ailleurs" situé à la campagne et dont le souvenir est parfois confus dans la mémoire. Il ne tient qu'à nous de le redécouvrir en mobilisant toutes les sources et les archives mises à notre disposition... et elles sont nombreuses.

L'auteur : Thierry Sabot, licencié en histoire, fondateur du magazine-web www.histoire-genealogie.com et de sa Gazette du vendredi, auteur de Contexte, pratique depuis longtemps une généalogie pluridisciplinaire avec pour objectif de faire revivre nos ancêtres dans la trame de leur vie quotidienne. »

Un ouvrage in-4° (21x30 cm) broché sous couverture couleur, 48 pages, éditions Thisa, collection Contexte, 10 €

La revue des revues

Anne Marie Rubino
Véronique Gennet

Les revues sont consultables pendant un an au local de l'AG 13, 194 rue Abbé de l'Épée à Marseille, ensuite à la bibliothèque régionale Yvan-Malarte de Port-de-Bouc où elles sont versées.

CANNES GÉNÉALOGIE

N° 87 - Décembre 2018
Les Pupilles de la nation de la guerre 14-18.
Les familles Moreau et Richard, des ancêtres pionniers au Québec.

ASSOCIATION GENEALOGIQUE FRANCAISE DE L'AFRIQUE DU NORD

GAMT
N° 144 - Décembre 2018
Quand deux destins marqués par la grande guerre se rencontrent.
Heurs et malheurs d'une famille de « Colons »

ENTRAIDE GENEALOGIQUE BRETAGNE - MAINE - NORMANDIE

Le Colporteur
N° 99 - Décembre 2018
Survivance de cultes anciens dans le folklore Normand
« Tontines » et caisse Lafarge - Travail et Sécurité Sociale.

CERCLE DE GÉNÉALOGIE JUIVE

N° 136 - année 2018
Les souvenirs d'Antoine May, fabricant de gants. Antoine May dans le réseau familial de la ganterie lunévilloise.

GÉNÉALOGIE EN CORREZE

Mille et une sources
N° 130 - Décembre 2018
Enfants abandonnés (dossiers)
Atlas de la Corrèze en 1074.

CENTRE GENEALOGIQUE DE HAUTE MARNE

Racines Haut-Marnaises
N° 108 - 4^e trimestre 2018
D'Orges en pays neuchatelois (Suisse) avec des habitants faisant profession de la religion prétendue réformée.
Mariages américains.

GÉNÉALOGIE LORRAINE

N° 190 - Décembre 2018 Numéro spécial
Quels documents pour mieux connaître les soldats lorrains / mosellans de la grande guerre ?
Les télégraphistes et téléphonistes sur les zones de combats pendant la première guerre mondiale.

GÉNÉALOGIE MAGAZINE

N° 372 et 373 année 2018
Les listes électorales
Généatique 2019, nouvelle édition.

CERCLE GENEALOGIQUE DE LA DROME DES COLLINES

N° 108 - 4^{ème} trimestre
La contribution patriotique
Intempéries au XVIII^e siècle.

CERCLE GENEALOGIQUE DU PERSONNEL DE LA R.A.T.P.

Nos ancêtres
N° 115 - Janvier 2019
La traversée de Paris à travers ses jardins (à suivre)

CERCLE GENEALOGIQUE DES CHEMINOTS

Généalogie rail
N° 134 - 4^e trimestre 2018
Un employé de la SNCF titulaire de la médaille des justes.
Les travailleurs chinois pendant la guerre.

SOCIETE DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDECHE

Origines Ardéchoises
N° 88 - Décembre 2018
Des paroissiens exigeants et tenaces mobilisés contre leur curé.
Le nouveau site internet pour la S.A.G.A.

CERCLE GENEALOGIQUE POITEVIN

Héragé
N° 143 - 4^e trimestre 2018
Quand un cheminot rencontre une garde-barrière.
Lourdines, gargousses meurtrières.

CENTRE D'ETUDES GENEALOGIQUES RHONE - ALPES

Cégra - Généalogie et Histoire
N° 177 - Décembre 2018
Les relais de la poste aux chevaux de Tarare.
Vauban en Dauphiné.

CENTRE D'ENTRAIDE GENEALOGIQUE DE FRANCE

La France généalogique
N° 286 - Janvier 2019
De la maréchaussée à la gendarmerie nationale, 1^{ère} partie.
Le mariage de Henri Cabannes et Françoise Fourestié compromis pour cause de gravitation.
La bibliothèque historique de la ville de Paris.



25 ^{EME}

**SALON &
CONGRES NATIONAL
DE GENEALOGIE**

**SCONTRI E CUNGRESSU
NAZIUNALE DI GENEALUGIA**

**AJACCIO PALAIS DES CONGRES
AIACCIU PALAZZU DI I CUNGRESSI**

**11-13
OCTOBRE
2019**

*"La Corse, une terre, une histoire, une culture
et une généalogie à découvrir"*

"A Corsica, una terra, una storia, una cultura è una genealogia da scoprire"

PROGRAMME

11 OCTOBRE

DECOUVERTE DE LA CORSE

12 OCTOBRE

10.00 MATINEE FEDERALE

10.00-18.00 SALON

13 OCTOBRE

10.00-18.00 SALON

UNE ENQUÊTE FAMILIALE AU CŒUR
DE VOS ORIGINES

Généatique

NOUVELLE ÉDITION 2019

FAITES VOS RECHERCHES, IMPRIMEZ VOS ARBRES
ET PARTAGEZ VOS TROUVAILLES

- ✓ Interface conviviale
- ✓ Accès rapide aux fonctions essentielles
- ✓ Recherche sur Internet en un clic
- ✓ Grand choix de modèles d'arbres personnalisables
- ✓ Impression facile
- ✓ Votre généalogie partout avec vous, PC, tablette, smartphone et web en toute sécurité

VOTRE ASSOCIATION VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL

89 €

au lieu de 130 €
sur la version prestige
en téléchargement

99 €

au lieu de 140 €
sur la version Prestige
CD + guide de 286 pages

- Illimité en nombre de personnes
- Installations illimitées sur 3 PC
- Inclut Généatique Mobile
- Assistance téléphonique et mail gratuite
- Paiement en 3 fois sans frais

CONTACTEZ-NOUS AU 01 34 39 12 12
OU WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO